

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DE LA SOCIÉTÉ
DES SCIENCES,

Arts et Belles-Lettres
DU DÉPARTEMENT DU VAR,
SÉANT A TÔULON.

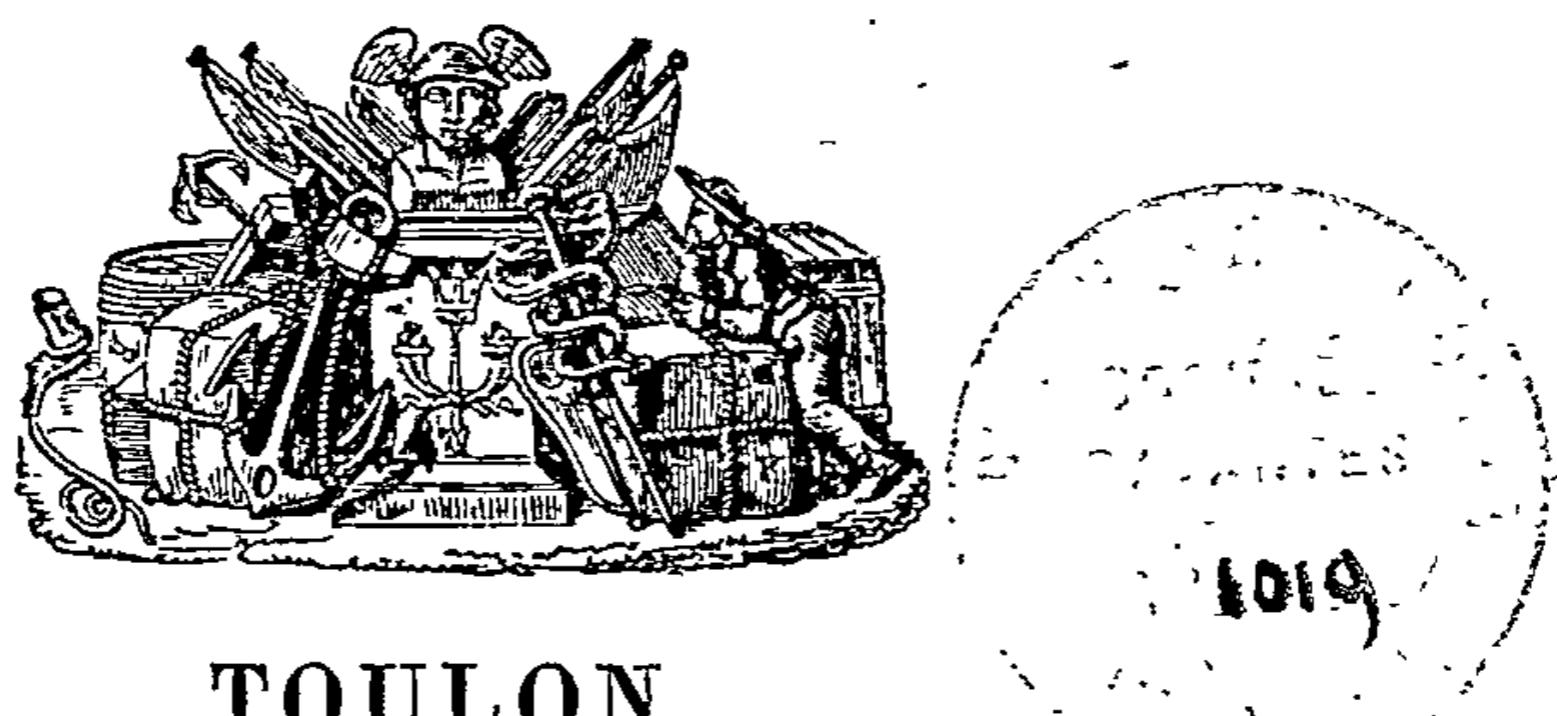
ET DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE
DU DÉPARTEMENT DU VAR, SÉANT A DRAGUIGNAN.

SPARSA COLLIGO.

Hic labor; hinc laudem fortis sperate coloni.
VIRG. GEORG. III.

Première Année.

N° 1.



TOULON,
IMPRIMERIE DE BAUME,

PLACE D'ARMES.

1833.

13/3/36

TABLE DES MATIÈRES.

| | |
|---|--------|
| Réflexions critiques sur les procédés connus jusqu'à présent pour détruire les insectes des Oliviers. | page 3 |
| Notice sur un nouvel Engrais. | 19 |
| Poésies. — ENFANTINE. | 29 |
| Note sur la culture du Maïs-Nain. | 33 |
| Note sur une modification apportée au procédé opératoire le plus ordinairement employé pour la Section du filet de la Langue. | 37 |
| Mémoire sur les réformes à faire subir à l'enseignement public dans la ville de Toulon. | 45 |
| Notice Biographique sur Toussaint-Louverture. | 59 |
| Mémoire sur les Gastralgies et Entéralgies.— Préambule. | 83 |
| Première observation. | 105 |
| Deuxième observation. | 116 |
| Troisième observation. | 124 |
| Quatrième observation. | 133 |
| Cinquième observation. | 141 |
| ENTÉRALGIES. — Première observation. | 146 |
| Deuxième observation. | 151 |
| Troisième observation. | 155 |
| Quatrième observation. | 159 |

FIN.

NOTE

La Société déclare n'approuver ni improuver les opinions émises par les auteurs des ouvrages imprimés dans ses bulletins,

En, considérant l'impulsion donnée aux Sciences , aux Arts et aux Belles-Lettres par les efforts des Savans et des Littérateurs de tous les siècles , il semble que c'est un devoir indispensable pour toutes les capacités de hâter, de féconder, de propager les germes puissants de cette passion du savoir qui travaille les masses , et de diriger l'éducation des Peuples dans les voies les plus sages.

Or, un moyen sûr et expéditif d'atteindre ce but , c'est de rendre public , par la voie de l'impression , toutes les découvertes utiles , toutes les inspirations généreuses. En initiant les hommes aux élémens des Sciences , en annihilant tous les préjugés , toutes les erreurs qui , comme des plantes parasites , s'opposent à la culture de leur intelligence , en leur indiquant la pratique des moyens faciles de perfectionnement pour tous les travaux agricoles et industriels , on arrivera sûrement à l'amélioration de leur état moral et matériel.

Cette large et belle mission , à laquelle doivent concourir, avec une constante simultanéité , les pensées , les actes de

tout homme de bien et de talent , cette mission comme une tâche obligatoire , doit être accomplie par tous les Académiciens , par toutes les Sociétés savantes.

La société des Sciences , Arts et Belles-Lettres du département du Var , toujours pénétrée de ces principes , désirait depuis long-temps de publier des Bulletins consacrés au développement de toutes les questions scientifiques , en s'appliquant plus spécialement à celles qui se rattachent à l'intérêt de son département. Elle a trouvé dans son Président un interprète zélé de ses vœux tant de fois énoncés dans son sein , et c'est à ses bienveillantes sollicitations qu'elle est redevable d'une allocation annuelle votée par le Conseil général du département du Var , pour couvrir les frais d'impression.

Ces publications sont destinées à intéresser à notre œuvre toutes les ambitions , en ouvrant un registre d'archives générales et locales aux divers talents des Membres de la compagnie , de nous inspirer à nous-mêmes , et à tous ceux qui deviendront nos collaborateurs , le désir de sortir de cette apathie , de cette blâmable indifférence pour les Sciences utiles et de contribuer enfin à réhabiliter par la persistance de nos efforts réunis , notre département dans l'opinion du monde savant.

BULLETIN.

RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR LES PROCÉDÉS CONNUS JUSQU'A PRÉSENT POUR
DÉTRUIRE LES INSECTES DES OLIVIERS.

Moyens proposés pour diminuer leur multiplication (1).

Par M. FERRAT, pharmacien.

S'il est des questions qui doivent principalement fixer l'attention des Sociétés savantes des départemens, et provoquer les investigations de leurs membres, ce sont surtout celles dont la solution peut amener des résultats avantageux aux localités dans lesquelles ces Sociétés sont établies, et pour lesquelles elles semblent spécialement formées.

Une des questions qui se classe naturellement parmi les plus importantes, et dont la solution procurerait des résultats qui intéresseraient l'agriculture des départemens méridionaux, est celle-ci : « Connait-on des moyens efficaces pour préserver les oliviers des insectes qui les attaquent, et les moyens connus sont-ils d'une application facile et certaine ? »

Fortement préoccupé des désordres et des pertes occasionnées à notre agriculture en général, et à

(1) Lus à la société le 3 décembre 1832.

nos oliviers en particulier par les insectes dévastateurs, j'ai employé quelques momens à rechercher la cause de leur multiplication infiniè, et les moyens d'y remédier.

C'est le produit de mes recherches que je vais vous soumettre ; non que je puisse me flatter d'avoir épuisé la matière, ni d'indiquer des moyens infaillibles, mais avec l'espérance de mettre sur la voie les agronomes, et de provoquer de nouveau leurs recherches. Heureux si le peu que j'ai fait pouvait en engager quelqu'un à diriger ses études sur l'histoire naturelle de ces insectes encore peu connus.

Plusieurs insectes se nourrissent sur les oliviers et sur leurs fruits. Les uns n'attaquent que l'arbre sans toucher aux olives, les autres nuisent également aux oliviers et aux olives ; il y en a enfin qui se nourrissent du fruit sans toucher à l'arbre.

Parmi les premiers se trouvent :

1° Les Bostriches Oleiperdes et de l'Olivier ; (*Fabricius et Bosc*), Phloiotribe de l'Olivier, *Phloiotribus oleæ* (Latr.), *Hylesimus oleæ* (Fabr.), *Scolytus oleæ* (Oliv.), *Scolytus scaraboides* (Bern.). Ces insectes attaquent plus particulièrement les bois mourans. Cependant on en trouve dans les branches d'un an, qu'ils rendent cassantes ; ce qui prouve qu'ils peuvent aussi vivre dans les bois les plus sains. Au reste, Bernard qui l'a appelé *Scolytus scaraboides*, a fait connaître le tort notable que ces insectes font aux oliviers dans le midi de la France.

2° La *Cochenille adonide* (de Fabricius), *Cochenille des serres* (de Geoffroi), *Cochenille de l'olivier*, *coccus olea-olio* (de Bernard). Les cultivateurs lui donnent le nom de *pou*. Quelques uns les appellent *kermes*, par analogie sans doute avec la gallé-insecte, (*Chérimes ilici. N. Coceus ilici. L.*) du chêne au kermes (*Quercus coccifera. L.*). Elles portent improprement le nom de *Morfée* (1) sur la rivière de Gênes. Ces cochenilles se multiplient prodigieusement: On a cru long-temps, et quelques personnes le croient encore, que c'étaient elles qui donnaient la teinte noire que l'on voit sur les feuilles et les branches, et que cela était dû à leurs excréments délayés par la sève que leur piqûre soutire de l'arbre (2). C'est cette perte de sève,

(1) M. Donadei, docteur médecin, dans un *Mémoire sur la morfée ou maladie du noir commune à l'olivier et à l'oranger*, pose ces trois questions :

« La morfée, qui est aux yeux de quiconque la connaît, « la plus terrible maladie de l'olivier, consiste-t-elle dans la « présence de la cochenille dont l'excrément salit la feuille « et la brindille ? »

« Ou bien est-elle une plantule parasite qui germe et se « nourrit sur l'arbre indépendamment de la cochenille ? »

« Ou bien encore, est-elle cette même plante dont la semence ne peut germer que sur la feuille rendue visqueuse « par la transpiration excessive de l'arbre, provoquée par « la piqûre de la cochenille ? »

Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce du département du Var, 1824, page 123.

L'auteur discute ces trois questions, mais il ne les résout pas.

(2) A mon avis, la morfée est une très petite cryptogame

qui est considérable , qui occasionne le dépérissement de l'olivier.

3° La *psylle* de l'olivier. C'est cet insecte qui fournit le duvet cotonneux , nommé *coton* , que l'on voit sur les jeunes pousses et sur les grappes de fleurs. Quelques auteurs ont nommé cet insecte *faux-puceron*.

4° Une espèce de *thryps* , *punaise staphillin* , *puceron* , vulgairement nommée *barban* aux environs de Nice. Cette espèce cause de grands dommages aux oliviers dont elle suce la sève.

Parmi les insectes qui attaquent l'arbre et le fruit se range principalement un lépidoptère connu sous le nom de *teigne de l'olivier* , *tinea oleella* (Fabricius) , dont Bernard a publié l'histoire. Cette espèce ronge les jeunes pousses et les feuilles , et enfin les olives dans lesquelles elle se loge.

Enfin les insectes qui n'attaquent que le fruit sont en assez grand nombre. Je ne citerai , comme la plus nuisible , que *la mouche de l'olive* , *musca olea* , *oscinis oleæ* (de Fabricius). Elle dépose ses œufs dans la chair de l'olive , lorsqu'elle est encore petite , et la larve qui en naît la fait tomber avant la maturité. Cet insecte dévore environ un cinquième de la récolte. Pour empêcher sa reproduction , on doit cueillir les olives en novembre , époque où la larve n'a pas encore opéré sa métamorphose.

Ici s'arrête la nomenclature des insectes qui at-
non distincte à l'œil nu , mais visible à l'aide d'une forte
lentille.

tâquent l'olivier, s'il en existe un plus grand nombre, chose que je suis fort porté à croire, ce sera à l'observation à le faire connaître.

De tous les moyens connus pour parvenir, sinon à la destruction complète, mais du moins à la diminution de ces insectes, je n'en ai trouvé aucun qui puisse faire atteindre véritablement le but qu'on se propose.

On a observé que les oliviers, placés le long des grandes routes, qui sont couverts de la poussière que les vents soulèvent, ne sont pas attaqués par les insectes, et on en adéduit, non sans quelque raison, que leur absence sur ces arbres précieux était due à cette cause; soit qu'ils répugnent à se nourrir d'une substance ainsi saupoudrée, soit que cette poussière les étouffe, les asphyxie, en gênant leur respiration par son introduction dans leurs stigmates, malgré les cils dont ils sont garnis.

« Les anciens Grecs avaient remarqué que les récoltes des oliviers des bords des chemins sont moins sujettes à manquer que les autres; ce qui s'explique fort bien par l'influence de la poussière sur les cochenilles et les psylles, qui ne peuvent supporter cette poussière ». (Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique. T. 10. P. 516.)

Cette observation, qui d'ailleurs prouve que de tous les temps les agriculteurs ont eu à se prémunir contre les nombreux ennemis des productions végétales, peut être mise à profit par les propriétaires qui donneront la préférence, pour planter des ol-

viers, aux portions de leurs propriétés qui avoisinent les routes, en suivant la direction des vents, afin que les arbres en reçoivent le préservatif.

On a recommandé de ratisser l'écorce ridée du tronc à mesure qu'elle se forme, parce qu'elle sert ordinairement de repaire aux insectes pendant l'hiver, retient l'humidité, et rend l'arbre beaucoup plus sensible au froid. (Parmentier, Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle. Genève 1805, tome 16, page 312.)

Ce moyen assez long à exécuter, et inutile aux jeunes arbres dont la tige est encore lisse, n'atteindrait que les insectes qui se logent sous l'écorce, et ils sont les moins dangereux. D'ailleurs outre que, si cet abri leur manquait, ils sauraient bien en trouver un dans la terre à quelques pouces au-dessous du sol (1), ce moyen serait inutile contre ceux qui peuvent s'élever jusqu'aux rameaux au moyen de leurs ailes.

On a proposé :

D'oindre avec une espèce de goudron des bandes circulaires de l'arbre préalablement ratissées (2); ce moyen ne réussirait pas mieux que le précédent par les mêmes raisons.

(1) Voyez *Observation, etc.*, par M. Laure, *Bulletin de la Société d'agriculture et du commerce du département du Var*, année 1824, p. 83.

(2) M. Sieuve, de Marseille, présenta, comme un curatif certain, une espèce de goudron à appliquer en forme de ruban, autour des principales branches de l'olivier malade. Ce procédé fut fortuné dans le moment; le mémoire de l'a-

De suspendre aux arbres des paquets de plantes à odeur forte , telles que la tanaisie , la rue , etc... trempés dans du goudron , de l'huile de cade , de l'huile d'aspic , de la térebenthine ; ces substances mêlées ou prises séparément . Ce moyen qui pourrait être utile si on n'avait que peu d'arbres attaqués par les insectes qui craignent les odeurs fortes , est difficile à employer dans une olivette un peu considérable par suite de la dépense qu'il occasionnerait.

De jeter au pied des arbres des rafles de raisin , lorsqu'on les retire du pressoir ; la vapeur alcoolique qui s'en dégagerait nuirait aux insectes . Mais outre que ceux qui sont renfermés dans les branches ou dans les fruits n'y seraient que faiblement exposés , on ne détruirait , en supposant de l'efficacité à ce procédé , que les insectes qui seraient sur les arbres après la vendange . D'ailleurs pourrait-on se procurer une assez grande quantité de rafles exprimées pour en recouvrir les terrains plantés d'oliviers ?

D'exposer à la voracité des insectes un mélange d'orpiment et de miel . Ce moyen , dont il est oiseux de montrer le danger , n'est cité ici que pour en démontrer l'inutilité . Les insectes ne quittent pas la nourriture qui leur est propre pour en prendre une étrangère ; en sorte que , sans détruire les

teur fut reçu avec transport , réimprimé , traduit en italien . Mais bientôt son inefficacité fut constatée , et le doute repartut avec l'insecte . (*Observation , etc. par M. Jaubert , Bulletin de la Société d'agriculture et du commerce du département du Var. 1822 , page 137.*)

insectes , on détruirait les abeilles qui pourraient être attirées par le miel.

De suspendre aux oliviers des paquets d'écorce et de petites branches énduites de cambouis pour engluer les insectes.

De diriger sur les oliviers de la vapeur du soufre en combustion , de la fumée de tabac. Le premier de ces deux procédés pourrait être nuisible aux arbres , et je ne conçois pas comment on pourrait employer le second.

De les asperger avec de l'eau de tabac , de l'eau de fumier , des eaux alcalines , de la soude unie à partie égale d'huile au moyen de l'ébullition avec une quantité d'eau suffisante pour donner la consistance d'eau bourbeuse. La plupart de ces procédés seraient très coûteux , nuisibles aux arbres et d'une réussite incertaine , puisqu'on ne serait assuré d'atteindre les insectes qu'en prodiguant les aspersions.

De les saupoudrer avec de la chaux , moyen qui ne pourrait être employé que sur quelques arbres.

De débarrasser les oliviers des cochenilles en les écrasant , au moyen de frictions faites avec un morceau de bois tranchant ou des poignées d'herbes grossières , ou une toile rude trempée soit dans une lessive caustique , soit dans de l'eau acidulée avec le vinaigre ou l'acide sulfurique. Ce moyen , qui ne serait pas exempt de danger vu l'action corrosive des alcalis ou de l'acide sulfurique , ne serait d'aucune utilité contre la morfée qui affecte plus particulièrement les feuilles et les brindilles.

De brûler de la paille ou d'autres matières qui donnent beaucoup de flamme ; les insectes dans leur état parfait venant voltiger vers la lumière s'y brûleraient. Mais les insectes à l'état d'œuf, de larve et de nymphe échapperait à cette manœuvre, à moins qu'on ne la répète plusieurs fois.

De détruire les teignes de l'olivier en tirant des coups de fusil à poudre dans les arbres.

De frapper avec un bâton sur les branches ; les chenilles se laissent tomber et restent suspendues à un fil pour remonter sur l'arbre par cette voie ; alors en faisant agir le bâton horizontalement sous les branches , on coupe les fils , les chenilles tombent à terre et y meurent ne pouvant plus remonter.

De semer du tabac au pied des oliviers, son odeur étant nuisible aux insectes. Mais cette plante ne pouvant prospérer que dans un sol gras et humide, et les oliviers étant généralement plantés dans une terre sèche et aride , ce moyen est peu praticable , et ne pourrait être suivi que de très peu de succès.

On s'en est déjà aperçu sans doute , le nombre et la diversité de ces moyens (et je n'ai pas cité tous ceux qui ont été recommandés) indiquent suffisamment toute l'importance du sujet qui m'occupe. On conviendra cependant qu'il n'y en a aucun qui puisse être employé dans une olivette d'une certaine étendue , quoique quelques uns offrent des chances de réussite. En attendant mieux , c'est aux propriétaires à choisir ceux qui leur conviendront le plus. Je ne suis entré dans de si longs détails

que pour les faciliter dans leur choix et leur éviter des tentatives coûteuses et souvent inutiles.

On a remarqué que les arbres dont la végétation est forte, qui jouissent d'un état de santé parfait, étaient moins sujets à nourrir des insectes, ou que du moins, ils n'en recevaient pas une altération si profonde. Devrait-on en conclure que les mêmes causes qui font que, chez les animaux et même chez l'homme, les individus forts et bien portans sont moins sujets aux vers intestinaux et aux insectes parasites que les individus faibles et mal sains, tels que les femmes et les enfants, agissent de même sur les végétaux, et laissent les faibles en proie aux insectes qui les dévorent? Ou plutôt cette propriété qu'ont les arbres sains et vigoureux de moins souffrir de la présence des insectes ne doit-elle pas être attribuée à la force de la végétation occasionnée par la qualité du terrain, l'exposition, la culture, les engrais qui fournissent à l'arbre plus de sève que les insectes et surtout les cochenilles et les pucerons ne lui en soutirent, et qui lui donnent les moyens de réparer plutôt et plus facilement ses pertes?

Quoiqu'il en soit, s'il est vrai que l'arbre très gaillard souffre moins des insectes que celui dont la végétation est chétive, le remède est trouvé. Choisir le terrain et l'exposition les plus favorables, multiplier les labours, ne pas être chices des engrais qui conviennent aux oliviers, enfin bien connaître cette partie de l'agriculture qui s'occupe de ces arbres.

Mais en attendant que l'observation et l'expérience soient parvenues à prouver péremptoirement qu'une culture rationnelle est un moyen assuré de préserver des insectes, qui les dévorent, nos oliviers, arbres si précieux que Columelle et plusieurs écrivains de l'antiquité n'ont fait aucune difficulté de lui assigner le premier rang : *Olea prima omnium arborum est*, né serait-il pas urgent de rechercher la cause de leur désespérante multiplication ?

Une première réflexion dont la justesse sera généralement et facilement sentie, et qui doit se présenter d'abord est celle-ci : Le où les moyens à employer, si on parvient à en découvrir de certains, doivent être généraux et d'une application facile et peu dispendieuse. En effet, si d'un côté, quelques propriétaires seulement les mettaient en pratique, tandis que leurs voisins s'en dispense-raient, il est hors de doute que l'olivette qui aurait été échenillée ne tarderait pas de voir reparaître les insectes. Si d'un autre côté, l'application du remède était difficile ou trop coûteuse, beaucoup de propriétaires hésiteraient à s'en servir. Or, je pense que ce sont ces deux obstacles qui ont empêché jusqu'à présent de mettre en pratique, ou qui du moins ont rendu vaines certaines opérations qui présentent certainement quelques chances de succès.

L'essentiel serait donc de trouver un moyen qui par la facilité de son application et la modicité de la dépense en drogues et en main-d'œuvre, pût

être employé et aux mêmes époques et par les propriétaires les moins fortunés.

C'est à résoudre ce problème que doivent s'attacher ceux qui voudront faire des recherches sur cette partie de l'agriculture, d'un si grand intérêt pour les départemens méridionaux, soit en répétant avec soin et sans préoccupation les expériences déjà faites, soit en faisant de nouvelles tentatives.

Pour parvenir à une réussite complète et généralement désirée, peut-être faudrait-il que l'histoire naturelle des insectes qui attaquent les oliviers et leurs fruits fût plus avancée; car il faut le dire, cette science n'est pas assez cultivée, l'entomologie est une partie de l'histoire naturelle si étendue que la plupart de ceux qui s'y livrent ou ne voient que les généralités et les sommités de cette science ou ne s'attachent qu'à une des nombreuses familles, ou même qu'à quelque genre d'insectes, parce que cette étude est longue et pénible. Il ne suffit pas de connaître et nommer, après l'avoir classé, tel ou tel individu, il faut aussi l'étudier dans ses quatre états, le suivre dans ses diverses métamorphoses, à l'état d'œuf, de larve ou de chenille, de nymphe ou de chrysalide et de papillon ou d'insecte parfait; car les insectes peuvent être attaqués et détruits dans ces quatre âges différens de leur existence. Or, cette étude demande du temps, de la patience, de l'opiniâtreté même et des connaissances préliminaires. Il n'y aurait que des agronomes propriétaires aisés, instruits et qui habitent leurs propriétés qui pourraient s'y livrer avec fruit.

Ma position ne me donne ni le loisir, ni le pouvoir de m'occuper de ce genre de recherches; cependant depuis long-temps mes réflexions se sont portées sur un sujet aussi intéressant et une idée m'a vivement frappé. Les insectes à l'état d'œuf, de larve, de nymphe, de papillon sont la proie d'une infinité d'autres insectes et surtout d'une grande quantité d'oiseaux dits insectivores. Sous cette dénomination se rangent, en Europe, soit voyageurs, soit sédentaires quelques drainés, des grales, des merles, des pie-grieches, des ralliers, des gobe-mouches, des traquets, des bergeronnettes, des pipits, et enfin la grande et intéressante famille des sylvies.

Cette profusion d'oiseaux, tous et surtout les derniers, destinés à se nourrir d'insectes, et par conséquent à nous en débarrasser, est constamment poursuivie par une foule de chasseurs; et non seulement le fusil, mais surtout la glu, les filets et les pièges de toute sorte en détruisent une quantité si grande qu'il est à présumer que bientôt il ne s'en trouvera plus; aussi les fauvettes, les bergeronnettes, les bouscarles, les rouge-gorges et tant d'autres ne font presque plus entendre leurs doux chants d'amour. Les rossignols même ne deviennent-ils pas excessivement rares? Tant la fureur, j'ai presque dit la rage, de la chasse tend à détruire ces oiseaux innocents et si nécessaires.

Mais peut-on sérieusement proposer d'empêcher la destruction totale des oiseaux insectivores, pour parvenir à garantir nos oliviers du fléau qui les

dévore incessamment ? pourquoi non , si c'étais un moyen efficace , et surtout si on parvient à prouver qu'il seraît l'unique ?

J'étais depuis long-temps préoccupé de cette idée , et j'en avais fait part à quelques uns de mes collègues et notamment à M. Robert , directeur du jardin de botanique de la marine à Toulon , lorsque tout récemment je l'ai retrouvée dans le nouveau Duhamel qui , après avoir indiqué quelques uns des moyens que j'ai cité pour arriver à la destruction des insectes , dit que tous ces moyens sont insuffisants , et qu'il n'y a que les insectivores qui pourraient l'atteindre (1). Flatté de me trouver d'accord avec un ouvrage aussi recommandable , j'ai été d'autant plus encouragé à présenter mes réflexions à ce sujet.

La chasse au fusil , défendue par nos lois aux Français qui ne peuvent pas payer un permis de chassé , est , malgré cette défense , si généralement pratiquée soit légalement , soit illégalement , que le gibier devient très rare. Mais ce n'est pas cette espèce de chassé qui est la plus funeste aux insec-

(1) Un dernier moyen , pour s'opposer , en général , à la propagation des insectes , serait de favoriser celle des petites espèces d'oiseaux insectivores ; au lieu de leur faire une guerre opiniâtre pour les détruire. Ces petits animaux , qui ne vivent qu'aux dépens de cette proie , nous débarrasseraient de ces nuées d'insectes qui dévorent nos plantes et nos fruits.

Nouveau Duhamel ou Traité des arbres et des plantes qu'on cultive en France. T. 5. p. 115.

tivores. Les braconniers, ou chasseurs de profession, s'en occupent peu; et les oisillons pululeraient beaucoup s'ils n'avaient à redouter que le fusil. Ce sont les pièges et les filets qui en détruisent annuellement une quantité considérable. C'est donc cette espèce de chasse qu'il faudrait empêcher, si on était assuré qu'il n'y a pas d'autres moyens de préserver nos arbres des insectes.

Cette mesure ne serait pas seulement favorable aux oliviers. Combien nos arbres fruitiers ne sont-ils pas dévorés par les insectes? Combien nos céréales n'ont-elles pas à redouter les fourmis? De même que la chasse aux moineaux, aux perdrix, aux cailles et autres granivores, devrait être encouragée; de même on devrait entraver autant que possible la chasse aux insectivores.

Ici je dois m'arrêter. Après avoir montré soit l'inutilité ou le peu de succès de tous les moyens indiqués jusqu'ici, soit la difficulté, l'impossibilité même de les mettre en pratique; après avoir fait connaître celui qui seul, selon moi, peut faire arriver à un résultat satisfaisant, c'est à vous, Messieurs, à décider s'il doit être pris en considération par la société; et, cela étant, s'il ne conviendrait pas d'en faire un sujet de proposition aux autorités administratives qui décideraient des mesures à prendre (1).

(1) La société décida que ces réflexions, etc., seraient insérées dans ses bulletins.



NOTICE SUR UN NOUVEL ENGRAIS

PROPRE A ÊTRE SUBSTITUÉ AUX FUMIERS ORDINAIRES ; ...

*Contenant quelques considérations sur l'emploi
du Charbon comme agent de clarification
et de désinfection.*

Par M. JAQUINET, pharmacien.

En considérant les progrès que les Sciences physiques ont faits dans ces derniers temps, et les services signalés qu'elles ont rendus aux Arts et à l'Agriculture, on a tout lieu de regretter que l'application qu'on peut en faire aux diverses branches de l'économie domestique, ne soit pas plus répandue, et que les améliorations indiquées par la théorie restent souvent ensevelies dans l'oubli, avant d'être généralement admises. C'est pour obvier à cette négligence des découvertes utiles que je crois devoir fixer l'attention des agronomes sur un nouveau genre d'Engrais avantageusement employé, depuis quelques années, dans les départemens de l'Ouest de la France, et pour lequel Engrais ces départemens ont été obligés d'avoir recours à diverses villes manufacturières, même à Marseille, sans que cette circonstance ait, à ma connaissance, engagé les agriculteurs de nos con-

trées à en faire l'essai. Je veux parler du *noir animal, résidu des raffineries de sucre.*

Il n'y a guère plus d'une quarantaine d'années que Lowitz, chimiste de Pétersbourg, fit connaître ses essais sur la décoloration des substances végétales ou animales par la poudre de charbon. Il annonça qu'il avait décoloré un grand nombre de substances organiques, en même temps qu'il en avait enlevé l'odeur et la saveur désagréable. Des résultats si extraordinaires fixèrent l'attention des savants de l'époque, qui entreprirent une série d'expériences pour constater les heureux effets de cet agent chimique. Au nombre des applications utiles qui en furent faites, on doit citer en première ligne l'emploi du charbon pour conserver l'eau sur mer. Ce moyen fut ensuite modifié et perfectionné par l'illustre Bertholet; il prouva en 1803 qu'il suffit de brûler l'intérieur des tonneaux qui doivent renfermer l'eau, pour qu'elle s'y conserve parfaitement. Ce procédé a été exclusivement adopté dès lors, par les navigateurs, jusqu'à l'époque où l'on y a substitué, pour la marine militaire, les caisses en fer dont l'arrimage est plus facile et qui fournissent un moyen de conservation encore plus sûr.

Une autre application heureuse de l'emploi du charbon, comme désinfectant, est celle de Smith, par où on rend potables les eaux les plus corrompues, en les faisant filtrer à travers le charbon grossièrement pulvérisé.

C'est à M. Guillon, manufacturier de Paris, que l'on doit les premières expériences, entreprises dès

L'année 1805, sur la poudre de charbon végétal, comme agent de clarification dans les raffineries de sucre.

Mais ce n'est qu'en 1811 qu'il a été constaté que le charbon animal était doué de propriétés bien plus énergiques que le charbon végétal, pour la clarification et la décoloration des liquides. L'auteur de la découverte de cette propriété du charbon animal est M. Figuier, professeur de chimie à l'école spéciale de pharmacie de Montpellier, qui, dès le 27 décembre 1810, lut à la société des Sciences et Belles-Lettres un mémoire sur l'action décolorante du charbon animal. On lit pourtant dans le journal de Montpellier du 10 mars 1811 ce qui suit : *M. Ménard, pharmacien chimiste de Lunel, a découvert, au mois de septembre dernier, que le noir d'ivoire, et tous les os en général, carbonisés, ont la propriété de décolorer et de clarifier le moût de raisin, les vins, vinaigres, eaux-de-vie, etc.* Quelque soit au reste l'auteur de cette découverte, qui a pu être faite en même temps en différents endroits, il était loin de prévoir le rôle important que cette matière était destinée à jouer dans l'art du raffineur de sucre, et les autres avantages qu'on pourrait en retirer. C'est à M. Derosne, avantageusement connu par les services qu'il a rendus à la chimie, qu'on est redevable des premiers essais qu'on a faits du *noir animal* dans l'art du raffineur de sucre, et quoiqu'il ne pût prévoir dès-lors tous les avantages qu'on pourrait retirer de cette substance, soit comme agent de clarification et de dépuration, soit

comme Engrais pour fumer et améliorer les terres , il est juste de reconnaître que c'est aux efforts de ce chimiste , secondé par MM. Payen et Pluvinet , que l'on doit les premières expériences entreprises sur cette matière dès l'année 1812.

Les heureux résultats obtenus de l'emploi du charbon animal dans l'art du raffineur de sucre , le firent bientôt adopter dans toutes les fabriques , où il fut généralement substitué au charbon végétal.

Les avantages incontestables du *noir animal* , employé dans le raffinage du sucre de canne et dans la fabrication du sucre de betterave , éveillèrent la sollicitude de plusieurs sociétés savantes qui proposèrent plusieurs sujets de prix sur cette substance ; parmi les mémoires qui furent envoyés au concours de la société de pharmacie , en 1822 , celui de M. Bussy et celui de M. Payen furent couronnés ; ces mémoires contiennent le détail d'un grand nombre d'expériences , mais dont le récit ne saurait trouver place ici . M. Payen , dans son mémoire sur la théorie de l'action décolorante des charbons , et sur les diverses applications qu'on pourrait en faire à l'économie domestique , signala les effets utiles du *noir animal* , résidu des raffineries , employé comme Engrais .

En 1823 le comte Chaptal publia sa chimie appliquée à l'agriculture , dans laquelle il dit que le *noir animal* après avoir servi dans les opérations qu'on exécute sur le sucre pour le raffiner , fournit un résidu imprégné de sang de bœuf et d'autres

matières étrangères , lequel forme un des meilleurs Engrais qu'il ait employés pour les prairies artificielles , telles que trèfles et luzernes.

Jusqu'à l'époque où M. Payen publia son mémoire , les résidus de *noir animal* , après avoir servi à la clarification des sirops de sucre , étaient rejetés comme inutiles et transportés , aux frais des raffineurs , aux décharges publiques ; mais depuis lors on entreprit à Paris une série d'expériences pour constater les propriétés de ces résidus employés comme Engrais , et les heureux résultats en étant connus aux cultivateurs , l'usage s'en répandit dans plusieurs départements de la France , et entre autres dans ceux de Maine-et-Loire , de la Loire-Inférieure et de la Vendée , qui ont appliqué à cet usage les résidus de toutes les raffineries , dont ils ont élevé successivement le prix de 2 fr. à 5 et 7 fr. l'hectolitre. Voici le compte qu'en a rendu tout récemment M. Payen.

« Les quantités actuellement fournies par les diverses villes manufacturières , résultent du raffinage de 70 millions de sucre , savoir : d'environ 30 millions de kilos à Paris , 14 millions à Marseille , 10 à Bordeaux , 5 à Nantes , 2 à Orléans , 4 au Havre , 2 millions 500 mille à Rouen , et le surplus de Dunkerque , Lille , etc. Le traitement de ces 70 millions de sucre brut détermine l'emploi de 8 millions de kilos de charbon animal ; les 4 millions 500 mille kilos de sucre de betterave annuellement produits , exigent en outre , l'emploi de 2 millions au moins de ce même agent. Ces

“ 10 millions de charbon animal, auxquels s’ajoutent le sang coagulé, l’humidité, un peu de sirop, diverses matières organiques, enfin les mêmes résidus tirés d’Italie, de Russie, etc. donnent en totalité, à peu près, 21 millions d’Engrais. ”

La manière d’employer cet Engrais est fort simple, on le mèle ordinairement avec la moitié de son volume de terre de champ, et on le répand à la volée, ou on le dépose avec les sémençes. 15 à 18 hectolitré par hectare suffisent; mais on en emploie un peu plus pour les terrains argileux qu’on amende et qu’on fume, en même temps, au moyen de cet Engrais.

Cet Engrais a l’avantage d’imprimer une activité extraordinaire aux premiers développemens des plantes: il les soustrait ainsi aux attaques des insectes qui souvent en dévorent les semis; il n’a pas, comme les fumiers ordinaires, l’inconvénient de dégager des gaz nuisibles à la végétation, et de propager dans les champs soit les sémençes des plantes étrangères, soit les maladies qui affectent les grains, telles que la carie, le charbon, et la rouille. Un autre avantage qui résulte de l’emploi de cet Engrais, c’est la couleur foncée que le noir communique au sol, ce qui le rend plus propre à absorber et décomposer les rayons du soleil, et diminue d’autant la chaleur occasionnée par la réflexion des rayons solaires, pendant les sortes chaleurs de l’été. De plus la terre s’échauffant davantage, pendant le jour, peut perdre, pendant la nuit, par le

rayonnement, une plus grande quantité de son calorique, sans se refroidir autant qu'un autre terrain placé dans les mêmes circonstances.

Malgré tous les avantages que présente l'emploi de cet Engrais et tout le parti que pourraient en tirer les agriculteurs, il serait inutile de chercher à en propager l'usage, si déjà l'industrie n'avait trouvé le moyen de fabriquer de toutes pièces une composition analogue, quant à ses effets, et même supérieure au *noir animal*, *résidu des raffineries*; car la quantité qu'on pourrait s'en procurer est non seulement subordonnée à la quantité de sucre qu'on raffine dans les diverses fabriques, mais elle sera encore diminuée lorsque les améliorations importantes que M. Dumont a introduites tout récemment dans le raffinage du sucre, seront généralement adoptées. En effet ces améliorations, qui consistent dans un mode de filtration du sirop, différent de celui employé jusqu'alors, ont l'avantage de fournir des produits plus purs, tout en diminuant la consommation du noir.

Comme mon intention, dans cet écrit, est principalement de fixer l'attention de nos agriculteurs sur une nouvelle espèce d'Engrais, je m'abstiendrai de parler des procédés de M. Dumont, sur lesquels je compte revenir, dans un travail spécial, et j'indiquerai, en même temps, un mode de filtration que j'ai imaginé, lequel, en accélérant la clarification des sirops, fera faire un pas de plus à l'art du raffineur de sucre.

La quantité de noir fournie par les diverses raffi-

neries étant devenue insuffisante, MM. Salmon, Payen et Lupé ont eu l'heureuse idée de fonder à Grenelle, près de Paris, une grande usine où l'on fabrique un *Engrais Charbonneux* semblable, et qu'on commence même à préférer parce qu'il est plus fortement animalisé. Les quantités fabriquées journallement, qui sont d'environ 300 hectolitres, ne peuvent même suffire aux besoins de l'agriculture, et tout porte à croire que de nouvelles fabriques ne tarderont pas à se former.

Le but que je me suis proposé, en publiant cette notice, a été de porter l'attention des agronomes de notre département sur cette nouvelle espèce d'*Engrais*, je les invite à faire l'essai du *noir animal, résidu des raffineries* qu'ils pourront facilement se procurer à Marseille, et lorsque les résultats heureux de cet *Engrais* seront connus de tous les agriculteurs, il n'y a pas de doute qu'il ne s'établisse des fabriques d'*Engrais Charbonneux* à l'instar de celle de Grenelle, lesquelles, tout en contribuant à la fertilité des terres, présenteront un nouveau genre d'industrie pour le département que nous habitons.

En appelant l'attention des agriculteurs de notre département, sur un nouvel *Engrais*, je ne prétends pas le leur indiquer comme propre à remplacer toute espèce de fumier, dans un terrain quelconque, mais seulement sous le rapport des avantages que l'on peut en retirer dans beaucoup de circonstances, et surtout dans les terrains gras et argileux. J'ai signalé, à cet égard, la pratique

heureuse de plusieurs départemens de la France , je puis signaler à l'appui l'assentiment d'autres peuples , dont je viens d'acquérir la certitude , par un fait tout récent. Pendant qu'on imprimait cette notice , le capitaine d'un bâtiment Prussien qui avait chargé , à Marseille , une quantité considérable de cet Engrais , s'est vu forcé , par une avarie survenue à son navire , de relâcher dans notre rade , et d'entreposer sur le rivage de la mer , en face de la grille de l'arsenal , une partie de son chargement , que plusieurs de nos concitoyens auront pu voir ; ce qui prouve que l'utilité de cette substance est reconnue chez les nations étrangères aussi bien qu'en France. Il est donc à désirer que les agronomes éclairés constatent les avantages que l'emploi de cet Engrais peut offrir dans les départemens de l'ancienne Provence , et surtout dans la partie qui avoisine la mer ; car , il serait bien facile , ainsi que je l'ai déjà dit , lorsque les bons effets de cet Engrais seraient reconnus , d'obtenir une matière si utile , en établissant , dans les localités convenables , des fabriques d'*Engrais Charbonneux* , pour subvenir aux besoins de l'agriculture , et contribuer au bien-être et à la prospérité du pays.

POESIES.

PAR M. J. L. E. ORTOLAN,

Docteur en droit, Secrétaire en chef du parquet de la Cour de Cassation. Auteur du RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU DROIT ROMAIN, de l'EXPLICATION HISTORIQUE DES INSTITUTS DE JUSTINIEN ; du MINISTÈRE PUBLIC EN FRANCE ; du COURS D'HISTOIRE DU DROIT POLITIQUE ET CONSTITUTIONNEL EN EUROPE, etc.

ENFANTINE.

La Prière.

Une femme est assise : à genoux, devant elle,
Un enfant, que sa robe enferme dans ses plis.
Voyez ces blonds cheveux, cette douce prunelle,
Et ces petits traits recueillis !

Il sort de son berceau pour dire sa prière ;
Tel que le plus joli de ces anges pieux
Que le pinceau du peintre, en des flots de lumière,
Nous montre groupés dans les cieux.

Il commence : au hasard, lève une main timide ;
Mais la bonne maman, corrigéant son erreur,
Et portant vers son front sa droite qu'elle guide,
Trace le signe rédempteur.

Car la main qui repose, ou celle qu'on entraîne,
Au yeux de l'innocent ne diffèrent en rien ;
Pas plus qu'à son esprit la richesse ou la gêne,
Pas plus que le mal ou le bien.

Les petits doigts unis , et posés sur sa mère ,
 Ses regards incertains sur ses yeux arrêtés ,
 Il écoute... et redit , de la sainte prière
 Les mots tour-à-tour répétés.

Il redit!... mais bientôt , son jeune esprit se lasse ;
 Alors son œil parcourt les vases de cristal ,
 Ou suit le balancier qui , doublé par la glace ,
 Décrit son arc toujours égal.

Et la bonne maman bien vite le ramène ,
 Et , répétant le mot qu'il n'avait pas fini ,
 Reporte ses regards au crucifix d'ébène
 Entouré d'un rameau béni.

Alors , ses doigts distraits , près du coussin de soie
 Cherchant , en se jouant , le mobile flocon
 Qui , captif , comme lui se dégage , et tournoie
 En se roulant sur son cordon.

Et la bonne maman , s'interrompant à peine
 Pour joindre à la prière un reproche bien doux ,
 Prend ses doigts fugitifs , lentement les ramène ,
 Et les croise sur ses genoux.

Bonne mère ! votre ame est indulgente et pure ;
 Vous aimez cet enfant communis à vos leçons ;
 Mais pourquoi , vers son Dieu , la jeune créature
 N'exhale-t-elle que des sons ?

Car , ce qu'il dit , n'est rien ; qu'un souffle qui s'envole
 En imprimant à l'air un léger mouvement ;
 Prier , ce n'est point rendre une vaine parole :
 La prière est un sentiment !

Qu'il sache que dans tout le seigneur est le maître ;
 Que la voix des enfans lui parvient en tout lieu ;
 Et les vœux qu'en son cœur chaque matin fait naître ;
 Qu'il les adresse vers son Dieu.

Soit qu'il veuille les jours de sa mère malade ;
 Le retour de son père avec crainte attendu ;
 Un beau soleil, luisant pendant sa promenade ;
 Ou le grand sabre qu'il a vu !

Enfant, tous ses désirs, purs comme une prière,
 Dans leur grâce naïve il peut les dévoiler ;
 L'homme viendra bientôt... : ces pensers qu'il faut taire,
 Ces désirs, qu'à soi-même on craint de révéler !

ENFANTINE.

Le Petit Mari.

Non, vous n'en pourrez pas chasser le souvenir :
 Nous étions tous enfans ; vous, déjà bien jolie ;
 Le dimanche à mes sœurs vous veniez vous unir
 Et par des cris joyeux vous étiez accueillie.
 Un jour on proposa votre jeu favori,
 Le mariage ! — « ah ! bon ! » — « qui fit la mariée ? »
 — « C'est moi ! vous êtes-vous aussitôt écriée,
 « Car j'ai ma robe blanche ; et mon bonnet fleuri ,
 « Regardez !... mais c'est lui que je veux pour mari ! »

De notre hymen, alors on célébra la fête ;
 Puis, dans un grand fauteuil, pour domicile élu,
 Le ménage installé, j'ouvris sur votre tête
 Un tout vieux parapluie, au manche vermoulu ,
 Qui nous tint lieu d'un toit, que vous aviez voulu.

Sur tout ce qu'exigeait notre nouvelle chaîne
 Oh ! vous étiez habile à diriger mes pas !

Vous parliez , vous régniez chez nous en souveraine ;
Et moi... j'obéissais ; je ne m'en défends pas.

— « Mais , disiez-vous , puisque je suis ta femme ,
« Tu n'as plus rien , vois-tu , qui ne soit à nous deux »
Et je courus chercher mes soldats verds et bleus ,
Le fourreau de mon sabre et le haut de sa lame ,
Et mes quilles d'ivoire ; et tous mes autres jeux .

— « Mais disiez-vous encor , grave et préoccupée ,
« Puisqu'e je suis ta femme , il nous faut un enfant ! »
Et de ma sœur je fus emprunter la poupée ,
Qu'en mes bras paternels j'apportai triomphant .

Nos visites de nôce... il nous fallut les faire !
De votre grand-maman vous aviez pris le schall ,
Et moi , sous votre bras plus fier... qu'un sénéchal ,
Je marchais , étalant l'habit noir de mon père ,
Dont les pans nous suivaient en balayant la terre .

La nuit vint disperser le ménage chéri .
J'endormis avec moi sa riante pensée ;
Depuis on m'appela votre *petit mari* ,
Et j'emportai ce nom jusqu'aux bancs du lycée .

Je vous vis au retour... mais vous aviez quinze ans !
Près de vous , on parlait encore mariage ,
Dot , parure , et ces mots , toujours plus séduisans ,
Vous firent oublier le mari d'un autre âge .

Dieu punit quelquefois !... il a trompé vos vœux ;
Il a fait votre hinen stérile et malheureux ;
Moi , j'ai reçu de lui , pour marcher dans la vie ,
Une femme que j'aime ; et , pour jouer le soir ,
Deux enfans , qu'en chemin souvent on nous envie :
Un fils aux yeux d'azur , et sa sœur à l'œil noir !



NOTE SUR LA CULTURE
DU MAÏS-NAIN,
 dit Mais à Poulets,
 ET SUR LES AVANTAGES QU'ON PEUT EN RÉTIRER.

Par M. ROBERT, Directeur du jardin botanique.

Tous les agriculteurs connaissent très bien le parti avantageux qu'on pourrait retirer de la culture du Maïs (blé de Turquie) dans nos campagnes, si la sécheresse, qu'on éprouve souvent pendant l'été, ne détruisait presque toujours les espérances des cultivateurs de cette plante précieuse. Malgré cette certitude, on voit ça et là dans nos champs, et surtout dans ceux où l'on a fait des effondremens (*relevés*), pour y planter la vigne, quelques plants de Maïs, lesquels sont détruits assez souvent, par la sécheresse, avant d'avoir pu amener leurs grains à maturité, rarement en obtient-on quelques épis; et lorsqu'on voit qu'il n'y a plus d'espérance, les plants sont arrachés, avant qu'ils ne soient entièrement desséchés, pour être donnés comme nourriture aux animaux qui en sont très friands, d'ailleurs cette culture exige aussi beaucoup d'engrais et c'est en général ce qui manque dans nos campagnes.

Le Maïs-Nain a l'avantage d'être beaucoup plus

précoce, et de mûrir son grain avant la grande sécheresse, on le sème sur la fin du mois de mars, et dans le courant de celui d'avril; pour être récolté en juillet; et dans les terrains arrosables on en obtient deux récoltes, c'est-à-dire que sitôt qu'on l'a récolté, on le sème de nouveau pour obtenir une seconde récolte avant les premières gelées.

Dans toutes les campagnes, et particulièrement dans celles où l'on a fait des effondremens pour y planter la vigne, tout comme dans un autre terrain, préparé convenablement, on peut également le cultiver avec succès.

Quoique cette variété ne soit pas aussi productive, en apparence, que le Maïs Ordinaire, il a l'avantage d'être d'une culture plus facile, tout en promettant une récolte assurée dont l'abondance sera proportionnée à la qualité du terrain, à la nature des engrais employés, et aux soins qu'on lui aura donné.

Le Maïs-Nain exige à peu près la même culture que les haricots, on doit le sarcler quelques fois ou biner, pour détruire les mauvaises herbes, et ameublir la terre; à un second binage, et lorsqu'il est un peu fort, on le butte ou on le chausse légèrement; à chaque binage on en éclaircit les plants si l'on croit qu'ils soient trop épais, tout comme on peut en repiquer dans les endroits trop clair-sémés.

Je pense qu'il est inutile d'entrer dans de plus grands détails sur la culture de cette plante, qui d'ailleurs n'est pas nouvelle. Il sera très facile à

tous les cultivateurs de donner à ce végétal les soins nécessaires, lequel n'use pas beaucoup le terrain, les racines en étant très faibles.

On en connaît plusieurs variétés qui se distinguent par la couleur du grain, le Jaune, le Rouge, le Panaché, et le Blanc; ce dernier est une variété bien distincte des autres, en ce qu'il s'élève beaucoup plus, le grain en est un peu plus gros, ainsi que les épis; il mûrit beaucoup plus tard, il est aussi plus fourni en feuilles; cette variété ne pourrait pas être cultivée avec le même avantage que le Jaune dans nos vignobles, à cause de son élévation qui pourrait nuire à la vigne par son ombre; mais on pourrait en faire une culture particulière comme fourrage, pour être donné, à l'état frais, aux animaux. D'ailleurs, comme il mûrit plus tard que l'autre, il serait aussi bien possible que dans les années de forte sécheresse, il ne parvînt pas à maturité.

Il est bon d'observer que si l'on veut maintenir ces variétés dans leur état naturel, c'est-à-dire toujours naines, il faut les éloigner du Maïs Ordinaire; sans cette précaution, l'année suivante, l'on trouve parmi les plants qui en proviennent, des pieds beaucoup plus forts, et il en résulte une variété intermédiaire qui donne des épis plus gros, et qui mûrissent plus tard, la plante est aussi plus élevée. Cette variété n'est pourtant pas à dédaigner en ce qu'elle mûrit quelques temps avant le Maïs à gros grains, elle pourrait par conséquent être avan-

geusement cultivée dans certains terrains , qui ne sont pas susceptibles de sécheresse.

Je cultive toutes les années un peu de ce Maïs-Nain , dont le produit est destiné à être distribué aux agriculteurs qui veulent s'occuper de ce genre de culture , et à qui je me ferai un vrai plaisir de donner les renseignemens nécessaires.

Plusieurs personnes à qui j'ai donné des graines de cette variété de Maïs les ont appréciées à leur juste valeur. Elles en ont étendu la culture , et l'ont propagée dans leur voisinage.

Cette variété est très propre à la nourriture des jeunes poulets , des pigeons , etc. ; et , au besoin , à celle de l'homme.

Elle est connue depuis long-temps de plusieurs cultivateurs , de nos contrées , mais comme je trouve qu'elle n'est pas assez répandue , j'ai pensé qu'il ne serait pas hors de propos de donner cet aperçu , qui peut faire naître l'idée à plusieurs propriétaires de la cultiver en grand , persuadé qu'ils se convaincront comme moi de son utilité et des avantages qu'on peut en retirer.

NOTE SUR UNE MODIFICATION APPORTÉE AU PROCÉDÉ OPÉRATOIRE Le plus ordinairement employé pour la Section du filet de la Langue.

PAR V. TAXIL,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin de la
3^e section du Dispensaire de Toulon, et membre de plusieurs
Sociétés Littéraires et Savantes.

Si l'examen des modes opératoires nombreux proposés pour la section du filet de la langue, dont la trop grande brièveté ou ses longues adhérences entravent le seul mode de préhension des alimens connus du nouveau né; si les méthodes diverses imaginées pour l'exécution de cette petite opération frappent l'attention de l'observateur, il en devra conclure qu'elle mérite de prendre place parmi les procédés chirurgicaux, et son importance ressortira d'autant plus qu'on ajoutera à l'hémorragie d'abord signalée par Gelse, et qui s'est si souvent montrée depuis, les inconveniens que De La Cerlata reprochait aux sages femmes de son temps, qui arrachaient le filet ou le coupaient avec l'ongle, ceux observés par Guillemeau, Riolan, ceux plus circonstanciés décrits par J. L. Petit,

soit dans son Traité des maladies chirurgicales, soit dans les Mémoires de l'Académie des sciences, pour l'année 1724 ; et enfin ceux que renferme la septième démonstration du Cours de médecine opératoire de Dionis. Tous ces divers modes d'opérer peuvent se diviser en deux classes : la première renferme les méthodes dans lesquelles on se servait de moyens naturels ou artificiels pour soulever la langue et en détruire le filet, tels sont ceux de Celse, de Paul d'Egine, d'Abul-Kasem, ou Abul-Casis, de De La Cerlata, de Friéderick, de Fabrizio d'Aquapendente, de J. Fabrice, de Ledran, de Mauriceau, etc. ; dans la seconde se rangent les procédés par lesquels on arrivait à la section du filet par des moyens mécaniques particuliers, tels que ceux de Hilden, de Scultett, de Solingen ; l'instrument à ressort de J. L. Petit, sa fente de la sonde cannelée ordinaire, la spatule fendue de Richter, de Callisen, etc.

Dans cette énumération nous avons omis, à dessein, de parler de la ligature du filet préférée par Avicennes et indiquée par Guillemeau, dans la deuxième partie de son ouvrage sur l'heureux accouchement, et de la section de cette espèce de repli fibro-muqueux avec un bistouri incandescent comme le pratiquait Lanfranc, parce que ne voulant, dans cette note, que montrer la prééminence du doigt sur tous les autres moyens indiqués pour soulever la langue, nous négligeons sans peine deux modes opératoires, dont l'un, dicté peut-être par la pusillanimité, occasionnait des douleurs ai-

gùes, suivant la remarque de Guillemeau (*loco citato*), et l'autre, expression de l'art chirurgical du quatorzième siècle, devait souvent être la source de graves accidens..

Ne voulant pas entrer ici dans des détails anatomiques trop étendus, qui trouvent cependant si bien leur place en tête de tous les Manuels opératoires, nous nous contenterons de dire avec A. Burns (*Chirurgical anatomy*, pag. 239) : « Que ce ne sont pas seulement les rapports du tronc de l'artère linguale que l'étudiant doit connaître, il doit ne pas ignorer quels sont ceux de l'artère ranine avec le frein de la langue. Il verra alors combien il est blâmable l'usage de porter la pointe des ciseaux en haut et en arrière, quand on coupe le filet ; il apprendra que l'artère ranine passe précisément sur l'attache du frein, que pour l'éviter il faut plutôt incliner en bas la pointe des ciseaux, que si on ne le fait pas, l'artère sera intéressée. »

Exposons maintenant le procédé le plus en honneur et mettons-le en parallèle avec la Modification que nous proposons. On lit, à la page 67 du tome III des *Nouveaux éléments de médecine opératoire*, de Monsieur le professeur Velpeau : « Que l'enfant étant assis (suivant la méthode de Ledran), la tête renversée sur sa nourrice, ou quelqu'autre personne qui ne se laisse pas effrayer par ses cris, le chirurgien lui soulève la langue avec un ou deux doigts de la main gauche, pendant qu'avec l'autre main, armée des

« ciseaux mousses , il en divise rapidement le
 « frein. Toutefois , comme le volume des doigts
 « gêne souvent le reste de l'opération , on a géné-
 « ralement adopté , depuis J. L. Petit , une sonde
 « cannelée dont la plaque fendue , mise à leur
 « place , protège en outre tous les vaisseaux. Lors-
 « que le filet est bien engagé dans la bifurcation de
 « cette plaque , l'opérateur en relève un peu la ti-
 « ge vers le front de l'enfant , afin de repousser
 « la langue en arrière et en haut , introduit ensuite
 « les ciseaux par dessous , et coupe d'un seul trait
 « la membrane ainsi tendue , en ayant soin de
 « diriger la pointe de l'instrument un peu en bas ,
 « pour être plus sûr de ne faire courir aucun ris-
 « que aux artères ranines. »

Mais cette manière d'opérer est-elle facile ? est-elle exempte de tout danger ? voici ce qu'il arrive lorsqu'on en use : l'introduction dans la bouche de l'enfant d'une plaque de sonde cannelée n'est pas aisée , car celui-ci se démène , s'agitte , pleure en contractant obstinément ses lèvres ; si cependant on parvient à l'introduire , alors c'est la rainure dans laquelle s'engage le filet qui le maintient incomplètement , parce que dans les mouvements que l'enfant imprime à sa langue , organe doué d'une mobilité extrême , il échappe à son action. Si on pousse la sonde trop en arrière on efface le relief du filet , et on ne peut plus le couper ; si on ne l'enfonce pas assez , la plaque n'est plus un bouclier pour les ranines , qu'on peut blesser. Voilà pour le premier temps de l'opération.

Le deuxième temps présente des obstacles non moins grands; il s'agit d'introduire dans la bouche des ciseaux qu'on doit faire agir sur le filet; l'agitation de l'enfant ne permet pas qu'on atteigne ce but aisément, et lorsqu'on y est parvenu, où on n'a détruit qu'incomplètement l'obstacle, ou où on s'est exposé au danger bien plus grave d'intéresser les ranines qui sont d'autant plus faciles à atteindre, qu'elles deviennent superficielles en approchant de la pointe de la langue où la muqueuse les recouvre presque seule.

La rainure de la plaque et celle-ci elle-même n'ont pour but que d'emprisonner le filet et de relever la langue en le distendant. Mais nous avons vu, et chaque praticien a pu l'éprouver lui-même, que cette action est illusoire, et il ne sera pas difficile de comprendre qu'on peut y suppléer très commodément par le doigt index qui réunit, à la propriété de sentir, celle de tenir lieu de la vue; ce doigt peut en outre suivre tous les mouvements, de la tête et de la langue, distendre le filet, servir de point d'appui à un instrument plus simple que ne le sont des ciseaux, puisqu'une seule lame, obtuse à sa pointe, qu'on introduira toujours sans difficulté, à cause de l'ouverture forcée de la bouche par la présence du doigt dans elle, peut opérer la section sans exposer à nul accident.

Or, comme c'est en traitant les sujets les plus simples dans l'art des opérations qu'on a besoin de la précision la plus grande, nous proposons les modifications suivantes:

L'enfant placé sur les genoux d'un aide , qui en assujettit la tête sans la renverser en arrière , reçoit dans la bouche l'indicateur de l'une des deux mains du chirurgien , qui a soin de le placer sur l'une des faces latérales du filet , de telle façon que son extrémité ou sa pulpe touche au cul de sac formé , en haut par la langue , en bas par le plancher buccal , en dedans par la cloison du frein . La face dorsale du doigt sera tournée du côté de la joue , et la palmaire sera immédiatement en rapport avec le filet . Une branche de ciseaux ou autre instrument analogue , obtus à sa pointe , sera placé de l'autre côté de la cloison qu'on traversera en arrière en pressant fortement l'extrémité libre de la lame sur le repli interposé entr'elle et le doigt , lorsque la ponction sera faite ; on terminera la section en retirant vers soi l'instrument que soutient et que guide toujours le doigt .

On parvient ainsi , sans beaucoup de peine , à diviser les tissus tendres et mous qui constituent le frein de la langue de l'enfant . Le sujet le plus avancé en âge que nous ayons opéré , avait atteint sa quatrième année , le filet était fort et trop longuement adhérent à la langue , il n'a cependant pas résisté davantage que ceux des enfants plus jeunes , qui sont les sujets de l'observation journalière . Notre procédé s'applique à toutes les variétés que peut offrir la brièveté du filet : et ici , comme dans le mode opératoire le plus en usage , il faut , pour être à l'abri de toute hémorragie , que la pointe de l'instrument dont on se sert soit

tenué basse. Jamais, depuis dix ans environ que nous en usons *exclusivement*, nous n'avons remarqué d'accidens.

L'hémorragie légère qui succède à cette opération ne peut donner nulle inquiétude. La solution de continuité qui en résulte reste deux ou trois jours à se cicatriser, après avoir revêtu cet aspect blanchâtre propre aux ulcérations des muqueuses.

En modifiant le procédé ancien comme nous le proposons, on n'a donc à redouter aucun inconvenient; on se met en garde contre l'hémorragie qui, chez quelques enfans a amené la mort, on évite les accidens nerveux signalés par Riojan, qui témoigne avoir vu arriver soudain, après l'opération, des convulsions à la langue sans que l'enfant pût prononcer (Pendant quelques instans, sans doute, seulement) aucune parole, parce que notre incision est régulière, puisqu'elle est dirigée par un agent intelligent, qui est le doigt. On n'a pas à craindre le renversement de la langue dans le pharynx, dont les modernes en contestent la possibilité à J. L. Petit, qui en a vu trois cas, dont deux durant la vie des sujets, et le troisième après la mort; car on est maître de mesurer la profondeur de la section, qui doit toujours être proportionnée à l'étendue du vice de conformation. Au nombre des avantages que notre manière d'opérer offre se trouve la facilité de cacher l'appareil, source de peines pour les personnes du sexe qui en général sont forcées de nous assister. Il est toujours aisé

de cacher un petit instrument unique dont on a besoin pour exécuter cette manœuvre opératoire.

En systématisant ainsi l'usage du doigt dans la section du filet de la langue, nous n'avons eu que l'intention de simplifier le seul moyen propre à redresser efficacement un vice de conformation qui est loin d'être aussi fréquent qu'on le pense communément.

Quelques anciens et quelques modernes ne se servaient des doigts que pour soulever la langue et tendre le filet; nous, nous jugeons ces précautions inutiles et nous ne demandons nul autre service au seul doigt dont nous recommandons l'usage, que celui de servir de point d'appui à la lame des ciseaux et de régulateur à l'incision, la vive arête qu'on remarque au voisinage du tranchant de l'instrument, garantit le doigt de toute atteinte. La plaie, quoique faite par pression ne sera ni contuse ni déchirée; car la mollesse des tissus sur lesquels on opère s'oppose à de pareils résultats. Elle sera facile à guérir, les mouvements de l'organe en préviennent l'agglutination.

Malgré la futilité de cette note, nous la soumettons sans crainte au jugement des hommes de l'art, qui ont pu apprécier par expérience l'embarras qu'offrent quelquefois des circonstances très ordinaires et très communes.



MÉMOIRES

SUR

LES RÉFORMES À FAIRE SUBIR À L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DANS LA VILLE DE TOULON.

Lu dans la Séance du 1^{er} Mars,

Par M. CUREL,

Chef d'institution à la Valotte.

Un gouvernement absolu est aussi impossible avec un peuple éclairé, qu'un gouvernement représentatif est dangereux avec un peuple ignorant. L'arbitraire, le privilège et la centralisation sont les attributs naturels et nécessaires du despotisme; et comment imposer l'arbitraire, le privilège et la centralisation sur des hommes qui ont le sentiment profond de leurs droits, et la force de les faire respecter? La participation active à la souveraineté, par le moyen de l'élection, l'égalité et la liberté civile et politique sont des conditions d'un gouvernement représentatif; et comment accorder, sans danger, la jouissance de semblables droits à des hommes capables d'abuser de tout,

susceptibles de subir toutes les influences, et n'ayant d'autre frein que la crainte impuissante des lois? Si donc le pouvoir absolu, dans l'intérêt de sa propre conservation, s'oppose de toutes ses forces à l'émancipation intellectuelle des masses, le gouvernement représentatif, par là même raison, doit la favoriser au prix des plus grands sacrifices. Avec un régime de liberté, l'instruction populaire peut seule donner au pays, ordre intérieur, prospérité, stabilité, puissance.

Le gouvernement issu de la révolution de juillet a compris cette grande vérité, mieux qu'aucun des gouvernemens qui l'ont précédé; et nous devons regretter qu'il n'ait pas marché d'un pas ferme dans la voie du progrès, en jetant d'abord les bases d'un vaste système d'enseignement national, gradué et professionnel.

Ce que le gouvernement n'a pas osé, les conseils municipaux doivent l'oser; car mieux que lui ils connaissent les besoins des localités, et les moyens de les satisfaire.

Il serait glorieux pour le conseil municipal de la première ville du département de prendre l'initiative sur ce grand objet, et de donner au Midi de la France cette nouvelle preuve de ses lumières et de son patriotisme.

L'enseignement public dans la ville de Toulon ne satisfait en aucune manière aux besoins de la population. Les connaissances acquises par les classes inférieures de la société, dans les écoles gratuites d'enseignement mutuel et des frères igno-

vautins suffisent à peine aux premières nécessités de la vie. Les élèves en sortent sans avoir aucune notion sur la tenue des livres , sur le dessin linéaire et sur la géométrie pratique. Dès qu'ils savent lire , écrire et un peu calculer , on les jette dans les ateliers , le petit commerce et la marine , destinés à fonctionner comme des machines , sans pouvoir se rendre compte d'aucune de leurs opérations. Or , cette instruction est évidemment trop faible , pour tourner des esprits vers les idées d'ordre , d'économie , d'industrie et de travail. Elle est donc sans utilité pour les mœurs , sans profit pour la société.

Un autre établissement est à la charge de la commune. Il est consacré aux études supérieures ; et destiné à fournir des élèves aux écoles de droit et de médecine , des sujets au commerce , à la grande propriété et aux diverses administrations tant civiles que militaires. C'est le dépôt de la littérature et des sciences , et à ce titre il présente le caractère d'une grande utilité publique. Mais le Collège remplit-il sa véritable destination ?

Avant d'examiner cette question importante , je dois protester contre toute interprétation qui ferait supposer à mes paroles un autre but que le progrès intellectuel et moral de mes concitoyens. Je ne dirai rien au reste que je ne puisse démontrer , et ce ne sera pas de la part des savans professeurs du collège que je recevrai un démenti , si je résous la question négativement. Il n'est aucun d'eux qui , sur ma demande , ne se crût obli-

gé de répondre : Non , le collége ne remplit pas son utile destination.

En effet quelle est la base de l'instruction qu'on y reçoit ? Le latin et le grec. Au tour de ces deux astres gravitent , comme d'imperceptibles satellites , toutes les autres connaissances indispensables à l'homme social. Quoique notre célèbre Béranger nous ait prouvé qu'on peut devenir poète , et très grand poète sans le secours du grec et du latin , je n'ai garde d'en contester le mérite. Je suis même d'avis que le littérateur doit professer pour les langues anciennes autant de respect que le peintre pour l'Apollon de Belyédère ou pour un tableau de Raphaël. Mais je trouve déraisonnable qu'on torture un enfant pendant huit ou dix ans pour lui apprendre des choses dont il ne fera peut-être usage que le jour de son premier examen ; c'est qu'on établisse comme principal , ce qui ne devrait être considéré que comme un simple accessoire.

Une grande révolution s'est opérée dans nos institutions et dans nos mœurs. Elle a changé nos habitudes et nos besoins , et au lieu de suivre l'immense mouvement progressif , l'enseignement est resté stationnaire et isolé.

Aussi qu'arrive-t-il ? que sur cinquante élèves qui débutent par la classe qu'on nomme huitième cinq ou six seulement arrivent à la dernière qu'on nomme philosophie. Tous les autres se sont arrêtés en route , de lassitude et de découragement. C'est ordinairement à l'âge de quinze ans , époque

où commence à se faire sentir le besoin de l'indépendance , des plaisirs et d'un état que les élèves se laissent prendre par le dégoût , et qu'ils demandent à s'affranchir des lisières scolastiques aussi pesantes pour eux que des chaînes de fer.

Ainsi sont jetés tous les ans dans la société , un grand nombre de jeunes gens , tout bariolés de grec et de latin , mais incapables de tenir la moindre correspondance , la plus simple comptabilité ; à charge à leurs parens ; ne sachant où donner de la tête ; frappant vainement à la porte de toutes les administrations , mécontents du gouvernement qui n'a pas de place à leur donner ; mécontents de leurs parens qui ne leur offrent aucune ressource , et dont ils font le désespoir ; mécontents de tout le monde excepté d'eux-mêmes , et subissant enfin , mais à regret , les lois de la nécessité qui les pousse sans connaissances utiles , vers les travaux industriels.

Si ce fait pouvait être contesté , j'en appellerais au témoignage de la plupart de ceux qui ont fait leurs études au collège , au témoignage des professeurs eux-mêmes , et à celui des pères de famille qui , pour donner à leurs enfans une éducation assortie aux nécessités de l'époque , sont obligés d'invoquer le concours des maîtres particuliers.

Le collège ne remplit donc pas le but de son institution ; et la commune qui le soutient à grands frais , n'en retire donc pas les avantages qu'elle devrait en obtenir.

Il est donc vrai de dire que l'enseignement pu-

blic, envisagé sous un point de vue général, n'a pas satisfait en aucune manière aux besoins de la population.

Ce grand inconvénient provient de trois causes :

1^o du défaut d'ensemble ;

2^o du défaut de gradation ;

3^o du défaut de spécialité.

Pour imprimer à l'enseignement un grand caractère d'utilité publique, il faudrait donc :

1^o Modifier l'enseignement primaire conformément aux dispositions du projet de loi présenté récemment à la discussion des chambres, dans le chapitre relatif aux écoles du 1^{er} degré, et demandé par l'excellent journal des connaissances utiles, auquel je dois l'idée des réformes que je propose.

Or, voici quel devrait être à mon avis, le programme des écoles élémentaires et gratuites :

Education morale et religieuse,

Art de lire et d'écrire correctement,

Ecriture sous dictée,

Art de parler facilement,

Calcul,

Système légal des poids et mesures,

Tenue des livres de commerce, simplifiée.

2^o Etablir, ainsi que l'a déjà proposé M. Hernandez, une école gratuite intermédiaire, ou école primaire supérieure, conformément au même projet de loi, en faisant subir au programme présenté par le gouvernement quelques modifications réclamées par les besoins de la localité.

Le programme de l'école gratuite intermédiaire serait :

Elément de littérature,
Histoire,
Géographie,
Dessin linéaire,
Notions d'arpentage et de géométrie pratique;
Notions de chimie,
Idem de physique,
Idem d'hygiène.

3^e Rendre le collège à sa véritable destination, en y introduisant l'enseignement des connaissances qui appartiennent exclusivement au domaine de l'instruction supérieure.

Voici, à mon avis, quel devrait être son programme :

Langues latine et grecque,
Haute littérature,
Philosophie,
Histoire et géographie universelles,
Mathématiques,
Physique,
Chimie,
Physiologie,
Droit civil,
Idem commercial,
Idem administratif.

Ces cours divers, sans être complets, devraient être assez étendus pour suffire aux besoins du ci-

toyen propriétaire , industriel , fonctionnaire ou administrateur. Trois ans seraient consacrés par les élèves aux études supérieures.

Après avoir établi cette gradation dans l'enseignement public , il ne s'agirait plus que de veiller à ce qu'aucun élève ne passât , sans un examen préalable , des écoles élémentaires à l'école intermédiaire et de celle-ci au collège. A cet effet , un comité spécial aurait à prononcer sur l'aptitude des élèves-candidats , après des examens particuliers qui auraient lieu dans les premiers jours de chaque trimestre. Ces examens seraient de rigueur , soit que les élèves fussent présentés par les directeurs des écoles gratuites , soit qu'ils eussent été enseignés dans les institutions particulières.

Les avantages qui ressortiraient de cette combinaison , pour l'instruction elle-même et pour la population , seraient immenses. Je vais en indiquer les principaux.

1° A quelqu'époque qu'un enfant fût retiré de l'école , il pourrait faire usage des connaissances qu'il aurait acquises. Toute son instruction lui servirait ; rien ne serait perdu pour lui.

2° On pourrait appliquer dans l'enseignement , les méthodes les plus expéditives , et les plus propres au développement de l'intelligence , sans qu'un enfant eût à redouter les conséquences d'un changement de professeur. L'étude des langues mortes n'absorberait plus le tiers de la vie , et l'élève , parvenu à l'âge de raison , déjà préparé par la connaissance de la langue maternelle , et par les

autres études qui auraient formé son jugement, apprendrait le Grec et le Latin avec autant de facilité qu'il apprend l'Allemand et l'Anglais. La division des élèves par classes serait détruite.

3° La rivalité que la liberté d'enseignement établirait entre les écoles gratuites et les institutions particulières, tournerait entièrement au profit de l'émulation, et des progrès plus rapides et plus nombreux en seraient la conséquence nécessaire.

4° On ne verrait plus dans l'école supérieure cette foule de paresseux ou d'ineptes qui entravent et désespèrent les professeurs, et dont l'exemple toujours contagieux, exerce sur tout l'établissement une si funeste influence.

5° Les nombreux abus qui naissent de l'amalgame des âges, cesseraient. La discipline y serait plus facile à maintenir, et les mœurs y trouveraient plus de garanties.

6° Les études seraient plus fortes et plus larges. Un élève en sortant du collège serait propre à tout; et la population entière se ressentirait de la nouvelle impulsion qu'aurait reçue l'instruction soit élémentaire soit supérieure.

J'ai parlé de l'état actuel de l'enseignement public dans notre commune, des grandes réformes dont il est susceptible, et des avantages qui en ressortiraient. Il me reste à dire comment toutes ces améliorations pourraient se faire, sans surcharger le budget des dépenses. Souvent les plans les plus beaux et les plus utiles restent éternellement dans les cartons, parce que leur exécution exigerait des

sacrifices disproportionnés aux ressources de l'administration. Cette cause n'existerait pas ici.

Les allocations portées au budget en faveur de l'instruction publique, s'élèvent à la somme de 20,300 fr., dont 16,700 pour le collège et 3,600 pour l'enseignement primaire. (1)

Qu'il me soit permis de faire remarquer ici combien cette répartition me paraît inégale ; si je considère l'objet de l'allocation et les résultats qu'on veut raisonnablement obtenir. A parler rigoureusement, la commune ne doit l'instruction qu'à la classe pauvre et laborieuse. C'est elle qui en a le plus de besoin ; c'est elle qu'il importe le plus de régénérer. Les riches, quoiqu'il arrive, trouvent toujours le moyen de faire instruire leurs enfans. Sans parler des établissemens particuliers qui leur sont ouverts, le gouvernement entretient pour eux à grands frais, des écoles de droit et de médecine, et des collèges royaux disséminés sur toute la surface de la France. Cependant la classe industrielle qui, en définitive, paye les trois quarts du budget communal, n'y trouve pour son enseignement que la modique somme de 3,600 fr. d'après la nouvelle combinaison, le conseil municipal ne pourrait plus encourir le reproche de favoriser le riche au préjudice du pauvre, puisque l'élève ne serait possible d'aucune rétribution et que l'école inter-

(1) Je ne parle pas ici de la rétribution de 4,500 fr. que la commune perçoit sur le Collège. Cette somme serait balancée par la suppression des bourses communales qui deviendraient sans objet.

médiaire participerait aux leçons des professeurs du collège , comme on de verra plus bas.

Comme les deux écoles élémentaires seraient la source principale où puiseraient les deux autres établissemens supérieurs , il serait nécessaire de leur maintenir le chiffre de 3,600 fr. , quoiqu'elles fussent absolument identiques. Les professeurs qui en auraient la direction , devraient avoir une capacité proportionnée à l'importance du programme qu'ils auraient à suivre. De leur zèle et de leur savoir dépendrait en grande partie le succès de tout le système.

L'école intermédiaire que je propose d'établir dans un local séparé , moins nombreuse que l'école élémentaire , mais plus nombreuse que le collège , devrait inspirer un intérêt tout particulier , par l'immense utilité des objets qui y seraient enseignés. (i) Cependant elle n'exigerait qu'une allocation de 3,600 fr. , comme l'école élémentaire , parce qu'il lui suffirait d'un directeur et d'un professeur adjoint ou préfet des études , les autres professeurs devant être détachés du collège aux heures désignées , sans que le service des hautes études pût en souffrir en aucune manière , ainsi que je vais le démontrer.

Le corps enseignant du collège serait composé de huit personnes , savoir :

(i) Le département trouverait dans ce nouvel établissement une excellente école normale pour l'instruction primaire.

Un principal , chef des professeurs et leur substituts en cas de besoin ,

Un professeur de littérature et de philosophie ,

Un professeur d'histoire et de géographie ,

Un professeur de grec et de latin ,

Un professeur de physique , chimie et physiologie.

Un professeur de droit ,

Un professeur de mathématiques ,

Un professeur adjoint ou préfet des études .

Or , comme le collège , débarrassé de toutes les classes élémentaires , serait nécessairement peu nombreux , il s'en suivrait qu'à l'exception du professeur du grec et du latin et de celui de littérature et de philosophie , les autres professeurs n'auraient que deux heures tout au plus de travail par jour . Serait-ce trop exiger d'eux , que de les soumettre à consacrer encore d'eux heures à l'enseignement des élèves de l'école intermédiaire , chacun pour la partie qui le concerne ?

En portant à 2,000 fr. les appointemens du principal et ceux de chaque professeur , et à 1,200 , le traitement du préfet des études , l'allocation en faveur du collège ne s'élèverait qu'à 15,200 fr. en ajoutant à cette somme la double allocation de 3,600 fr. pour l'école élémentaire et pour l'école intermédiaire , la commune ne serait en faveur de l'enseignement public , assis sur les plus larges bases , qu'une dépense annuelle de 22,400 fr. Cette somme ne dépasse que de 100 fr. le chiffre porté au budget , avant la suppression du traitement

assigné au principal. Il serait juste de le lui restituer, parce que le nombre des pensionnaires serait peut-être moins considérable, à cause des conditions rigoureuses attachées à l'admission des élèves au collège.

Ainsi s'opèrerait, sans surcharger le budget communal, une réforme hautement réclamée par les besoins de la population. Il est à présumer qu'elle n'éprouverait de l'opposition que de la part de quelques pères de famille qui, pleins de vénération pour les anciens usages, s'alarment en entendant sonner à leurs oreilles le mot innovation, et qui croiraient leurs enfans condamnés à l'ignorance, s'ils ne débutaient dans la carrière littéraire, appuyés sur le *verbe déponent* et le *que retranché*. Que ces bons pères se rassurent : nous ne prétendons déclarer la guerre ni au grec ni au latin. Au contraire, nous voulons rendre plus prompte et plus facile, une étude qui, par les difficultés et les *pensums* dont elle se présente escortée, fait le supplice du jeune âge. Nous voulons rendre l'élève capable de faire en six mois, plus de progrès qu'il n'en fait aujourd'hui en trois ans. Il n'est aucun professeur instruit et de bonne foi, qui ne dise avec moi que la chose est possible.

D'ailleurs, si par la mesure que je propose, quelques intérêts privés se trouvaient froissés, faudrait-il sacrifier à cette considération, les immenses avantages que toute la population doit en retirer ? Qu'on me cite une réforme, une découverte, un établissement quelqu'éminemment uti-

les qu'ils aient été qui n'aient contrarié quelques opinions , blessé quelques existences. En fait d'administration publique , je crois que les demi-mesures et les tergiversations sont toujours funestes. Dès qu'un abus surgit , il faut l'extirper ; dès qu'une amélioration évidente peut s'opérer , il faut l'entreprendre , sans se mettre en peine des répugnances des uns et des récriminations des autres. C'est ainsi que le gouvernement d'une ville ou d'un pays doit toujours se placer à la tête du mouvement progressif de la civilisation. Il manque à ses devoirs , s'il se laisse devancer par l'opinion publique. Certes , le conseil municipal et les magistrats de la ville de Toulon , ont trop à cœur tout ce qui intéresse le bien-être de la société , pour jamais encourir un semblable reproche.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR TOUSSAINT-LOUVERTURE.

Un grenadier peut mal écrire, mais il dit la vérité.

(Epigraphe de mon journal inédit, sur les opérations militaires de l'armée française à Saint-Domingue en 1802 et 1803.)

L'homme extraordinaire qui a su fixer, pendant dix ans, les regards de l'Amérique et de l'Europe; celui qui, sans instruction et de l'état le plus abject, a eu le talent de s'élever au plus haut rang de la société, et qui même a refusé la souveraineté de la plus belle et de la plus riche colonie du monde; celui qui, sans aucune connaissance, placé à la tête d'une tourbe d'hommes à demi-sauvages, a su les plier à la discipline la plus sévère; celui qui par de sages règlements, parvint à faire ressusciter l'île, en forçant ces mêmes hommes à reprendre les fatigants travaux de ce climat de feu; celui qui, d'un regard, faisait mouvoir tant de milliers de satellites, qui lui étaient entièrement dévoués, sut vaincre ses rivaux et parvint à expulser de l'île les troupes guerrières de la première

puissance maritime du globe ; ce Spartacus , pré-dit par Reynal ; TOUSSAINT-LOUVERTURE enfin , fut un de ces êtres surprenans que la nature ne produit qu'à de longs intervalles , dont on a beaucoup parlé , et que peu de personnes connaissent.

Ainsi qu'on débite mille choses extraordinaires et souvent invraisemblables de tout homme qui sort de la sphère où semble l'avoir placé la nature , de même il a été publié sur le compte de Toussaint-Louverture mille et mille fables plus absurdes les unes que les autres . Il ne lui a manqué ni partisans ni détracteurs . Les premiers , au nombre desquels il ne faut pas oublier de joindre ses adulateurs , n'ont cessé de le prôner et de le combler d'éloges ; les autres se sont plu à déverser sur lui l'opprobre , le mépris et l'infamie ; ceux-là en ont fait un être humain , doux , compatissant et religieux , ceux-ci l'ont représenté comme un monstre dégoûtant de sang , cruel , atroce , hypocrite , fanatique et dissimulé . Tantôt il était cité comme un génie supérieur , d'autres fois on le mettait au rang des hommes à qui la nature a refusé l'intelligence . Tous ces portraits ont été outrés suivant la passion , la position et l'opinion de ceux qui les traçaient .

Voici ce que j'ai pu recueillir , sur les lieux , de plus positif sur ce nègre illustre , qui occupera une place saillante dans l'histoire .

TOUSSAINT-LOUVERTURE naquit aux environs du Cap-Français , dans l'habitation Bréda , dont le comte de Noë était propriétaire . Il fut d'abord employé aux divers travaux des jeunes esclaves de

sa couleur. Plus tard la garde des bestiaux de l'habitation lui fut confiée. Il conduisait aussi les cabrouets (1) qui portaient les cannes à sucre au moulin, ou les denrées au marché. C'est pendant les longs loisirs que lui procuraient ses occupations pastorales, que Toussaint apprit presque de lui-même à lire ; car la première instruction qu'il reçut, dit-on, du nègre Pierre-Baptiste, peut être regardée comme entièrement nulle. Cette connaissance et celle de quelques simples, dont il avait étudié les vertus, l'ayant rendu un personnage important parmi les autres esclaves, M. Bayon de Libertat, procureur de l'habitation, voulut le voir et l'ayant trouvé intelligent, vif et gai il se l'attacha en qualité de cocher. C'est dans ce nouvel emploi que Toussaint se perfectionna dans la lecture et qu'il apprit à écrire. Car il est de toute fausseté, comme plusieurs le prétendent, qu'il sut à peine signer son nom. Je puis prouver le contraire, puisque j'ai en ma possession le portefeuille de Dessalines, dans lequel se trouvent, entr'autres papiers très curieux, plusieurs lettres autographes de Toussaint-Louverture.

Il avait près de cinquante ans quand les premiers massacres ensanglantèrent le sol de Saint-Domingue, en 1791. Il n'y prit aucunement part, et continua de servir son maître avec zèle et fidélité.

Il était connu sous le nom de Toussaint-Bréda, de celui de l'habitation où il avait reçu le jour. Il

(1) Espèce de petites charrettes.

ne prit que plus tard le nom de Louverture. On prétend qu'il voulait faire allusion à la carrière qu'il allait ouvrir aux hommes de sa caste. Il était bien plus naturel alors qu'il adoptât celui de LIBERTAS, que portait son maître, d'autant que c'est un usage généralement adopté dans les colonies, d'ajouter aux prénoms des esclaves, le nom patronique de leurs maîtres.

Trois nègres esclaves étaient à la tête de l'insurrection dans le département du Nord de Saint-Domingue. C'était les trop fameux Bouckinant, Biassou et Jean-François. Ils avaient chacun leur bande. Toussaint était intimement lié avec ce dernier, qui probablement dut l'engager à se joindre à lui; mais il laissa agir ces chefs sans prendre la moindre part à leur révolte.

En 1792, Toussaint qui, jusqu'alors, avait paru très attaché à ses devoirs, quitte l'habitation Bréda pour s'enrôler sous les drapeaux de Biassou, qui se trouvait à la tête de l'insurrection dans cette contrée. Bouckmant avait été tué dans une rencontre. Biassou ne tarda pas de faire de Toussaint son capitaine des gardes.

Jean-François qui, quoiqu'à la tête d'un grand nombre de révoltés, se trouvait éclipsé par Biassou, dont l'autorité le choquait, se concerta avec Toussaint pour arrêter ce dangereux concurrent. Le capitaine des gardes trahit son chef et le livra à Jean-François. Celui-ci récompensa cette trahison en lui donnant un commandement dans ses bandes.

C'est peu avant cette époque que Toussaint intenant en pratique la connaissance de quelques remèdes, se qualifiait de médecin des armées du roi. Car il est à remarquer que c'est au cri de : Vive le roi, vive l'ancien régime ! que les premiers nègres révoltés, combattaient contre les blancs partisans de la révolution, et que par une contradiction manifeste ils avaient adopté pour devise : Vivre libre ou mourir.

En 1793, l'Espagne, avec qui nous étions en guerre, chercha, pour nuire à nos établissements, sans calculer les fruits amers qu'elle pourrait en recueillir un jour pour ses possessions, à attirer sous ses drapeaux et à sa solde, les noirs rebelles.

Elle y parvint facilement par les faveurs dont elle combla leurs chefs. Jean-François fut nommé Lieutenant-général avec des titres et des décosrations. Toussaint obtint le brevet de colonel.

Il combattit, en 1793, avec ses bandes réunies aux troupes espagnoles, contre les phalanges républicaines, et ses marches furent toujours tracées par le pillage, l'incendie et le massacre. Il rejeta les propositions avantageuses qui lui furent faites par les commissaires du gouvernement Sonthonax et Polverel.

En 1794, le général en chef Laveaux, commandant les troupes françaises, était réduit aux abois. Il fit faire de nouvelles propositions à Toussaint, qui déjà avait le plus grand ascendant sur les hommes de sa couleur. Entr'autres avantages, il lui offrait de le faire reconnaître en qualité de

général de brigade, avec un commandement. Celui-ci qui n'ignorait pas les succès de nos armées en Europe, contre les Espagnols, présumant que cette nation fatiguée d'une guerre onéreuse, ne laisserait pas échapper la première occasion de faire la paix avec la France ; pensant que ses services devenant alors inutiles, il serait mis de côté et redeviendrait un être nul ; sachant aussi que la Convention venait, par un décret, de confirmer et de proclamer la liberté de tous les esclaves, s'empressa d'accepter les offres du général Laveaux, d'autant qu'il avait une connaissance intime des sentimens philanthropiques de ce général pour les noirs.

S'il est vrai, comme plusieurs personnes me l'ont assuré, que Toussaint fit ses adieux aux troupes espagnoles, sous ses ordres, en ordonnant leur massacre, ce trait dénoterait une ame profondément atroce, et il serait d'autant plus affreux qu'il aurait commis ce crime, immédiatement après avoir renouvelé son serment de fidélité au gouvernement qu'il servait et qu'il allait trahir, et en sortant d'entendre la messe et de communier. Il croyait, sans doute, en agissant ainsi, faire oublier les massacres qu'il avait ordonnés contre les malheureux blancs et les mulâtres de la partie française, quand il servait dans les bandes de Bias-sou, puis sous les drapeaux espagnols.

Ce fut le 25 juin 1794 qu'il se serait souillé de ce noir forfait.

La défection de Toussaint remit sous l'autorité

de la France, tous les postes qu'occupaient ses troupes et les Espagnols qui avaient été sous ses ordres.

Le général Laveaux, qui connaissait la mesure de la bonne foi de Toussaint, était d'abord sur ses gardes avec lui, mais après la preuve du dévouement qu'il en reçut au Cap, il lui voua la confiance et l'attachement le plus sincères.

Le mulâtre Villate, commandant la ville du Cap, s'était mis à la tête d'une conspiration contre le général Laveaux. Il le fit arrêter, ainsi que l'ordonnateur de l'armée Perroud, et les fit étroitement incarcérer. A cette nouvelle, Toussaint rassemble ses troupes, se met à leur tête, marche sur le Cap, met en fuite toute la faction qui s'était formée contre son protecteur, rompt ses fers et le replace au timon des affaires. Le général Laveaux, en reconnaissance de ce bienfait, proclame, le 20 mars 1796 (1), Toussaint-Louverture son second dans le commandement de la colonie, et le commissaire du gouvernement Sonthonax lui accorde, en même temps, le grade de général de division.

Un an après, en mars 1797 (2), les commissaires du Directoire exécutif le nommèrent général en chef de l'armée de Saint-Domingue.

Il serait inutile d'énumérer tous ses démêlés avec les différens commissaires et agens envoyés de France; il sut par adresse, par rusé ou par force, s'en défaire successivement.

(1) 30 ventôse an 4.

(2) Germinal an 5.

La guerre longue et meurtrière qu'il eut à soutenir contre les Anglais, qui s'étaient emparés d'une grande partie de nos possessions du Sud et de l'Ouest de l'île, et qui furent enfin contraints de l'évacuer, annonce un homme d'un génie vaste et supérieur.

En octobre 1798 (1), quand les Anglais, sous les ordres du général Maitlan, évacuèrent, par capitulation, le môle Saint-Nicolas, seule place qu'ils possédaient encore dans l'île, ce général proposa à Toussaint de le faire reconnaître par l'Angleterre, comme souverain de Saint-Domingue.

Il est aisé de deviner dans quel but fut faite une pareille proposition, par un agent de la puissance la plus jalouse de la France. Toussaint n'hésita pas à la rejeter. Était-ce désintérêt? Son refus provenait-il de son attachement à la métropole? Préférait-il sa qualité de général en chef, avec le pouvoir absolu dont il jouissait, à un vain titre qui n'eût rien ajouté à son autorité? Ou pensait-il qu'il n'était pas temps encore de secouer le joug de la France, et de se ceindre le front du bandeau royal? Cette dernière pensée était, sans doute, celle qui le dominait; mais ostensiblement il voulait toujours paraître dévoué à la mère-patrie.

Son entrée au môle Saint-Nicolas, fut réellement celle d'une tête couronnée. Toutes les troupes anglaises étaient sous les armes. Elles manœuvrèrent

(1) Vendémiaire an 7.

et défilèrent devant lui. Le bruit du canon se mêlait au son d'une musique guerrière et à celui de toutes les cloches. Le clergé vint processionnellement le recevoir sous le dais. Après un repas somptueux, qui lui fut donné par le général Maitlan, celui-ci lui fit présent, au nom de son souverain, de deux superbes pièces de canon, du magnifique service d'argenterie qui avait servi au banquet, ainsi que de la maison du gouvernement richement meublée. Cet hôtel avait été construit par les anglais pendant leur séjour dans cette place.

¶ Peu de jours après l'entièbre évacuation des troupes anglaises, il contraignit le général Hédouville, récemment envoyé à Saint-Domingue par le Directoire, en qualité d'agent, à se rembarquer pour retourner en France.

Toussaint n'ayant plus les Anglais à combattre, put disposer de toutes ses forces; aussi les réunit-il pour les employer contre le seul antagoniste qui lui restât et qu'il redoutait beaucoup. Ce compétiteur qu'il avait raison d'appréhender, était le général mulâtre Rigaud, homme d'un génie fécond en ressources, et l'ennemi implacable de Toussaint. Il commandait dans le sud et dans une partie de l'Ouest. Les gens de sa caste lui étaient aussi entièrement dévoués, que les nègres étaient fanatisés pour leur chef. A l'orgueil, à la haine et au mépris, les gens de couleur joignaient la bravoure, la vengeance et la cruauté, et quoique moins

nombreux que les noirs, ils n'en étaient pas moins redoutables. Avec de semblables dispositions des deux côtés, il n'est pas étonnant qu'il se soit commis des horreurs de tout genre. Après mille et mille rencontres, Rigaud succomba. Il se vit obligé, ainsi que ses principaux partisans, de s'embarquer pour la France. Il quitta Saint-Domingue en juillet 1800 (1). Dès-lors Toussaint eut sous son commandement toute la partie française de l'île.

Libre de tout souci après la fuite de Rigaud et la pacification de sud, qui venait de mettre un terme aux opérations militaires, Toussaint tourna ses regards vers la culture des terres et y apporta tous ses soins. Il voulait faire refleurir le commerce et remplacer les ruines qui encombraient cette opulente colonie, par les plus riches établissements, afin de la ramener à son ancienne prospérité, et lui donner même un nouvel éclat. Tout démontre que sa sollicitude eût été couronnée du plus heureux succès, puisque les produits de 1801, année qui précéda notre expédition, ont surpassé la somme de 75,000,000, sur les seules habitations remises en culture.

Toutes les terres qui étaient sans propriétaires, ou dont les possesseurs étaient absens, et c'était la presque totalité, furent distribuées, en grande partie, entre ses généraux et les autres chefs. Ces terres leur étaient données en fermage, et ils devaient réunir, pour les travaux, tous les anciens cultivateurs qui n'étaient pas sous les armes. La

(1) Messidor an 8.

paye et l'entretien de l'officier subalterne et du soldat étaient attachés à leurs produits. Ils avaient la surveillance des travaux sous les ordres immédiats de leurs commandans ; aussi les faisaient-ils exécuter avec plus de sévérité et d'activité qu'au temps de l'esclavage des nègres. Dessalines, qui avait l'inspection générale de ces travaux, dans l'Ouest et le Sud, faisait périr, sous ses yeux, tout nègre dont avaient à se plaindre les gérans, et même ceux qui apportaient la plus légère négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs. On a vu cet exécutable monstre pousser la barbarie jusqu'à faire enterrer vivans plusieurs de ces malheureux, pour les délit les moins graves. Aussi n'est-il pas étonnant que beaucoup parmi eux regrettassent leur ancienne situation. Mais en général si d'un côté ils étaient mûs par la peur des châtiments les plus sévères, de l'autre ils étaient stimulés par la portion qui leur était accordée sur les produits.

L'armée étant organisée, parfaitement armée et bien vêtue, la colonie entièrement pacifiée, les cultures prospérant et le commerce ayant repris son cours, les coffres s'emplissaient. L'ambition de l'homme qui va toujours croissant, porta Toussaint à désirer la possession entière de Saint-Domingue. En conséquence il somma, le 10 décembre 1800 (1), Don Joachim Garcia, gouverneur général de la partie espagnole de l'île, de lui en faire la remise, en vertu du traité signé à Bâle,

(1) 19 frimaire.an 9.

le 21 juillet 1795 (1). Celui-ci ne voulut pas obtenir à cette sommation. Toussaint rassemble alors la majeure partie de ses troupes, les divise en deux colonnes. Il confie au général noir Moyse, son neveu, le commandement de celle de droite, se met à la tête de la seconde, marche sur Santo-Domingo, et après l'échange de quelques coups de fusil, il entre en vainqueur, dans le mois de janvier 1801 (2), dans la partie espagnole, deux fois plus considérable que celle possédée jusqu'alors par la France. Il donna le commandement de Santo-Domingo à son frère le général Paul Louverture.

Cette réunion des deux parties de l'île, sous le même gouvernement, facilita singulièrement les échanges, et contribua encore à la prospérité de cette belle colonie.

Toussaint voulut parcourir les villes de sa récente conquête, pour y savourer l'encens de ses nouveaux sujets; car partout il était accueilli en souverain. Le clergé espagnol ne rougissait pas d'aller humblement à sa rencontre, et les pieds nuds, pour le recevoir sous le dais. Est-il étonnant que tant de succès et d'aussi basses soumissions aient exalté la tête d'un homme sorti du néant, et qui n'était parvenu si haut que par son seul mérite et son heureuse étoile! Aussi les intrigans, qui l'entouraient, lui persuadèrent-ils aisément qu'il devait octroyer à

(1) 4 Thermidor an 3.

(2) Nivôse an 9.

l'île une constitution, et se mettre à la tête du gouvernement, ainsi que l'avait fait Bonaparte en France.

Cette constitution fut promulguée en juillet 1801. (1) Toussaint fut déclaré gouverneur général et président à vie, de toute l'île de Saint-Domingue, avec pouvoir de désigner son successeur, et de nommer aux emplois.

De la date de cette promulgation, à celle de notre arrivée devant le Cap Samana, il ne s'écoula qu'environ six mois. Cet intervalle fut rempli par un acte d'une bien rigoureuse justice.

Le général Moyse, à qui Toussaint avait remis le commandement de la division du Nord, avec l'inspection des travaux de ce département, portait non seulement la plus grande négligence dans cette partie de ses devoirs, mais encore n'employait aucun moyen pour réprimer les murmures et les menaces des cultivateurs. Ceux-ci qui regrettaient la vie licencieuse qu'ils avaient précédemment menée, ne se soumettaient que par contrainte aux fatigants travaux qui leur étaient imposés. Ils menaçaient leurs gérans, et leurs propos annonçaient l'intention de se soulèver encore contre les blancs. Ils cachaient d'autant moins leurs projets homicides qu'ils connaissaient la haine que Moyse, lui-même, laissait percer contre tous les blancs en général. Aussi, bientôt après, tous ceux qu'ils atteignirent, et ils commencèrent par leurs

(1) Messidor an 9.

gérans, furent impitoyablement massacrés. Toussaint, qui se trouvait dans le sud, accourut à la première nouvelle de ces désordres. Sa présence suffit pour ramener le calme. Mais voulant donner un exemple effrayant à tous ceux qui, à l'avenir, voudraient se mutiner, il commença par faire traduire le général Moyse devant une commission militaire qui le condamna à passer par les armes, comme coupable de négligence dans ses fonctions. L'exécution eut lieu peu après le prononcé du jugement. Toussaint parcourut ensuite les ateliers qui s'étaient révoltés et fit fusiller devant lui, sans procès, tous ceux qui avaient pris part à l'assassinat des blancs.

Comment concilier cet acte d'une si grande sévérité envers le général qu'il affectionnait le plus, qui lui était attaché par les liens du sang, et qu'il avait désigné, dit-on, pour son successeur, pour n'avoir pas protégé les blancs qui se trouvaient dans les cantons sous sa surveillance, comment concilier, dis-je, cette sévérité avec l'approbation, au moins tacite, qu'avait le féroce Dessalines pour le massacre de tant de milliers d'innocentes victimes, de tout âge et de tout sexe, qui tombèrent, dès notre arrivée, sous le fer de ses infâmes sicaires ; car il n'est pas douteux que, d'un seul mot, Toussaint n'eût pu faire cesser toutes ces horreurs.

Le 3 février 1802 (1), la première division de

(1) 14 pluviôse an 10.

l'armée française, sous les ordres du général Rochambeau, opéra son débarquement au Fort-Dauphin, tandis que le général Boudet s'emparaît du Port-au-Prince et que le général en chef Leclerc s'avancait sur le Cap-Français à la lueur des flammes qui consommaient entièrement cette belle cité. Je n'entrerai pas dans les détails de cette surprenante campagne, dont j'ai longuement narré les opérations dans le journal de cette folle et malheureuse expédition. Je me bornerai à dire qu'en moins de trois mois, et dans des combats qui se renouvelaient chaque jour, et plusieurs fois par jour, nos vieux guerriers ajoutèrent à leur ancienne gloire et firent successivement mettre bas les armes aux troupes de Toussaint.

Ce chef, jusqu'alors invaincu, resté avec une poignée de braves, après la défaite ou la défection de ses généraux, se vit contraint de faire sa soumission entre les mains du général Leclerc.

Cette soumission eut lieu le 1^{er} mai 1802 (1). Il se retira, sur le désir qu'il en avait témoigné, dans une de ses habitations près des Gonaïves.

Le général Brunet chargé de surveiller clandestinement ce chef redoutable, sur le retour duquel on était loin de compter, partit de Saint-Marc le 19 mai (2) pour les Gonaïves, avec le bataillon des grenadiers réunis, dont la compagnie que je commandais faisait partie. Nous arrivâmes

(1) 11 floréal an 10.

(2) 29 floréal.

le surlendemain dans cette ville, et nous établissons notre bivouac à l'habitation des Cahos qui en est distante d'une lieue. Le général Brunet se fixa, avec son état-major, à l'habitation Georges, à une portée de fusil de notre bivouac.

Toussaint vivait, en apparence, dans un complet isolement. Il ne voyait aucun des anciens chefs, naguère sous ses ordres. Il semblait entièrement livré à la culture de ses domaines.

Le général Brunet, qui l'avait visité plusieurs fois, n'avait jamais pu le décider à venir le voir dans l'habitation où il s'était établi.

Enfin sollicité d'accepter, chez ce général, un déjeuner, pendant lequel on devait avoir recours à ses connaissances topographiques pour le placement des troupes européennes, sous le rapport de la salubrité, il se rendit à l'invitation, accompagné d'une suite très peu nombreuse. C'est pendant ce repas, le dernier qu'il devait faire à Saint-Domingue, que, sur un signal convenu et donné par le général Brunet, six vigoureux grenadiers qui, sans uniforme, avaient été désignés pour servir à table, se saisirent de Toussaint et de son aide de camp. Ils ne firent aucune résistance. On les conduisit aux Gonaïves où ils furent embarqués sur la frégate la Créole qui cingla à l'instant vers le Cap, où à leur arrivée les prisonniers furent transférés sur le vaisseau le Héros qui appareilla de suite pour la France.

Parmi les grenadiers qui arrêtèrent Toussaint, deux étaient de ma compagnie.

On était généralement persuadé à Saint-Domingue que cet acte de sévérité avait été provoqué par les insinuations des généraux Dessalines et Christophe, les deux premiers lieutenants de Toussaint. Etaient-ils de bonne foi, et pouvait-on compter sur leur dévouement à notre cause ? Non sans-doute. Ces deux chefs, dont la soumission avait précédé celle de Toussaint-Louverture, soumission qui avait été faite contre sa volonté, et qui par suite avait nécessité la sienne, ne tremblaient-ils pas à l'idée seule que le pouvoir pût être un jour ressaisi par ce vieillard irascible qui ne leur pardonnerait pas leur défection ? D'un autre côté ne se flattaient-ils pas de se mettre à la tête de l'insurrection quand l'occasion s'en présenterait, et qu'ils n'auraient plus à redouter l'influence, ni le courroux de Toussaint. C'est en effet ce qui arriva.

Entr'autres griefs, mis en avant pour justifier l'arrestation de Toussaint, on prétend qu'il avait réparti, comme cultivateurs, dans le canton d'Ennery, où est située l'habitation qu'il avait choisie, pour sa retraite, sa garde et une partie de l'élite de ses troupes, au nombre de plus de dix-huit cents hommes, lesquels n'attendaient que le premier signal de leur ancien général pour se remettre sous ses bannières. On dit aussi qu'il avait une correspondance avec un de ses aides de camp nommé Fontaine qui, par son ordre, résidait au Cap, afin de le tenir au courant des événemens, et que plusieurs lettres, qui avaient été saisies, dévoilèrent les projets ultérieurs de ce vieillard qui, tout

désarmé qu'il était , faisait trembler encore.

Ce fait peut être vrai , mais est-il vraisemblable ? Comment supposer , en effet , qu'un homme aussi rusé , aussi méfiant et aussi peu communiquant que Toussaint , qui n'ignorait pas que ses moins actions étaient sévèrement éclairées , et que les démarches de son agent au Cap ne devaient pas l'être moins , comment supposer , dis-je , qu'il eût confié dans des lettres , que mille accidens pouvaient faire tomber entre les mains de ses ennemis , ses plus secrètes pensées , et des projets qu'il était si intéressé à ne pas laisser transpirer ? Peut-on croire que cet homme qui , dans sa carrière politique , n'avait cessé de montrer tant de prudence , en manquât justement dans la circonstance où il lui importait le plus d'en avoir ? Ne serait-on pas porté à croire , ou que ces lettres furent fabriquées , ou qu'elles furent supposées pour en venir à la mesure qu'on voulait prendre !

Que Toussaint eût conservé l'espoir de se trouver encore à la tête du gouvernement de l'île , la chose se conçoit aisément ! Mais convenait-il , dans les circonstances où nous nous trouvions , de l'arrêter et de le déporter en France ? Je ne le pense pas .

Toussaint-Louverture avait soixante ans quand il fut arrêté ; sa taille était d'environ cinq pieds deux pouces ; son corps était frêle , mais il était d'une constitution robuste ; sa tête grisonnante était toujours enveloppée d'un mouchoir des Indes ; son œil et son regard étaient perçans comme ceux de l'aigle ; il était d'une simplicité remar-

quable, dans ses vêtemens, surtout quand il n'était pas en uniforme ; il eut été difficile de trouver son semblable pour la sobriété, puisque très souvent un simple végétal et quelques verres d'eau lui suffisaiént pour passer une journée. Il ne dormait qu'une très faible partie de la nuit. Il avait une passion pour les chevaux, c'est dans eux que consistait son seul luxe, aussi en possédait-il dans toutes les parties de l'île et de toutes les races ; il pouvait les compter par centaines. Il était impossible de le suivre à cheval, car il n'était pas rare qu'il parcourut, avec la rapidité de l'éclair, et tout d'une traite, plus de quarante et cinquante lieues. Il parlait assez correctement le français ; il écrivait, mais ses caractères étaient mal formés et il ne savait aucunement orthographier. Son style était laconique. Il méditait souvent ; mais il s'épanchait peu. Aucune des personnes qui l'entouraient, pas même les prêtres, peuvent se vanter d'avoir eu de l'ascendant sur lui ; il était naturellement porté à la méfiance et à la dissimulation ; son âge et les situations dans lesquelles il s'était trouvé, n'ont pas peu contribué à ce manque d'épanchement. Il avait auprès de lui trois prêtres en qualité de confesseurs ; il affichait une grande dévotion, et semblait remplir avec exactitude ses devoirs de religion ; mais on assure que cette piété n'était que feinte, et qu'elle était le masque dont il se servait pour couvrir ses projets. Il avait la manie d'interroger les jeunes personnes sur le catéchisme. Il s'est même adressé quel-

quefois à plusieurs de ses officiers pour les embarrasser sur cet article.

Si des dehors de cet homme célèbre nous passons non seulement à l'intérieur de sa vie privée ; mais encore à l'étude et à l'appréciation exacte de ses passions, de ses facultés, des secrets mobiles de sa vie publique et militaire, de cet examen jailliront de nouveaux traits de lumière bien plus propres encore à nous marquer le rang qu'il doit occuper dans l'histoire de l'humanité et à nous faciliter la solution des problèmes que présente sa propre histoire.

Il y a deux hommes dans Toussaint-Louverture : l'homme sauvage et l'homme civilisé ; il y a tous les instincts ; toute la rudesse, toute l'impétuosité d'une nature informe, unis à la raison froide, à la prudence, aux astucieuses combinai-sōns d'une société perfectionnée. Le secret de son génie fut de cimenter sa puissance par cette union, et de répondre ainsi, comme par deux faces opposées, d'une part aux exigences brutales des populations sauvages, de l'autre à l'influence sans cesse envahissante des idées européennes. C'est ce qui nous explique cette alternative de cruautés, de mesures acerbes et d'actions grandes et généreuses qui remplit la vie de ce premier des noirs. Sa simplicité et sa dissimulation, sa superstition et son hypocrisie, son imprévoyance et les profonds calculs de sa politique marchaient de front, et on eût dit, en le voyant agir de tant de manières différentes, qu'il s'était mis à la garde du des-

tin. A juger Toussaint-Louverture par l'ensemble de sa vie, c'est à l'instruction vraiment philosophique qu'il sut se donner à lui-même, c'est à l'habitude de la méditation, non moins qu'à l'entraînement des circonstances et aux faveurs du sort, qu'il dut le haut degré de développement et d'énergie qu'atteignirent ses facultés. S'il reçut de la nature cette conception vive, ce coup d'œil sûr, qui dans des sphères diverses sont les conditions de tout succès, c'est à ses propres efforts qu'il dut cette connaissance exacte de son temps et cette expérience des hommes et des choses qui fut la lumière de sa vie, et le principe de toutes ses entreprises.

Quant à la manière dont nous fûmes accueillis en arriyant à Saint-Domingue, Toussaint agissait-il d'après sa propre impulsion ? Etait-il décidé d'avance à rompre entièrement avec la métropole ? Etait-il porté à ces actes de désespoir et de fureur par les conseils de ses alentours ?... D'un autre côté le gouvernement consulaire n'employa-t-il pas des moyens impolitiques, inopportuns et maladroits avec lui ?... C'est ce qu'il ne me convient pas de décider ; mais il m'a toujours semblé qu'il eut été possible d'en agir plus convenablement avec cet homme dont on connaissait l'irrésistible ascendant sur tous ceux de sa couleur. Il n'était pas impossible de le gagner entièrement par les caresses, les récompenses, et surtout en flattant son amour propre ; mais il fallait d'abord le convaincre qu'on agissait de bonne foi. Ces moyens auraient dû d'autant moins répugner qu'on ne peut

disconvenir , qu'il avait rendu d'importans services à la colonie , et qu'il était peut-être le seul capable d'en rendre de plus grands encore. Son fils Isaac , sincèrement attaché à la France , où il avait reçu une excellente éducation , aurait pu être employé , de la manière la plus avantageuse , pour opérer ce rapprochement.

En adoptant ces mesures , que dictaient la sagesse , le bon sens et la politique , la France eût conservé la plus grande , la plus belle et la plus opulente de ses colonies. Elle n'eût pas vu engloutir ses trésors , ruiner tant de riches colons , détruire sa marine et périr sur ces rives brûlantes et mortifères plus de soixante mille de ses vaillants enfans.

Toussaint-Louverture , ainsi que je viens de le dire , fut embarqué sur le *Héros*. En approchant du chef de division Savary , qui commandait ce vaisseau , il lui adressa ces paroles prophétiques : « En me renversant on n'a abattu à Saint-Domingue que l'arbre de la liberté des noirs , il repoussera par les racines , parce qu'elles sont profondes et nombreuses. »

Le *Héros* arriva à Brest après une traversée de vingt-cinq jours. Toussaint fut conduit à Paris , où il fut d'abord renfermé au Temple , puis envoyé au château de Joux , forteresse située sur une des montagnes de la Franche-Comté. Buonaparte connaissait si peu le caractère de ce chef des noirs qu'il lui envoya plusieurs fois , pendant sa captivité , le général Caffarelli afin d'avoir des notions

précises sur les trésors qu'il avait fait enfouir à notre arrivée. Le lieu où gisait ce trésor, que l'on évaluait à un grand nombre de millions, n'était absolument connu que de Toussaint; car le bruit général à Saint-Domingue était qu'il avait fait suffisamment tous ceux qu'il avait employés à l'enterrer, afin que son secret ne fût pas dévoilé. On savait seulement que l'enfouissement avait eu lieu dans les mornes des cachots. Comme le général Caffarelli insistait beaucoup pour obtenir cet aveu, il ne put lui arracher que ces paroles: « J'ai bien perdu autre chose que des trésors. »

Toussaint-Louverture, après quelques mois d'une bien dure captivité au fort de Joux, mourut en avril 1803, crispé par le froid. On répandit sourdement le bruit qu'on l'avait laissé mourir de faim; mais ce conte, ainsi que plusieurs autres qui furent débités à cette époque, doivent être considérés comme d'atrocес calomnies.

J. E. PEYRE-FERRY.

Ancien officier supérieur, chevalier de la Légion d'Honneur
bibliothécaire de la ville de Toulon.

Mémoire

SUR

LES GASTRALGIES ET ENTÉRALGIES

Présenté, en 1829, à la Société des Sciences,
Belles-Lettres et Arts du département du Var,

PAR M^r. A. LAYET,

Vice-Secrétaire de cette Société, Docteur en médecine
de la Faculté de Paris, Intendant de la Santé publique
de Toulon, médecin du Dispensaire de cette ville, membre
correspondant de la Société Royale de médecine de
Marseille, de la Société médicale d'Emulation
de Paris.

PRÉAMBULE.

Le plus grand ennemi des véritables progrès de la médecine fut, sans contredit, cet *exclusivisme* que les systèmes novateurs qui apparurent de loin à loin dans l'histoire de la science, ont apporté dans les méthodes curatives des maladies. Tous, décidément enclins aux dangereuses idées de généralisation, les génies, qui ont brillé d'un vif éclat dans le monde médical, s'annoncèrent hautement par une de ces idées absolues, exclusives, intolérantes, dont l'essence est de tout rapporter à elles, et surtout de se subs-

situer tyranniquement aux convictions les mieux fondées, les mieux établies. Empreintes ordinairement d'un caractère de clarté et de simplicité attrayantes, elles séduisent aisément les jeunes adeptes, elles s'emparent de leur esprit, de leur persuasion, et, émouvant leur enthousiasme, elles ne tardent pas à en faire des échos exagératrices, en répandant au loin des erreurs captieuses dont elles sont l'âme et le fondement. Si ces opinions despotiques s'arrêtaient et se concentraient parmi les médecins encore étrangers à la pratique, le mal ne serait pas grand; mais envahissantes de leur nature, elles se glissent, comme à leur insu, dans l'esprit des praticiens eux-mêmes, qui, d'abord en modifient quelques unes de leurs croyances médicales, et qui finissent par répudier leurs anciens principes pour adopter les nouveaux.

Voilà, pour ne faire qu'une application, quelle a été la marche de la médecine physiologique. Pure, et susceptible des plus heureux résultats, à sa naissance, elle devint en grandissant d'un absolutisme menaçant. Armé d'une fausse peu disposée à épargner aucune des vérités que l'observation et le temps avaient consacrées, l'auteur de l'*Histoire des Phlegmasies Chroniques*, qui aura toujours, malgré les aberrations de sa doctrine, une place éminente dans les fastes de la médecine, en essayant une fusion complète de presque toutes les affections morbides dont l'organisme peut être le siège, fit des efforts heureux pour donner à chacune d'elle l'irritation phlegmasique pour prin-

cepe de leur développement et de leur existence. D'après lui et ses adhérens, et certes ils sont pas-sablement nombreux, tout dérangement maladif devait être de nature irritative. Accordant une part illusoire aux maladies de nature opposée, il fit main basse sur presque toutes les spécialités noso-logiques; toutes les classes nosographiques furent réduites en une seule, et tous les maux furent ré-putés identiques dans leur essence, à quelques ex-ceptions près. Ainsi les scrophules furent de l'ir-ritation; les fièvres avec type intermittent furent toujours de l'irritation; les névralgies extérieures furent aussi de l'irritation; enfin les *gastro-enté-ralgies*, bon gré, malgré, furent encore rejetées dans le domaine de ce principe universel.

L'expérience, pas plus que le raisonnement, ne pouvait sanctionner une pareille manière de voir, par trop abusive, et point fondée sur l'exacte obser-vation. La pratique impartiale et journalière a désa-busé bien des médecins; elle continue à détromper tous les jours les hommes, qui, n'appartenant à aucun parti de système, à nulle couleur médicale, cherchent avec bonne foi et candeur, la vérité, dont l'application doit avoir les plus heureux ré-sultats. Rien n'est plus incompatible avec la saine médecine, celle qui guérit, qu'une opinion toute exclusive qui se refuse à reconnaître, dans les maux qui affligen l'espèce humaine, des affectiōns de divers genres, d'espèces différentes. Rien n'est plus éloigné de la véritable doctrine curative que l'esprit qui ne veut voir qu'une seule et unique

maladie dans la cohorte nombreuse des mutations morbides , qui offrent tant de dissemblance , dans leur nature , leur marche , leur symptômes et leur terminaison.

C'est assurément une chose évidente que le corps de l'homme est fréquemment travaillé par des maladies qui tiennent à des principes contraires , qui se dessinent sous des aspects , sous des physionomies divers , et qui à ce titre , réclament indubitablement des moyens de prospérités opposées. Le médecin , ami de ce qui est vrai , peut souvent rencontrer dans sa pratique civile , l'occasion , malheureusement trop fréquente , de faire cette distinction ; pour mon propre compte , une expérience de quelques années , soit dans ces contrées , soit à Paris , m'a intimement convaincu que l'irritation simple et franche n'est pas à beaucoup près et comme on l'a prétendu , le mobile de presque toutes les affections maladiques. Les observations de maladies nerveuses qui sont l'objet de cet écrit , pourraient , s'il en était besoin , servir comme une des preuves dont cette opinion serait susceptible d'être étayée. Il me serait facile d'exhiber des cas d'affection scrophuleuse , qui viendraient également à l'appui de cette proposition ; mais ne voulant et ne devant pas grossir ce travail , je me bornerai simplement à présenter quelques observations de gastralgic , d'entéralgie et de névralgie , ainsi que les réflexions qui en découlent naturellement.

Les gastralgies et les entéralgics sont des maladies tout aussi réelles que les gastrites et les en-

térites ; les premières forment une classe à part ; elles ont des caractères *sui generis*, et ne peuvent, en aucune manière, être assimilées aux inflammations franches du tube digestif. L'identité que l'on a voulu reconnaître entre ces deux espèces d'affections ne saurait exister aux yeux du médecin observateur. Pour que des maladies puissent être réputées identiques, il est indispensable qu'elles aient les mêmes causes, les mêmes symptômes, la même marche, le même traitement, et les mêmes altérations de tissus. Il faut au moins que ces caractères ne présentent pas des différences fondamentales. Mais qu'on oppose le tableau des signes qui dénoncent une gastralgie, par exemple, à celui qui renfermerait dans son cadre les symptômes signalant une vraie gastrite : osera-t-on reconnaître, je ne dis pas de l'identité, mais de l'analogie, de la similitude entre ces deux peintures ? Dans l'histoire de la gastralgie, on ne remarque aucune des expressions fonctionnelles, que tous ceux qui appartiennent à la médecine n'ont nulle peine à apercevoir dans l'inflammation de l'estomac. Tout dans la névrose de cet organe exprime une véritable négation d'une phlegmasie gastrique, quel que soit le degré d'intensité de celle-ci.

Les gastralgies sont beaucoup plus fréquentes dans la *Provence* qu'on ne saurait se l'imaginer. La chaleur atmosphérique dont les habitans sont largement départis, contribue puissamment à la production des névroses gastro-intestinales ; aussi

sont-elles, on ne peut plus communes, dans la partie la plus sud de cette province. La lactation, quand le lait de la nourrice n'est point aussi abondant que l'appétit du nourrisson l'exigerait, se range parmi les causes productrices de cette espèce de maladie.

Les fleurs blanches copieuses et fréquentes se présentent pareillement en première ligne des promoteurs des névralgies stomaeales ; il est bien rare qu'une femme long-temps assujettie à ce triste écoulement, ne souffre plus ou moins de quelque douleur dans l'estomac, à laquelle assurément, on ne saurait reconnaître nul caractère de phlegmasie.

Une des causes qui contribue souvent à prédisposer à ce genre de maladies, et qui augmente toujours sans exception aucune, les gastro-entéralgies, quand elles existent, c'est l'humidité et l'état électrique de l'atmosphère. Que le ciel se couvre de nuages; qu'un orage s'apprête; que l'air devienne immobile, pesant et lourd; que les éclairs sillonnent des nuages chargés d'électricité et annoncent au loin les détonnations du tonnerre, à l'instant les personnes qu'un tempérament nerveux dispose aux affections névropathiques se trouvent péniblement incommodées.

Des malaises et des anxiétés d'une espèce particulières se répandent dans tout le corps, et en parcourant toutes les parties; souvent ils se localisent dans des endroits isolés ou se fixent sur les organes intérieurs à la tête desquels se trouvent

l'estomac et les intestins , et de là suivent les névropathies de ces viscères. Qui peut douter , dans ces cas , que l'électricité , qui se trouve en excès dans l'air où l'on est comme immergé , ne soit la cause évidente de tous ces phénomènes morbides ?

L'électricité que laisse échapper l'atmosphère agit d'abord d'une manière générale sur le corps , et elle n'agit pas autrement si quelque organe prédisposé , n'appelle point à lui cette exhubérance électrique ; mais si un ou plusieurs viscères , si quelque portion enfin de l'organisme offre cette modification par suite de laquelle l'électricité qui a pénétré tout le corps , peut se concentrer et se fixer , dès cet instant il paraît que ce fluide impénétrable , couverge , s'établit dans ces points et détermine , dans le lieu où s'est faite sa concentration , ces douleurs *sui generis* , auxquelles on a imposé le nom de névralgie.

A cet ordre de causes se joignent aussi les variations ou les changemens brusques de la température de l'air qui nous environne , ce qui se rattache tout-à-fait à l'agent électrique qui dans ces circonstances est toujours plus abondamment répandu.

Mais de toutes les causes génératrices les plus fécondes en névroses gastriques , celles qui paraissent avoir pour conséquence inévitable de produire toujours et partout des gastralgies et des entéralgies , ce sont , sans nul doute , les chagrins , les peines d'esprit , la colère , les contrariétés et la jalouse. En général toutes les vives agitations de

L'ame , tous les troubles marqués de ce principe immatériel , ont pour effet nécessaire et spécial de porter une action névropathique sur le tube digestif , chez les personnes dont la constitution offre une prédominance nerveuse , soit native , soit acquise . Je dirai plus , les affections tristes , dépressives , que des événemens malheureux auront jetées dans l'esprit , ou dans le cœur des individus de tempéramens même divers , ne manqueront certainement pas , pourvu qu'elles soient profondes et continues , d'imprimer dans le canal alimentaire une affection névralgique . L'observation de tous les jours l'apprendra à qui que ce soit , s'il n'est pas trop prévenu en faveur du système de l'irritation .

À cet égard , ma conviction est des mieux établies , et une expérience suivie m'a inévitablement conduit à établir en principe ce rapport permanent de causalité entre les vives et durables émotions de l'ame et les gastro-entéralgies . Toujours , ou presque toujours ces dernières maladies sont la conséquence des causes ci-dessus mentionnées ; de même que ces causes-là ont pour résultat immédiat et nécessaire ces maladies-là . De telle sorte qu'aujourd'hui on peut affirmer qu'une personne est depuis long-temps sous le poids de grandes peines morales , si vous constatez une affection nerveuse dans ses organes de la digestion , à moins qu'elle ne tienne à une digestion habituellement vicieuse , ou à l'existence des fleurs blanches ; et *vice versa* , par la même raison , on peut

hardiment déclarer que cette même personne est affectée ou ne tardera pas à l'être d'une névrose du ventricule, si vous avez reconnu en elle des chagrins violens et de longue durée. C'est une vérité dont on se convaincra aisément, si l'on veut interroger les gens, et notamment les femmes, qui, depuis quelques années, sont en butte à des revers de fortune, à des malheurs domestiques, ou qui se trouvent asservies à une de ces nombreuses afflictions auxquelles le sexe est si fréquemment accessible.

Cette modification cérébrale, qui résulte constamment des émotions impétueuses, explosives, ainsi que celle qui est la suite des chagrins que le temps n'a pu encore adoucir, retentit à la longue sur les tissus nerveux qui entrent dans la composition des organes gastriques, et selon la prédisposition que la personne apportera à cette action sympathique, les expressions fonctionnelles de cette réaction morbide seront plus ou moins énergiques : Ainsi les femmes que l'on sait être en possession d'une constitution débile, délicate, susceptible d'une sensibilité facile à s'exalter, en qui, l'examen le plus superficiel fait découvrir un genre nerveux, qu'un rien peut émouvoir et ébranler, sont, en vertu même de cette manière d'être, plus exposées à voir leur estomac éprouver un pareil effet de la part des peines morales. Plus ou moins, elles connaissent presque toutes les maux d'estomac, qu'un jour, que quelques heures voient naître et mourir, lesquels maux ne sont

autre chose qu'une gastralgie d'une éphémère durée.

Les constitutions qui, nativement n'offrent rien de nerveux, ne sont pas toujours pour cela, exemptes de névroses internes; il suffit que les personnes, qui sont douées d'une de ces constitutions, soient long-temps exposées à l'action des causes dont il vient d'être question. C'est ainsi qu'un homme que la nature a doté d'un de ces heureux tempéramens où domine un beau système sanguin, placé long-temps au milieu de circonstances malheureuses, en apparence ou en réalité, s'il en est vivement touché, on verra sans tarder son organisme se modifier, son tempérament contracter des caractères nerveux et son estomac ou ses intestins s'affecter névropathiquement.

Mais il est assurément beaucoup plus ordinaire, de n'observer les maladies qui font l'objet de cet écrit, que chez les individus qui portent d'une manière bien évidente, bien marquée, cette prédisposition que l'on voit toujours tenir à un trop grand développement du genre nerveux; par elle, ceux qui en sont affectés, sont impressionnés avec la plus grande facilité, par des agens, par des causes qui n'auraient aucun résultat chez les personnes de toute autre constitution. Plus aisés à se fâcher, à s'affliger, à s'irriter, ils sont ingénieux à multiplier les sujets de chagrins, de contrariétés. Une nouvelle imprévue, bonne ou fâcheuse; une non-réussite dans les desscins qu'on avait concus; une légère opposition, même raisonnable,

à leurs projets du jour, à leurs désirs du moment, sont plus que suffisants pour donner une prompte occasion de naître à des maux d'estomac, qui souvent passent à l'état de gastralgie non-douteuse ; et ces maux-là sont presque toujours accrus ou exaspérés par les brusques variations de l'atmosphère et par les temps nuageux. Ce sont ordinairement, les névroses viscérales provenant d'une pareille prédisposition qui s'opiniâtrent à garder le siège qu'elles occupent, et qui résistent parfois aux moyens thérapeutiques les plus rationnellement dirigés.

Il est sans doute beaucoup d'autres causes dont l'action peut faire surgir les maladies dont je m'occupe ici ; mais toutes se rattachent d'une manière plus ou moins directe, plus ou moins intime, aux quatre ou cinq sections qui précèdent ; ce qui me dispense d'en faire l'énumération.

Les médecins du 17^{me} siècle et ceux du 18^{me}, qui ont écrit sur une pareille classe de maladies, se sont longuement occupés de la nature des névroses en général ; mais il paraît que de leurs discussions, il n'est sorti encore que de très faibles lumières sur l'essence présumable de ces affections. Ils diffèrent extrêmement d'opinion sur la modification matérielle des tissus dans lesquel on reconnaît des maladies névralgiques. Les uns, ceux qui ont paru dans le siècle précédent, pensent qu'elles sont dues à un relâchement, à un affaiblissement des textures organiques ; les autres, et ce serait peut-être avec moins de tort, les attribuent à la

sécheresse , à la raideur , à la tension , au racornissement des parties affectées. Les autres et ceux-là, adoptent l'opinion des premiers , veulent qu'elles dépendent d'une certaine acréte des humeurs ainsi que de l'atonie des tissus , ce qui ne semble guère conciliable aux yeux de la raison.

Il en est aussi qui vous assurent gravement que ces affections ne sont autre chose qu'une lésion du sentiment et du mouvement , sans nulle spécification , et sans s'apercevoir que le sentiment et le mouvement ne sauraient être lésés , si les organes qui sentent et qui se meuvent ne l'étaient pas déjà eux-mêmes. Enfin les plus modernes , rajeunissant d'anciennes idées , répètent , en des termes un peu différens , les opinions de leurs prédecesseurs et assurent que les gastro-entéralgies , tiennent tantôt à un état d'érétisme tantôt à un état d'atonie ; mais cette manière de voir , qui donne à entendre qu'un seul et même principe peut se présenter dans deux états diamétralement opposés , ne paraît pas devoir être admise , sans contraindre la raison.

Tous les efforts que les auteurs de tous les temps ont faits pour soulever un coin du voile qui enveloppe encore la nature des affections nerveuses n'ont servi qu'à créer des hypothèses plus ou moins spécieuses ou séduisantes ; ces maladies sont au nombre de celles beaucoup trop nombreuses encore , qu'il faudrait peut-être se contenter de guérir , d'atténuer s'il est possible , sans qu'il soit absolument nécessaire de consacrer un temps

précieux à la recherche d'une essence que la création a profondément cachée au sein d'un mystérieux système.

Toutefois les sciences physiques ont fait tant de progrès, la physiologie expérimentale et générale a poussé si loin ses heureuses investigations, qu'un jour, qui peut-être n'est pas éloigné, nous pourrons avoir quelque chose de moins hypothétique, de plus positif sur la production des névroses. Les travaux des savans sur l'électricité, la poursuite sans relâche qu'ils en ont faite dans les trois règnes de la nature, la découverte de l'endosmose et de l'exosmose, et surtout cette action sensible et constante, qu'une atmosphère plus ou moins chargée d'électricité, ne manque jamais d'exercer sur les individus accessibles à ces maux ; ajoutée à l'identité que les expérimentateurs ont parfaitement reconnu exister entre le fluide nerveux et le fluide électrique, soit dans sa nature, soit dans son action et ses effets. Tout cela entraîne l'esprit quasi malgré lui, à penser que l'électricité animale joue un grand rôle dans la pathogénie des affections dites nerveuses.

En effet, ces malaises généraux, vagues, indéterminés, que l'on éprouve dans les débuts d'une névrose qui va se localiser, n'ont-ils pas beaucoup de similitude avec l'état où se trouve l'individu placé sur l'isoloir, et qui commence à éprouver les premières atteintes du courant d'électricité qu'il reçoit de la machine électrique ?... Ces douleurs nerveuses, qui se fixent dans un point quelconque

de l'organisme , et qui , prenant un caractère d'intermittence absolue , se manifestent par des retours d'acuité et de repos , ne ressemblent-elles pas à l'action douloureuse que peut déterminer une pointe de la machine productrice de l'électricité , qui lancerait par reprises des portions de fluide électrique sur une des parties du corps humain ?..

Les deux électricités de nature opposée , la vitrée et la résineuse , ne donnent signe de vie qu'autant qu'elles cessent d'être combinées l'une à l'autre . Les grandes et longues peines d'esprit , en modifiant le cerveau , cet organe où paraissent se créer les deux électricités , et en réagissant , d'une manière vive et profonde , sur le tube digestif , détruirait-elles cet admirable équilibre des deux fluides électriques nerveux dont ces viscères sont comme imprégnés , au point que l'un des deux , devenant libre et plus abondant que l'autre , se révélerait par cette sensation pénible , douloureuse , brûlante que l'on désigne vulgairement sous le nom de colique nerveuse d'estomac?....

Ou bien , l'encéphale , morbitement affecté par les peines morales . Enverrait-il dans le ventricule un des deux fluides plus abondant que l'autre , ce qui déterminerait un état maladif nerveux?....

Ces vives douleurs , ces ardeurs cuisantes dont les accès des gastralgiques sont ordinairement marqués , dépendraient-elles d'une trop grande accumulation , dans les houppes nerveuses de la muqueuse stomachale , de l'une des deux électricités

dont l'équilibre serait rompu par suite d'une innervation que les inquiétudes ou autres causes morales auraient puissamment modifiée?....

Les souffrances épigastralgiques dont le redoublement constitue un accès , ne diminuerait-elles , ou ne disparaîtraient-elles que parce que la surabondance de l'électricité qui n'est plus en harmonie avec l'électricité d'une nature opposée , se serait dissipée à travers les tissus ambients , ou bien aurait été neutralisée par les agens curatifs employés à ce sujet?....

Et l'intermittence , la rémittence , que l'on remarque dans cette classe de maladies , ne seraient-elles que le symptôme , l'annonce , l'expression , en un mot , de l'électricité qui , cessant d'être en rapport avec l'électricité , son antagoniste , dont elle était comme contrebalancée dans les organes affectés , s'amasse , s'accumule , devient un excès ; ce qui dans ma supposition , déterminerait les violentes douleurs névropathiques?....

L'accès , le redoublement des affections nerveuses ne seraient donc que le résultat maladif d'une trop grande quantité d'un des fluides électriques dans la partie actuellement atteinte ; de même que cet accès disparaîtrait lorsque l'excédant d'électricité se serait dissipé , par une voie , par des moyens quelconques?....

Cette hypothèse , dont il serait aisé de pousser plus loin les rapprochemens et les applications , pourrait , s'il en était le lieu , se présenter basée sur tous les faits intéressans qu'offre l'histoire ac-

tuelle de l'électricité animale ; nul doute qu'établée des nouvelles découvertes en ce genre, ainsi que des raisonnemens qu'elles ne manqueraient pas de fournir, on ne la vit bientôt érigée en théorie ; mais les bornes que je me suis imposées dans ce mémoire ne me permettent point d'étendre plus loin des idées, qui, dans leur nouveauté, ne paraîtront encore que hasardées. Plus tard, lorsque des observations nouvelles, et dirigées d'après cette manière de voir, auront été recueillies en grand nombre, alors seulement, il sera possible d'imprimer à cette opinion le caractère de vérité dont elle est susceptible.

Depuis bien des années on se demande quelle peut être l'altération organique dont les gastralgies, les névroses et autres maladies de ce genre sont la conséquence, et jusqu'à présent la question est restée insoluble. Et comment en effet cette altération, si toutefois il existe une altération, serait-elle appréciable, puisque l'action essentielle de cette classe de maladies se passe dans des infiniment petits, qui probablement échapperont toujours aux regards, à la sagacité des médecins anatomistes ?

Si on voulait abonder dans ce sens, que les affections nerveuses dépendent d'un excès de l'une ou l'autre électricité, non seulement on ne pourrait, mais on ne devrait pas même en trouver, parce que le fluide électrique animalisé, à titre de principal agent de la vie, ne doit point, ce semble, désorganiser des tissus qu'il vivifie, à

moins que son excès ne soit porté à un très haut degré. Néanmoins, à la suite de ces affections on pourrait rencontrer quelque altération de texture; mais alors elle ne dépendrait que d'une phlegmasie postérieurement survenue, qui aurait marché soit isolée, soit associée avec elles.

Ici se présente naturellement l'occasion de dire un mot sur les prétendues gastrites chroniques, qui, après avoir tourmenté pendant plus de dix ans, les malades qui les portaient, sont disparues tout à coup, et comme par enchantement, à la suite d'heureuses circonstances. Ainsi cet homme qui, ayant été l'objet d'un traitement anti-phlogistique des mieux conditionnés, mange, quoique en petite quantité, des mets de toute sorte, particulièrement des viandes, qu'il ne manque pas d'arroser de boissons copieuses dont l'eau-de-vie forme la principale partie, qui digère bien tout cela, mais qui sent tous les jours des malaises, des douleurs assez vives dans le creux de l'estomac, qui n'engraisse point et qui voit ses forces ne point augmenter; cet homme, dis-je, bien que persuadé qu'il est miné par une phlegmasie, dont il craint le plus fâcheux résultat, par suite d'un changement qui lui a causé d'agréables émotions, se sent en peu de jours délivré de ses maux d'estomac, et s'aperçoit, avec étonnement, que ses forces sont revenues et son corps s'est entièrement refait.

Et cet autre qui, amaigri par les nombreuses saignées locales que le médecin dirigeait contre

une phlegmasie stomachale , et affaibli par la longue durée d'une diète sévère , se soustrait brusquement à la rigueur du despotisme médical , mange à l'insu de son docteur , et quelques jours après il est parfaitement guéri : dès lors il n'est plus question de sa terrible gastrite , qui n'aurait pas manqué d'être fortement aggravée , par une pareille imprudence , si l'inflammation avait été réelle. A qui , de bonne foi , pourra-t-on persuader que la maladie dont ces deux individus étaient atteints , étaient véritablement de nature phlegmasique ? Pour mon propre compte , mon esprit se refuse à croire qu'une inflammation qui , depuis plus de dix ans tend à la disgrégation des tissus , dans lesquels elle s'est comme implantée , puisse radicalement guérir et surtout guérir en quelques jours .

Et comment en vérité concevoir qu'un travail d'irritation depuis très long-temps établi dans la muqueuse gastrique , n'en ait point altéré , désorganisé la contexture la plus apparente , comme la plus intime ? Quant à moi , je ne puis le concevoir : ce qui me conduit à conclure que , lorsque des cas pareils au premier exemple s'offrent aux yeux de l'observateur , il n'y a point de doute que ces affections ne sont autres que des gastralgies qui , traitées peu rationnellement jusque là , viennent de disparaître sous l'influence d'un heureux événement .

Le second exemple nous présente aussi une névrose entretenué par des moyens déplétifs et dé-

bilitans , qui a cédé naturellement à l'action d'ali-
mens pris en quantité convenable. Cependant il
faut avouer que quelquefois ces affections ner-
veuses n'ont été dans l'origine que des phlegma-
sies qui , n'ayant point résisté aux anti-phlogisti-
ques , ont fini par laisser dans le système nerveux
du ventricule , une susceptibilité que la continua-
tion de ces mêmes agens thérapeutiques ont à la
longue fait monter jusqu'à la gastralgie.

Le traitement des névroses gastro-intestinales ,
n'a jamais été la conséquence d'un raisonnement
fondé sur la nature réelle de la maladie contre la-
quelle il était dirigé. Vagues , indéterminés , in-
cohérens , comme les opinions que les médecins
s'en faisaient , tantôt les agens qui le composaient
étaient de propriété adoucissante et relâchante ,
tantôt anti-spasmodique et anodine , tantôt enfin
ils étaient pris dans la classe des excitans et des
toniques. Ces médications diversement employées ,
selon la manière de voir des médecins qui s'en
servaient , comptaient les unes et les autres des
succès non contestés ; mais aussi très souvent elles
essuyaient des non-réussites , à tel point qu'on
abandonnait à elles-mêmes des névroses qui avaient
résisté , en opiniâtres , aux médicaments pris dans
chacune des trois classes ci-dessus mentionnées.

Aujourd'hui la thérapeutique , en restreignant
le nombre de ses agens , se montre beaucoup plus
sûre dans ses résultats. Un auteur récent paraît
avoir retiré un grand parti des toniques auxquels
il associe par fois des opiacés ; mais il est assuré-

ment beaucoup trop exclusif, lorsqu'il avance d'une manière préemptoire, que les seuls moyens curatifs des affections nerveuses, ne peuvent être que des toniques fixes. Cette classe de médicaments fournit sans aucun doute des agens très propres à atténuer les maladies de ce genre, mais l'expérience a appris à des médecins, et elle m'apprend tous les jours, que les opiacés et les excitans anti-spasmodiques auxquels se joignent de rigueur les soins hygiéniques, sont susceptibles d'obtenir les plus heureux résultats dans les névroses gastro-intestinales. Dans le cours de ma pratique médicale j'ai eu souvent lieu de me convaincre que *l'acétate de morphine* réunissait presque toujours toutes les conditions convenables pour déprimer et faire disparaître les gastralgies ainsi que les entéralgies. Le plus ordinairement c'est par ingestion que ces remèdes doivent être donnés; mais lorsque cette manière de les administrer n'est pas suffisante, il paraît nécessaire de recourir à la méthode endermique à l'aide de laquelle on fait pénétrer de l'extérieur à l'intérieur, à travers la peau, *l'acétate de morphine*, le plus puissant comme le plus heureux anti-névropathique. Ce remède, convenablement dosé et donné en temps opportun, ne peut offrir aucun danger dans son administration, et ne tardera pas de réunir tous les suffrages. Depuis que j'en fais usage, je puis dire que je n'ai jamais reconnu aucun inconvenient à son emploi, et que très fréquemment j'ai eu à me louer de son efficacité dans les gastro-

entéralgies. Avec ces moyens toutefois , - on ne doit point manquer de faire concourir au succès du traitement; les soins qui , sous le titre d'hygiéniques , comprennent les exercices gymnastiques , les promenades au grand air , en un mot toutes les distractions , soit morales , soit physiques.

Il est une erreur sortie , dans le temps , de l'école physiologique et à laquelle le monde médical a toujours donné beaucoup trop de crédit. Broussais lui-même en la créant , l'appuya de toute la force de son talent , de son immense réputation , et dès-lors il ne fut plus possible de repousser une opinion que toute l'admiration que j'éprouve pour le génie immortel qui sut tracer d'une main savante et créatrice , *l'histoire des phlegmasies chroniques* , ne saurait à présent , me faire adopter comme fondée en raison et en expérience. Je veux parler de la prétention qu'ont long-temps affichée et que probablement affichent encore les partisans exclusifs et absous de la doctrine de l'irritation , de guérir toujours et sans entraves , avec les seuls anti-phlogistiques , les névroses du tube intestinal , qu'ils s'efforcent de confondre sans cesse avec les phlegmasies de ce canal. L'expérience , pourvu qu'on la consulte de bonne foi , se charge de donner elle-même le démenti le plus formel , comme le plus constant , à une pareille croyance.

Assez souvent les affections nerveuses du canal alimentaire co-existent avec l'inflammation de ces

organes ; elles peuvent marcher de concert sans que pour cela elles soient susceptibles de se détruire ou se modifier réciproquement ; l'une des deux , combattue par des moyens convenables , peut disparaître , tandis que l'autre , toujours la même , continuera à poursuivre son cours , jusqu'à ce que , attaquée par des modificateurs appropriés , elle cède enfin à leur action ; et , c'est dans des cas semblables que les moyens adoucissans et relâchans ont pu produire de bons effets ; mais dans ces mêmes cas , la phlegmasie étant déprimée ; la gastralgie se montre seule , isolée , avec tous les caractères et la physionomie qu'elle avait avant son association . Dès ce moment , ce n'est plus certainement par des dépletions sanguines , par des anti-phlogistiques , qu'il s'agit de les traiter ; il faut quitter cette voie banale , voie que les vulgarités routinières suivent constamment pour arriver à la curation de toute maladie , quel qu'en soit le genre , l'espèce , l'essence et la nature . Les opiacés et puis les toniques que l'on n'oubliera jamais de faire accompagner de tous les soins hygiéniques , sans lesquels on ne parvient que très rarement à une solide guérison . Voilà la source à laquelle dans l'état actuel de la science , on puisera d'heureuses armes pour attaquer et combattre avec succès les affections névropathiques , qui se montreront dans les organes digestifs , pures et isolées de toute complication phlegmasique .

Les observations qui suivent , viennent à l'ap-

pui des différentes propositions avancées dans ce préambule. Il m'eût été facile d'en grossir le nombre ; ma pratique, quoique jeune encore, m'offre une ample moisson de cas semblables ; mais je n'ai point osé reculer les bornes qu'un travail de la nature de celui-ci, et que le but que je désire atteindre, m'imposaient naturellement. Je n'aurai plus que quelques mots encore à ajouter à tout ce qui précède, et cela dans l'intention d'expliquer ce que l'on pourrait taxer de prolixité dans mes observations : je veux dire la partie que j'ai consacrée à donner connaissance du caractère, de l'humeur, des dispositions morales et de la constitution du sujet. Selon moi, connaître au juste et dans les nuances même les plus fugitives, le tempérament du malade, c'est soulever déjà un bon coin du voile qui couvre le diagnostic du mal que l'on est appelé à guérir, et c'est la raison pour laquelle je me suis assez longuement étendu sur le caractère individuel de chacune des personnes qui font le sujet des observations suivantes :

GASTRALGIE.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Mademoiselle P^{**}, âgée de 23 ans environ, affectée d'une constitution lymphatiko-nerveuse, avec prédominance néanmoins de ce dernier élé-

ment; d'une humeur chagrine, taciturne et quelquefois sombre, susceptible au dernier point, se livrant avec facilité à des idées tristes, à des réflexions qui ne lui laissaient que de la répugnance pour sa condition présente, et se fâchant souvent et sans raison parce qu'elle était d'un amour-propre excessivement soupçonneux, avait joui d'une assez bonne santé jusqu'au moment de sa nubilité, époque à laquelle s'établit avec peine et difficulté une menstruation imparfaite. Dès-lors le renouvellement de cette évacuation naturelle, amenait tous les mois un désordre de plusieurs jours et qui ne finissait qu'après qu'un écoulement sanguin, plus ou moins abondant s'était effectué.

Quelques années après, les règles cessèrent d'être mensuelles, elles devinrent ou plus rapprochées, ou plus éloignées, et souvent aussi elles étaient substituées par des flueurs blanches qui occasionnaient presque toujours des douleurs d'estomac sourdes et profondes, et dont la durée était celle de cet écoulement blanc. De cette exiguité dans la menstruation devait naturellement résulter une plénitude sanguine céphalique; en effet, c'est ce qui arrivait plusieurs fois dans l'année; mais une saignée copieuse paraît presque toujours à cet accident. C'est ainsi que tour-à-tour bien ou mal, la demoiselle P*** arriva au commencement de l'année 1829, temps auquel des peines d'esprit, des chagrins d'une espèce particulière vinrent agiter une existence dont elle croyait avoir à se plaindre.

Dès ce moment l'inquiétude réagissant sur son estomac, des douleurs aiguës, vives, se manifestèrent par intervalles dans cet organe dont les souffrances s'accrurent encore par la réapparition de longues et continues flueurs blanches; l'appétit diminua, les forces s'affaiblirent, le moral s'affaissa beaucoup, et ce changement fut patent pour tout le monde. La malade, résistant à un mal qui offrait des intervalles de repos même de plusieurs jours, continuait non sans efforts cependant à remplir les fonctions de son état, qui ne demandait qu'un exercice physique. Mais enfin, le mal, loin de s'amender par le temps, renchérissait sur lui-même, et empirait tous les jours; il fallut réclamer les secours de l'art, et ce fut alors que je fus appelé, 20 juin 1829; après m'être enquis de la nature du caractère moral individuel dont j'ai déjà donné connaissance au commencement de cette observation, je constatai, par l'examen, les phénomènes morbides suivans :

L'ensemble des traits du visage avait une expression de souffrance, sans offrir pourtant une pâleur et une maigreur remarquables. La malade accusait dans le creux de l'estomac des douleurs sur-aiguës, violentes, qu'elle comparait à la sensation que produirait un charbon ardent; mais elles ne conservaient cette intensité que quelques minutes, quelques secondes, après quoi elles se réduisaient à de la chaleur, à de la pesanteur, de la sensibilité, répandues sur toute la base de la poitrine : le toucher sur l'épigastre loin d'exaspérer, la dou-

leur , la diminuait , la calmait , pouvait même la faire disparaître quand cette pression était forte et durable. La main appuyée sur cette région ne décélait que la chaleur ordinaire au tissu cutané , partout elle y percevait moins de douceur et un peu moins de souplesse. Promenée sur les deux hypocondres , elle ne découvre ni dureté , ni grosseur , ni chaleur , ni douleur ; tout le reste du ventre est souple et humecté de son *halitus* habituel : Les alimens pèsent sur l'estomac , déterminent souvent un échappement de gaz inodores par la bouche ; des nausées et parfois un vomissement de matières où les parties liquides l'emportent de beaucoup sur les parties solides ; les boissons , froides surtout , occasionnent une digestion et plus pénible et plus longue , que ne le font les substances compactes.

La langue est blanche , et chargée d'une couche muqueuse sur toute la surface ; point de rougeur sur ses bords , à sa pointe ; elle est plate , large et point lancéolée. Le voile du palais ainsi que les gencives sont d'un rose pâle et les dents ont de la tendance à se recouvrir d'une mucosité épaisse. Nulle soif , la cavité buccale exhale une vapeur aigre et n'est pas plus chaude qu'elle ne doit l'être dans l'état normal ; il y a de la constipation , la malade n'étant point allée à la selle depuis plusieurs jour ; du reste cette constipation a toujours accompagné les douleurs d'estomac. Le pouls est régulier , il n'est ni vite ni dur ; on peut lui remarquer un peu de largeur.

La respiration n'est point modifiée, elle conserve son rythme habituel ; la tête est douloureuse, pesante ; les membres sont fatigués, et la chaleur générale cutanée n'a point changé ; les urines sont abondantes, claires, tout-à-fait décolorées.

A tous ces caractères qui exprimaient une négation de toute phlegmasie abdominale, il me fut facile de reconnaître une gastralgie. Je prescrivis en conséquence les remèdes suivans : *Potion antinévropathique dans laquelle entrait le sirop d'acétate de morphine, à raison de deux onces, ainsi qu'un gros et demi de thériaque sur quatre onces d'eau distillée de valériane à prendre par cuillerées à café. De plus six gouttes anodines de Rousseau, prises soir et matin sur un morceau de sucre. De la tisane de riz, et enfin des soupes de pain parfaitement cuites au sucre et jaune d'œufs, le tout aromatisé avec de l'eau de fleurs d'oranger.*

Le lendemain, 21, la nuit avait été calme, les douleurs épigastralgiques étaient moins fortes ; les accès avaient éprouvé une intermittence plus longue et plus complète ; il n'y avait point eu de nausées, de vomissements ; les soupes avaient éprouvé moins de difficulté à passer ; quant au reste, même état que la veille, continuation du même traitement auquel on ajoute des lavemens huileux :

Le 22, et jours suivans, l'état de la malade s'améliore, les douleurs de l'estomac, ne paraissent plus que de loin à loin ; elles sont incomparablement moins prononcées et ont cessé d'avoir

ce caractère brûlant qu'elles avaient auparavant. La pression sur la région gastrique n'entraîne nulle sensibilité, elle la fait au contraire disparaître si elle existe, les fonctions respiratoires et circulatoires se font bien ; les actes organiques paraissent s'exécuter normalement, et le moral du malade s'est remonté un peu.

Ce fut dans cet état de bien-être croissant que la demoiselle P*** passa environ deux semaines ; mais à cette époque, s'écartant tout à coup du régime alimentaire qui lui était ordonné, elle prit une indigestion qui ne tarda pas à faire surgir une vraie et réelle gastrite. Dès-lors sensibilité à l'épigastre par le contact, chaleur un peu âcre sur cette région et même sur l'hypocondre droit et aux environs de l'ombilic; langue rouge à sa pointe et sur ses bords; rougeur aux gencives, au voile du palais; chaleur dans toute la cavité buccale; soif et point d'envie de manger; pouls dur, vite et grand; chaleur considérable de la peau, céphalalgie sus-orbitaire et brisures dans les membres.

Ces expressions fonctionnelles morbides accusaient une inflammation de la muqueuse gastrique qu'on ne méconnaît jamais; j'ordonnai donc *douze saignées sur l'épigastre que l'on devait long-temps laisser couler, un cataplasme émollient sur cet endroit, après la chute de ces annelides; de la tisane d'orge édulcorée, des lavemens émolliens; la diète et le repos.* Le lendemain le sang avait abondamment coulé et la fièvre avait

presque cessé ; la langue conservait encore de la rougeur à sa pointe, à ses bords ; la région de l'estomac était beaucoup moins sensible ; la chaleur cutanée générale assez douce et moite ; la soif avait diminué et l'appétit s'était tant soit peu réveillé. Le même régime fut continué trois jours encore.

Mais alors la gastralgie prévalut sur la gastrite qui touchait à sa fin et se montra de nouveau telle qu'elle était d'abord apparue. Dès ce moment, retour des douleurs violentes et subites dans l'organe gastrique, sensation dans cet endroit d'une chaleur mordicante, brûlante, analogue à celle que produit un charbon embrasé; rémission dans ces douleurs qui s'irradient parfois sur les régions sternales et mammaires. La pression sur l'estomac ralentit ou suspend l'effort des douleurs névropathiques. La langue n'a plus rien de phlegmasique : presque pas de soif ; les alimens sont digérés rapidement ; mais la malade en sent le poids ; le pouls est régulier, lent et souvent petit ; la chaleur de la peau est douce et humide ; les urines sont claires et copieuses ; le visage est pâle, abattu, et la tête est douloureuse.

Ce tableau de symptômes bien différens, sans aucun doute de ceux qu'a offert la gastrite ci-dessus, me fit abandonner les anti-phlogistiques, pour recourir de rechef à l'emploi des médicaments qui avaient déjà presque complètement déprimé la gastralgie dont la demoiselle P*** était depuis fort long-temps désolée. Trois jours après

la reprise des substances anti-nerveuses, l'affection gastralgie n'avait encore subi qu'un médiocre amendement; je me décidai alors à faire appliquer un vésicatoire sur le creux de l'estomac, dans l'intention de faire pénétrer par cette voie, et à l'aide de la méthode endémique les médicaments opiacés: on saupoudra donc soir et matin la surface dénudée du vésicatoire *avec un tiers de grain d'acétate de morphine en poudre que l'on remplaçait quelquefois par 8 à 10 gouttes de Rousseau.* Les remèdes que la malade prenait par ingestion continuèrent d'être administrés, mais ils le furent en moindre quantité.

Cette médication produisit tous les effets que je m'en étais promis. L'épigastralgie éprouva de la diminution le lendemain, et les jours qui suivirent. Les accès, devenus moins aigus, s'éloignèrent les uns des autres. Les alimens furent supportés et digérés très bien. La constipation céda. Les forces revinrent et la malade vit son moral s'améliorer et sa santé se consolider. Cependant il est bon de noter, qu'accessible aux émotions de toute espèce, que sa constitution nerveuse tendait à exagérer toujours, la demoiselle P*** éprouvait de temps en temps de légères interruptions dans son bien-être; mais ayant soin de prendre alors quelques *gouttes anodines de Rousseau*, et de distraire son esprit soit par un exercice plus forcé, soit par des courses en plein air, le malaise gastrique se dissipait petit à petit, et finissait par s'évanouir tout-à-fait. Long-temps

après j'ai vu souvent cette demoiselle et la gastralgie n'avait point reparu.

RÉFLEXIONS.

Il est impossible que dans la première et la troisième parties de cette observation on puisse ne pas reconnaître une gastralgie pure et isolée de tout élément phlegmasique. Tout, dans l'espèce présente, déclarait que la maladie avec laquelle le médecin avait affaire n'appartenait point au domaine de l'inflammation.

Et d'abord, la constitution physique, le caractère moral de la personne mettait déjà sur la voie de la nature du mal; ensuite l'examen comparatif des symptômes que la malade offrait, avec ceux qui annoncent une gastrite, déclarait hautement que l'affection que l'on avait à traiter était toute nerveuse.

En effet, qu'y a-t-il de commun entre ces deux maladies? Les expressions fonctionnelles de l'une diffèrent essentiellement des modifications fonctionnelles de l'autre. La demoiselle P*** portait en elle cette prédisposition que donne toujours un tempérament avec prédominance du genre nerveux; de tout temps, elle s'était inquiétée aisément, et le chagrin le plus léger suffisait pour la rendre triste et sombre pendant plusieurs jours. Elle était sujette à des douleurs passagères, erratiques sur différentes parties du corps, et notamment sur quelques points de la poitrine; elle avait remarqué que ces douleurs errantes et le malaise

épigastralgique coïncidaient souvent avec le changement de temps ; elle s'était également aperçue que , lorsque le ciel était couvert de nuages épais et menaçant de la pluie , et que nul vent n'agitait l'atmosphère lourde et immobile , son état de souffrance augmentait et ses douleurs reparaissaient rapidement , si pour le moment elles n'existaient pas. Nul doute que , dans ce cas , l'électricité atmosphérique n'ait agi de toute sa puissance ; tout cela réuni à ce que les yeux constataient , conduisait naturellement et sans efforts à la croyance fondée que la maladie en question tenait essentiellement de la nature nerveuse.

Enfin , si à toutes ces considérations , nous ajoutons que tous les symptômes aperçus étaient négatifs d'une phlegmasie gastrique , on concevra aisément que je dus écarter les anti-phlogistiques pour prendre les moyens de médication parmi les agens anti-névropathiques : Cet ordre de médicaments obtint tous le succès que j'en attendais. Ici la gastralgie m'était encore évidemment démontrée par l'effet des remèdes , et , à coup sûr , la malade eût repris sa santé , sans l'accident de la gastrite déterminée à la fois par une indigestion et par une nouvelle inquiétude. La description des divers symptômes constituant l'inflammation dont le ventricule venait d'être atteint , opposée au tableau des phénomènes maladifs par lesquels l'affection de la demoiselle P*** avait débuté , me confirmèrent d'une manière positive et inévitable , que j'avais eu affaire à une névrose de l'estomac.

La gastrite disparut, comme elle devait le faire, sous l'influence des moyens débilitans; mais la gastralgie qui s'était réveillée en même temps que cette première s'était établie, et qui l'avait accompagnée jusqu'à son extinction, ne manqua pas, selon ce qui arrive ordinairement, de persister d'une manière opiniâtre, et de se montrer alors sous la même physionomie qu'elle avait commencé. Revenue à son état de simplicité et d'isolement, je me hâtai de reprendre l'usage des opiacés, dont j'avais eu d'abord à me louer, et qui, pris extérieurement par la voie endermique, ne tardèrent pas, en effet, à imprimer une heureuse direction à la maladie, de telle sorte que la demoiselle P*** finit par acquérir une santé comme elle n'en avait jamais eu.

Cette observation est une nouvelle preuve qu'il existe des gastralgies différentes des gastrites; -- que ces deux maladies peuvent exister simultanément et marcher ensemble; -- que l'une des deux peut guérir tandis que l'autre continuera à faire des progrès; -- que les moyens thérapeutiques qui dépriment la première ne font pas disparaître la seconde; -- et qu'enfin l'administration des opiacés surtout par la méthode endermique, sont des agens sur lesquels le médecin peut sûrement compter pour la curation des gastralgies.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Mademoiselle M***, de Toulon, ouvrière en linge, à la suite de vifs chagrins, fut prise d'abord de pesanteurs, d'anxiétés, et puis de violentes douleurs dans le creux de l'estomac; à tout cela se joignirent de l'inapétence, du dégoût et souvent des nausées; la maigreur et la perte des forces survinrent bientôt, et la malade, au commencement de l'année 1829, fut obligée de gagner la campagne, où, s'entourant de tout ce qui la pouvait distraire de ses ennuis, et lui faire oublier la source de ses inquiétudes, elle finit par reprendre toute son ancienne santé, après en avoir été privée pendant plus de quatre à cinq mois.

Mais plus tard, des chagrins d'une autre espèce, vinrent de nouveau troubler son existence: Depuis fort long-temps éprise d'un jeune homme dont elle était également très aimée, et contrariée dans ses affections par l'inimitié réciproque que se portaient les pères des deux jeunes gens, la demoiselle M*** se vit bientôt en proie aux maux dont elle avait déjà connu les pénibles atteintes.

Lasse enfin de souffrir, elle me fit appeler, et voici ce que l'observation et des renseignemens positifs m'ont appris sur le compte de sa maladie. Mademoiselle M*** a toujours eu une de ces constitutions où le système nerveux domine sensiblement. D'un caractère doux, bon, d'un naturel paisible, conciliant; mais d'une sensibilité morale

que peu de chose pouvait blesser , et qu'un mot échappé suffisait pour exagérer , ce qui la rendait inquiète , mécontente plusieurs jours ; mais de manière pourtant qu'elle n'altérait nullement son union avec les siens ; d'une taille médiocre , n'ayant jamais eu ces belles couleurs vermeilles qui embellissent même les figures les moins régulières ; la sienne avait toujours un teint légèrement pâle , avec une nuance superficielle d'un jaune paille , constituant ce que l'on pourrait appeler *teint nerveux* , et qu'offrent presque toutes les personnes qui ont de la disposition à des névroses.

Depuis la nubilité elle était souvent exposée à éprouver ça et là , sur le corps , des douleurs indéterminées et très mobiles , lesquelles néanmoins avaient de la tendance à se localiser dans le creux de l'estomac , où , comme il a été dit ci-dessus , elles s'étaient déjà fixées , pendant plusieurs mois . Vivement affectée des obstacles que l'on opposait à l'accomplissement de ses désirs , elle en devint profondément inquiète . Les premières anxiétés prirent de nouveau place dans l'organe gastrique ; des pesanteurs et des douleurs profondes s'y adjointirent , elles devinrent continues , permanentes ; et suivant que le chagrin était plus ou moins senti , les douleurs épigastriques apparaissaient ou plus fortes ou moins vives . Cependant poussée par les conseils d'une commère du quartier , et mue par le désir assurément bien naturel d'apporter du soulagement à ses maux , elle fit acheter ,

chez un pharmacien qui ne craignit pas de le livrer, un purgatif dont il ne m'a pas été possible de connaître la nature, mais qui devait-être violent, puisqu'il produisit un effet drastique des plus marqués; des selles copieuses et sanguinolentes survinrent et la fièvre s'alluma. C'est alors que j'arrivai et que je pus remarquer les symptômes suivants :

La malade était pâle et abattue; elle avait des vomissements continuels au point qu'elle rejettait tout ce qu'elle prenait, soupes et tisanes; elle accusait des ardeurs, des douleurs fortes dans le creux de l'estomac; la main n'y percevait que de la chaleur; la pression exercée sur ce point paraissait amender la douleur et ce mieux était d'autant plus grand que cette pression était plus forte.

Le ventre, quoique souple, est très chaud et douloureux dans tous les autres points: le toucher y augmente la sensibilité. La langue est large, plate et épaisse sur ses bords; elle est recouverte de mucosités cendrées, mais elle n'est point rouge nulle part. Les gencives et le voile du palais ne le sont point non plus. Pas d'appétit; mais la soif est forte, et elle l'est d'autant plus qu'elle ne peut être étanchée à cause des vomissements continuels. Des gargouillemens parcoururent les anses intestinales en déterminant des coliques qui accompagnent des selles glaireuses et sanguines; les urines sont rouges; le pouls est fréquent, fort et dur. La chaleur cutanée géné-

rale est âcre et beaucoup augmentée ; les membres abdominaux et les régions lombaires sont fatigués par des brisures douloureuses. Il y a malaise général.

L'analyse des circonstances commémoratives et celle des phénomènes morbides actuellement existants, me firent distinguer dans mademoiselle M** deux maladies bien différentes l'une de l'autre : la première, la plus ancienne, ne pouvait être qu'une gastralgie ; la seconde plus récente, de création nouvelle, produit de l'administration intempestive d'un purgatif, n'était autre chose qu'une entérite violente. Celle-ci pouvant avoir des suites plus graves que l'autre, il était urgent de commencer par la traiter ; il fut donc prescrit : 16 sanguines appliquées un peu au dessus des deux aïsne. Cataplasme émollient sur ces parties. Tisane de riz édulcorée. Trois demi-lavemens émolliens. Plusieurs cuillerées d'une potion adoucissante et opiacée ; diète et repos.

Le lendemain, les sanguines avaient beaucoup coulé, l'entéro-colite avait éprouvé un réel aménagement ; les douleurs abdominales n'étaient plus aussi prononcées : les selles avaient notablement diminué et avaient cessé d'être sanguinolantes ; mais les douleurs de l'estomac avaient persisté, seulement les vomissemens s'étaient un peu ralenti. *Même prescription, même régime.*

Les jours suivans jusqu'au sixième, l'inflammation intestinale avait successivement décrû, et elle touchait à sa fin ; mais l'épigastralgie n'en

avait pas été le moindrement soulagée, à cela près néanmoins qu'il s'était établi de petits intervalles de repos, durant lesquels la douleur nerveuse s'interrompait d'une manière absolue, et que les vomissements, en se dissipant, avaient été remplacés par des nausées longues et fréquentes. La gastralgie s'était réduite à son expression naturelle; elle était tout-à-fait isolée, puisque la fièvre, la chaleur cutanée, les douleurs des membres, et autres symptômes qui accompagnaient l'entérite avaient disparu. Il fallut en conséquence diriger tous les moyens thérapeutiques contre la névrose stomacale. Je fis donc la prescription suivante : *Tisane de riz édulcorée avec du sirop de fleurs d'oranger. Trois cuillerées par jour de cette potion : infusion de tilleul et d'oranger quatre onces. Sirop d'acétate de morphine une once et demi. Suc de laitue un scrupule. Thériaque un gros et demi. Cinq gouttes anodine Rousseau, sur un morceau de sucre en pain et prises trois fois dans la journée. Bouillon de poulet et crème de riz aromatisée avec eau de fleurs d'oranger.*

Le lendemain la malade se trouvait mieux ; les jours suivans, ce mieux se soutint ; le cinquième jour, l'amendement n'était pas aussi marqué qu'il devait l'être, un vésicatoire fut appliqué sur la région du creux de l'estomac et la surfacée dénudée en fut saupoudrée soir et matin avec *un tiers de grain d'acétate de morphine pulvérisée*. Dès le lendemain et sur-lendemain les douleurs nerveuses se dépouillèrent de leur force, les in-

termessions furent plus longues ; les alimens furent supportés et digérés plus aisément ; les nausées se firent à peine sentir ; les gaz fades et désagréables qui s'exhaloient du fond de la gorge, n'en sortirent plus que de loin à loin. Enfin ce bien-être allant en progression croissante, arriva bientôt au terme de la guérison. Onze jours après l'application du vésicatoire, la demoiselle M*** n'éprouva plus aucune douleur, aucune nausée, l'appétit était revenu, la digestion était bonne, les forces se hâtèrent de reprendre leur empire et le moral de regagner son calme et sa sérénité.

RÉFLEXIONS.

Cette observation est encore une nouvelle preuve confirmative des propositions émises au commencement de ce mémoire ; les chagrins, les peines morales sont les provocateurs ordinaires des affections nerveuses de l'estomac. La gastralgie peut exister concurremment avec une inflammation dans le tube intestinal ; les anti-phlogistiques guérissent l'une, tandis qu'ils n'arrêtent pas ou augmentent l'autre ; enfin, les vrais moyens curatifs des gastralgies sont les opiacés et quelques toniques.

La demoiselle M*** était douée de cette nuance de tempérament dont la connaissance fait préjuger d'avance quelle sera l'espèce de maladie qui l'atteindra si elle vient à éprouver des inquiétudes de quelque durée. Elle en éprouve, et quelque temps après, les anxiétés, les douleurs nerveuses, apparaissent et persistent tant que la malade

reste sous l'empire des causes qui l'ont rendue telle. On l'engage de quitter la ville où des habitudes casanières l'empêchent de se livrer à un exercice actif. Elle suit le conseil et court habiter une campagne où l'air pur et sain , et de vives distractions , en lui faisant oublier ses inquiétudes; la rendent tout-à-fait à la santé.

Quelques mois s'écoulent dans cet heureux état ; mais de nouvelles peines, de nouveaux chagrins et plus forts et plus profonds que les précédens , viennent de rechef imprimer dans son estomac des anxiétés et des douleurs , beaucoup plus vives , beaucoup plus tenaces. Persuadée par les conseils officieux d'une de ces commères bien nombreuses et bien ignorantes que l'on trouve toujours porteuses de quelques recettes impures. qu'elles ont l'art de distribuer à tort et à travers , aux malades peu avisés , elle prit un purgatif , qu'un pharmacien délicat se serait fait un devoir de lui refuser ; il s'ensuivit que ce dernier remède , enrichit la demoiselle M*** d'une seconde maladie en ajoutant une inflammation de la muqueuse intestinale à la névrose qui existait déjà.

Les circonstances antécédentes rapprochées des deux affections actuelles qui se dessinaient nettement aux yeux , ne devaient pas donner l'échange de l'une pour l'autre ; l'enterite comme plus rapide dans ses progrès devait être combattue la première ; les agens anti-phlogistiques avaient droit d'en obtenir la guérison , et ils ne manquèrent pas de l'obtenir en effet ; mais si l'affection

phlegmasique disparut , celle de l'estomac tint bon , en conservant toujours sa physionomie et son expression. Il fallut diriger contr'elle des agens plus en rapport avec la nature du mal , et les anti-nerveux furent administrés par ingestion ; la maladie s'amenda sans paraître néanmoins avoir une tendance bien établie vers une prompte terminaison. La méthode endermique , dont l'expérience justifie tous les jours les bons effets , fut encore mise à contribution , et l'acétate de morphine , le plus puissant des anti-névropathiques , fut introduit dans l'économie animale par la voie d'un vésicatoire placé sur le lieu malade , et dénué de son épiderme. A cette époque les parens de la demoiselle M*** touchés des souffrances de leur fille , cessèrent tout -à -fait de s'opposer aux vœux de son cœur ; dès-lors , une circonstance pareille se joignant à l'action des remèdes ; l'épigastralgie prit une heureuse direction , et allant tous les jours en diminuant , elle finit par disparaître en totalité.

Les conclusions naturelles que l'on peut retirer de cette observation sont claires et faciles. — Le tempérament nerveux dispose éminemment aux affections gastralgiques : -- les peines d'esprit mettent en jeu cette disposition et donnent naissance à des maladies névropathiques de l'estomac ; -- en même temps que la partie supérieure du tube intestinal est le siège d'une névrose locale , l'inférieure peut très bien être atteinte d'une phlegmasie que l'on doit se hâter de combattre par la

médication anti-phlogistique, en attendant que la guérison de celle-ci puisse vous permettre d'opposer les moyens que l'on sait être efficaces contre les gastralgies, lesquelles ainsi attaquées disparaissent presque toujours.

TROISIÈME OBSERVATION.

Monsieur H***, âgé d'environ 50 ans, doué d'un tempérament composé du sanguin et du nerveux, avec prédominance toutefois de celui-ci; d'un visage naturellement parcheminé, ayant des cheveux châtais foncés et un menton faiblement recouvert d'une barbe à peine colorée; d'une mobilité extraordinaire dans le caractère, faiseur de projets et n'en sachant exécuter aucun, dominé par une ambition sans bornes; irréfléchi et prompt dans ses actions; inconstant dans ses sentimens et ses affections; vif, léger, dans ses mouvemens de gesticulation, et quelquefois emporté jusqu'à la fureur aux plus légers obstacles, aux plus faibles contrariétés, a été de tout temps sujet à des douleurs vagues, errantes, apparaissant et disparaissant sans cause appréciable, ne se fixant dans un point que pour sauter dans un autre, et n'altérant en rien le cours ordinaire de sa santé.

Cependant à la suite d'une entreprise malheureuse, qui assurément ne devait pas réussir, parce qu'il n'y apportait pas les conditions morales

nécessaires à son succès , Monsieurs H*** se trouve tout-à-coup voisin de la gêne. Il fut très sensible à son mécompte , et son esprit en fut vivement affecté. Le chagrin auquel il n'était déjà que trop accessible s'empara de lui et ne le quitta point.

Après plusieurs recherches vaines d'un emploi convenable et à lui approprié , il ne put trouver que la place de commis aux vivres à bord d'une frégate de l'état. Souvent agité par ces maux de mer , dont l'anxiété ne peut être bien conçue que par ceux qui l'ont éprouvé , et peu fait pour une vie destituée de tout agrément , de tout exercice actif et au grand air , il ne tarda guère à sentir dans son estomac des malaises , des pesanteurs , de la chaleur , et quelquefois un sentiment de torsion sur lui-même de l'organe gastrique. Ces phénomènes furent d'abord intermittens et laissaient d'assez longs intervalles de repos ; mais plus tard ils devinrent rémittens et finirent par être continuels. Le dégoût et le découragement survinrent , la digestion se dérangea , le malade maigrit , et les forces s'affaiblirent. Néanmoins d'après le rapport de celui-ci la fièvre n'avait jamais existé.

Le médecin de la frégate croyant reconnaître dans l'affection de Monsieur H*** une gastrite chronique , employa de prime abord la série de moyens anti-phlogistiques que l'on applique d'usage contre les inflammations du ventricule ; ainsi des sanguines furent mises à diverses repris-

ses sur l'épigastre ; des cataplasmes émolliens furent établis à demeure sur cette partie ; des lavemens de même espèce furent donnés , et enfin le malade se borna à prendre des boissons acidules gommés et des soupes adoucissantes. Tout cela , si la maladie avait été phlogistique , l'aurait sans doute enravée , ou du moins n'aurait pas manqué d'en ralentir les progrès ; mais le mal persista , et fréquemment il s'exaspérait lorsque le malade revenait aux boissons acidules que dès le principe il avait été forcé d'abandonner à cause des cuissons et des vives ardeurs qu'elles occasionnaient. Toutefois , on avait remarqué que la nourriture maigre pesait sur l'estomac , ne passait que lentement et avec la plus grande peine , tandis qu'au contraire les soupes grasses et la viande fraîche , se digérait plus vite et plus aisément ; mais comme ce dernier aliment était très rare à bord du vaisseau , et que les salaisons étaient pour lui la pire de toutes les nourritures , il fallait revenir aux légumes secs dont Monsieur H*** se trouvait très mal. En somme , la maladie lassant la patience du médecin et la constance du malade , fut abandonnée à elle-même , sans que pour cela elle en fût amendée. Telle était la position dans laquelle monsieur H*** se trouvait , lorsque la frégate fut rappelée à Toulon.

Heureux d'un retour sur lequel il ne comptait pas encore , il se hâta de se faire remplacer et de quitter un séjour qui lui était devenu insupportable. Ce fut alors , 12 juillet 1829 , que , mandé

au près du malade, j'acquis sur son caractère la connaissance dont j'ai déjà parlé en tête de cette observation, que l'expérience de la suite m'a entièrement confirmé, et qu'à l'examen je reconnus les symptômes suivans :

L'ensemble de son corps exprimait l'abattement; son esprit était triste et chagrin; sa figure pâle et ses traits défaits; il accusait des malaises et des douleurs sourdes dans le creux de l'estomac; mais le toucher n'y percevait ni chaleur, ni dureté, ni tension; la pression loin d'augmenter les douleurs, les diminue, les calme au contraire; les hypocondres sont souples et bien que les douleurs de l'estomac s'irradient parfois sur ces régions et s'étendent aussi sur le sternum et les côtes de la poitrine. Le restant de l'abdomen offre partout de la souplesse et une douce chaleur; les intestins sont parcourus par des gaz qui déterminent souvent ces bruits que l'on désigne par le nom de borborygmes; la langue est chargée d'une couche épaisse d'une mucosité blanchâtre, elle est large, plate et épaisse partout, point de rougeur à la pointe et sur ses bords; les gencives sont blanches et le voile du palais est légèrement rosé.: de temps en temps il s'échappe du fond du gosier des gaz d'une odeur fade et désagréable; l'appétit se manifeste et la soif est presque nulle; il y a parfois des nausées et des vomiturations de matières acqueuses, la constipation est habituelle, l'exonération se fait avec difficulté, et les vents qui font

éruption par l'ouverture anale , n'ont presque pas de puanteur.

Le pouls régulier a sa force ordinaire : par fois néanmoins il se précipite et grossit , ce qui coïncide toujours avec quelques palpitations du cœur , et avec de la gêne dans la respiration ; mais ce mouvement passé , celle-ci reprend bien vite son rythme normal , son cours accoutumé. La chaleur générale cutanée conserve son état naturel : la tête est par fois lourde et sujette à des douleurs passagères ; seulement plusieurs fois dans la journée , et surtout dans la matinée , des bouffées de chaleur s'échappent de toute la face , auxquelles succède une abondante transpiration qui baigne la chemise , et qui jette le malade dans un abattement singulier.

La considération des premiers temps de la maladie , rapprochée des symptômes qu'elle offrait en ce moment-là , conduisit aisément à cette conclusion , que l'affection que j'étais appelé à combattre était essentiellement nerveuse ; mais ayant tout il me parut convenable de détruire la disposition que les poumons avaient à s'engorger , et qui était démontrée par les étouffemens dont le malade se voyait parfois agité ; je fis donc une petite saignée et je prescrivis ensuite les remèdes suivans : *Tisane de feuilles de tilleul et d'oranger ; pilules composées d'extrait de rhubarbe et de valériane , de thridace et d'extrait gommé d'opium ,* dont il devait prendre deux le matin , deux à midi , et tout autant le soir ; en outre de cela ,

plusieurs cuillerées de la potion suivante : *Eau distillée de valériane cinq onces. Sirop de rhubarbe une once et demie. Sirop d'acétate de morphine une once et demie. Enfin des lavemens sacrés et des soupes de volaille.*

Le lendemain la gêne dans la respiration n'avait pas reparu ; le sommeil avait été tranquille ; la langue s'était dépouillée ; mais le malade m'assura qu'elle se nétoyait constamment après avoir mangé des soupes au gras. Plus tard j'ai eu lieu de me convaincre de la vérité de ce phénomène. Du reste peu de changement dans les autres symptômes.

Six jours s'écoulèrent et le malade ne s'en trouvait pas mieux : je décidai alors M. H*** à l'application sur la région gastrique d'un vésicatoire dont on devait, soir et matin, saupoudrer la surface dénudée avec un tiers de grain d'*acétate de morphine pulvérisé* ; la promenade à la campagne, des bains demi-tièdes et le régime animal furent prescrits.

Dès le lendemain de ce jour, le malade se sentit un peu mieux ; les jours qui suivirent, le bien-être s'augmenta ; le malaise et les douleurs épigastriques diminuèrent sensiblement ; il n'y avait plus d'étouffement ; l'appétit se manifesta de plus en plus ; les digestions s'améliorèrent : cette création abondante de vents dans les cavités intestinales se ralentit ; la constipation céda de jour en jour ; l'embonpoint se refaisait ; les forces revenaient, et enfin le moral qui, dans le commencement était affaissé, perdait peu à peu de sa

tristesse et renaissait à l'espérance ; à la tranquillité.

Les moyens thérapeutiques ci-dessus indiqués furent continués pendant 22 jours, et déjà M. H** avait presque repris ce degré de santé auquel son tempérament peu heureux lui permettait d'aspirer. De loin à loin je vois ce Monsieur et son affection n'a plus reparu.

RÉFLEXIONS.

Plusieurs choses sont à remarquer dans cette observation ; d'abord, c'est cette disposition éminemment marquée pour les affections nerveuses qu'a toujours conservée M. H***, surtout à l'époque de son embarquement. Cette disposition ne demandait que l'action de causes légères pour donner naissance à quelques névroses ; la nature de ces causes étant tout-à-fait déprimante, elles devaient déterminer une névrose viscérale, et c'était celle de l'estomac qui devait surgir. Ce fut en effet une gastralgie qui parut.

M. H*** s'embarque, obéissant à une nécessité à laquelle il ne se soumet que peu résigné ; il est obligé de se conformer à un genre de vie bien différent de celui qu'il avait à terre. Privé de l'exercice actif qu'auparavant il prenait souvent, et avec plaisir ; réduit à respirer l'air peu salubre et peu abondant, dans lequel sont plongés les derniers ponts d'un vaisseau ; dégoûté enfin d'une profession qui ne satisfaisait pas ses désirs, et qui ne pouvait point réaliser ses espérances, les peines

morales augmentèrent et la gastralgie naquit, comme cela devait être. L'affection revêt un caractère particulier qui ne devait pas offrir matière à erreur. Tous les symptômes excepté la douleur de l'estomac, repousse l'idée d'une inflammation.

Néanmoins on croit reconnaître cette dernière, et en conséquence la série des anti-phlogistiques est essayée. Vainement ils sont tour à tour employés, le malade ne sent point ses maux s'adoucir, et souvent il les voit s'exaspérer. Les acidules, qui dans les vraies gastrites atténuent si bien la douleur stomachale, déterminent ici des cuissons et des chaleurs intolérables; car telle est ordinairement l'action des substances et des liquides acides sur les organes digestifs des épigastriques; l'usage du maigre fixe les anxiétés de l'estomac, et souvent il les augmente; tandis que les soupes de viande fraîche, et la viande elle-même, en calmant le malaise de cet organe, se digèrent avec facilité. Si à cela on ajoute que ce même malaise, ces mêmes anxiétés étaient constamment exagérés par les temps couverts, lourds et orageux, alors que l'atmosphère était chargée d'électricité, on se fera sans peine, sans effort, une notion exacte de la maladie qui fut confondue avec une gastrite. Il est même à présumer que la névrose, toujours sous l'influence des causes qui l'avaient faite apparaître, ne se serait nullement amendée, dans la supposition même que le traitement eût été plus rationnel.

Il aurait fallu d'abord soustraire le malade à l'action permanente des agens dont il était comme environné, et alors la médication anti-névropathique n'aurait pas manqué d'obtenir tout le succès qu'on eût eu droit d'en espérer.

M. H*** arrive à Toulon dans un moment où il s'y attendait le moins ; ce retour inespéré est pour lui une source de sensations douces et agréables, qui le disposent à recevoir une heureuse modification de la part du nouvel ordre de médicaments dont on devait faire l'emploi. En effet, les opiacés sont mis en usage ; mais préalablement une petite saignée est nécessaire pour détruire ou atténuer la tendance que les organes pulmonaires avaient à s'engorger. Dans la respiration difficile provenant de l'accumulation du sang dans les poumons, soit comme épiphénomène, soit à titre de phénomène principal, j'ai constamment vu la saignée avoir le plus heureux résultat. C'est ce qui arriva dans le cas présent.

Cependant le malade n'éprouva point une amélioration rapide, un soulagement bien marqué ; il fallut en venir à la méthode endermique dont j'ai toujours eu à me louer et qui n'a presque jamais trompé mon attente. L'acétate de morphine fut donc introduit par la peau de l'épigastre, privée de son épiderme. Dès ce moment une bonne direction fut imprimée à l'affection nerveuse, et les symptômes morbides reçurent un mouvement de décroissement. Peu à peu les douleurs épigastralgiques cessèrent de se faire sentir ; les

alimens furent supportés, la constipation se dissipa, et en définitive le malade fut rendu à sa première santé.

De toutes ces considérations, il résulte naturellement encore, que c'est sous l'empire des causes morales, les chagrins, les inquiétudes, que la gastralgie se développe, que le traitement anti-phlogistique ne guérit point et prolonge au contraire les affections nerveuses de l'estomac, tandis que la médication opiacée en vient souvent à bout, surtout quand c'est par la voie endermique qu'on la fait pénétrer.

QUATRIÈME OBSERVATION.

La dame L***, née dans une des provinces du nord de la France, âgée d'environ 32 ans, d'une stature élancée, mince, d'une constitution bilioso-nerveuse, douée d'un caractère mélancolique, sensible, naturellement encline à la douceur, à la bonté, à la tristesse ; mais redoutant sans cesse un avenir qui, à ses yeux ne savait se présenter que sombre et incertain ; sujette, depuis les premières années de sa jeunesse à des malaises, à des douleurs fugitives qui sillonnaient les diverses parties de son corps, et qui naissaient plus particulièrement sous l'influence des temps couverts et nuageux, fut prise, dans le courant de l'année 1823, à Paris où elle se trouvait alors, de palpi-

tations au cœur qui , dès le principe , peu fréquentes et modérées , devinrent ensuite plus fortes et plus réitérées.

La dame L*** s'en inquiéta d'abord très peu , voyant d'ailleurs que depuis quelque temps elle était moins exposée à ce malaise douloureux , dont elle se trouvait si souvent atteinte. Mais plus tard , lorsqu'à ces palpitations devenues plus incommodes , surtout lors des temps électriques , se joignirent des étouffemens pénibles , la malade se vit dans l'obligation de recourir aux moyens de l'art ; elle s'adressa en conséquence , et d'après le conseil qu'on lui en donna , à un des plus habiles médecins que la médecine physiologique ait rangé sous ses drapeaux. Celui-ci , croyant reconnaître dans l'affection de cette dame , un principe phlegmasique , déclara que la maladie qu'il observait , était une irritation du cœur , et qu'un traitement anti-phlogistique énergique devait être employé. En effet des sanguines en grand nombre furent appliquées sur le côté gauche de la poitrine , et la malade fut mise à la diète lactée. Elle s'affaiblit , mais les palpitations persistèrent d'une manière intermittente pendant long-temps : néanmoins sa santé , à part la faiblesse , n'éprouva aucun changement notable.

Dégoutée de ce traitement par le peu de succès qu'elle en obtenait , et abandonnant tout régime , elle se livra avec plaisir et sans réserve , à son ancienne manière de vivre , qui , pour cette fois , loin d'augmenter son mal , comme on le lui avait

fait craindre , parut au contraire l'amender , puisque les palpitations diminuèrent d'intensité et de durée. Mais bientôt à la suite d'un fâcheux événement survenu au sein de sa famille , la malade , en proie à de vives émotions , éprouva des douleurs aiguës dans le creux de l'estomac , en même temps qu'elle vit les mouvements morbides de l'organe central de la circulation décroître et se calmer , sans pourtant cesser tout-à-fait.

A cette époque , c'est-à-dire en 1827 , la condition nouvelle où ses malheurs domestiques l'avaient jetée , l'amena à Toulon , en qualité de cuisinière d'un des premiers fonctionnaires de cette ville. Là , l'état de sa santé n'éprouva aucune amélioration : au contraire les temps orageux , dont l'influence électrique est beaucoup plus marquée dans ces climats que dans ceux du nord , de concert avec la vie casanière qu'elle était obligée de mener , lui occasionnaient des malaises gastriques et des palpitations précordiales plus pénibles que ceux qu'elle avait jamais éprouvés.

Un médecin des plus renommés de l'endroit fut consulté , et prétendant reconnaître encore une irritation phlegmasique de la poitrine , il ne manqua pas de soumettre de nouveau la malade aux dépletions sanguines , ainsi qu'à un régime relâchant ; mais vainement de nombreuses saignées furent appliquées ; vainement des tisanes émollientes furent abondamment données ; la dame L*** ne s'en trouva pas mieux , et son affection persistant , elle renonça pour la seconde fois à

chercher du soulagement dans les ressources qu'offre la médecine. Mais pour cela sa position n'en fut pas moins la même. Désespérée enfin d'être condamnée à passer une vie qu'empoisonnaient des souffrances qui se répétaient tous les deux , trois jours , elle voulut tenter une troisième fois les secours d'un art jusqu'alors pour elle infructueux ; elle me fit appeler, et après avoir acquis la certitude de tout ce qui vient d'être exposé dans les lignes qui précédent , j'observai les symptômes suivans :

La malade est d'une maigreur générale , son visage est abattu , son teint d'un brun paille. Elle exprime la crainte d'être poitrinaire : elle se plaint d'éprouver dans le creux de l'estomac des douleurs qui , par intervalle , passent à un état suraigu en déterminant la sensation d'une brûlante chaleur , mais qui , s'atténuant petit à petit , finissent par s'amortir d'une manière presque complète ; la peau de la région épigastrique , n'offre à la main point de chaleur , point de résistance , point d'acréte. La pression sur cette partie , non seulement n'augmente pas les douleurs , mais les diminue bien au contraire ; ces douleurs cessent quelquefois , mais alors elles se portent dans la poitrine , à la base , sur les parois de cette cavité ; ou bien elles s'irradient sur les lombes et les membres inférieurs , où elles ne restent qu'un temps indéterminé. Tous les autres points de la surface abdominale sont souples et doux au toucher.

La langue ne présente aucune expression

phlegmasique ; elle est large , plate , arrondie , plutôt pâle sur son pourtour que rose , mais elle est recouverte d'une couche de mucosité épaisse , la malade est sujette à des éructations ; ses digestions sont habituellement aisées , lorsqu'elle prend les alimens en petite quantité , mais elles sont pénibles quand par oubli elle en prend un peu plus , et que l'accès survient tout à coup ; il en est de même dans les temps électriques. La malade vient difficilement du corps , exposée qu'elle est à une constipation habituelle. Ses urines sont ordinairement blanches.

La circulation n'est point troublée , excepté dans les momens où les palpitations viennent apporter du tumulte dans le rythme normal du cœur. Le pouls est lent et quelquefois faible , mais d'ordinaire variable.

La respiration se fait bien hors le temps des palpitations précordiales , car alors elle est gênée , difficile , ce qui force la malade à interrompre tout mouvement ,

La chaleur est ordinairement normale , néanmoins elle éprouve des variations singulières , qu'aucun dérangement actuel , ne semble autoriser.

Le diagnostic de cette affection , n'offrait , ce me semble , pas la moindre difficulté. Rien ne décelait une inflammation , et tous les symptômes se réunissaient pour déclarer une gastralgie qui s'accompagnait de temps en temps de palpitations nerveuses. Je dus en conséquence prescrire la médication suivante :

Tisane faite avec partie égale de racine de valériane et de colombo dont la malade devait prendre trois verrées par jour ; plusieurs cuillerées, également dans la journée, de la potion ainsi composée : Eau distillée de valériane cinq onces. Idem de fleurs d'oranger deux onces. Sirop d'acétate de morphine deux onces. Idem de rhubarbe. Thridace douze grains. Deux lavemens d'eau sucrée. Bains tièdes et frictions sèches sur tout le corps. Soupes grasses et rôti. Promenades et distractions.

Les jours suivans la malade éprouva un notable amendement. Les douleurs épigastrelgiques furent plus intermittentes, moins longues, moins intenses : les palpitations s'atténuèrent, et son cœur, fermé jusqu'à présent aux douces émotions, commença à s'ouvrir à l'espérance et au bonheur.

Ce traitement et ce régime ayant été continués d'une manière exacte et soignée, pendant plus d'un mois, la dame L*** vit disparaître successivement et les uns après les autres les divers symptômes dont se compliquait sa gastralgie, jusqu'au moment où elle fut rendue à la santé du cœur et à celle de l'ame. Depuis lors la dame L*** se livrant à une vie plus active, à des distractions continues, n'a plus rien éprouvé, et elle ne manque jamais, toutes les fois que j'ai occasion de la voir, de se féliciter du nouvel état de sa santé auquel elle avait depuis long-temps renoncé.

RÉFLEXIONS.

L'affection nerveuse dont il vient d'être fait l'histoire grossit encore le nombre des faits qui prouvent incontestablement que les névroses internes ne sauraient s'accommoder des traitemens dits anti-phlogistiques et relâchans. Personne ne peut douter de la vraie nature de cette affection. Considérée dans les premiers temps de son existence, elle était névropathique, et le médecin qui, le premier fut appelé à la traiter, la méconnut; ce qui ne peut étonner quand on sait que ce même médecin a été et est encore, dans de nombreux ouvrages, d'ailleurs tous très remarquables, un des plus fermes défenseurs de la doctrine physiologique. Le traitement vigoureux dont la dame L*** fut l'objet, essentiellement contraire au mal qu'il était destiné à guérir, ne produisit aucun heureux effets. Les palpitations nerveuses, qui bien certainement ne cèdent presque jamais aux anti-phlogistiques, tinrent bon et n'en continuèrent pas moins à agiter violemment l'organe central de la circulation, surtout quand des passions tristes, des émotions pénibles venaient occuper la malade.

Quelques temps après, un malheur domestique auquel madame L*** fut vivement sensible, imprima à la maladie une modification qui, à tout prendre, et quoique ne faisant que changer le siège du mal, pouvait être considérée comme avantageuse. Les palpitations précordiales s'a-

mendèrent un peu, mais alors une gastralgie apparut dans le creux de l'estomac, sans que cette nouvelle localisation de la névrose diminuât de beaucoup les málaises habituels dans toutes les parties du corps, lesquels, selon ce qui a lieu d'ordinaire, étaient toujours influencés par une atmosphère chargée d'électricité.

Entraînée en Provence à la suite d'un agent du gouvernement et livrée journellement et par état à des fonctions qui l'exposaient à une chaleur presque continue, en même temps qu'elles l'empêchaient de faire de l'exercice en plein air, elle ne tarda pas comme cela devait arriver, à sentir plus violentes et plus fréquentes les atteintes de son mal.

Cédant encore au désir bien naturel de chercher du soulagement à des maux contre lesquels un médecin de Paris avait inutilement opposé les ressources de sa science, la malade s'adressa de nouveau à un homme de l'art; mais trompé par l'idée qu'une inflammation simple était la cause unique de cette affection, celui-ci n'hésita point à soumettre encore une fois la dame L*** à un traitement, à un régime dont elle n'avait jamais tiré le moindre avantage, et dont assurément elle ne devait retirer pas le moindre profit. Au contraire, le mal conserva son caractère et son opiniâtré, et la malade perdit ses forces et le peu d'embonpoint qui lui restait.

Long-temps après la malade, toujours la même, toujours souffrante, voulut encore essayer des

conseils d'un troisième médecin , et je fus consulté. Le peu de succès obtenu jusqu'à présent par les deux médications anti-phlogistiques auxquelles elle avait été assujettie , joint à la considération des divers phénomènes qu'offrait l'affection de la dame L***, me conduisit aisément à la conviction que cette maladie , non seulement n'était pas phlegmasique ; mais qu'elle ne l'avait jamais été ; qu'elle ne pouvait être que nerveuse , et qu'il fallait conséquemment appliquer un ordre de remèdes diamétralement opposés à ceux que l'on avait employés précédemment.

Les agens anti.- névropathiques furent mis en usage pendant plus d'un mois , et cette affection morbide qui avait obstinément résisté à l'action des moyens déplétifs et relâchans , céda naturellement à l'administration des substances plus appropriées à l'essence du mal .

Il est donc encore vrai que la gastralgie est autre que la gastrite ; que le traitement anti-phlogistique ne guérit point , mais entretient au contraire les névroses internes , et que celles-ci ne sauraient être curables que par l'emploi des substances dites anti-névropathiques.

GINQUIÈME OBSERVATION.

Mademoiselle D***, née en Italie , d'une famille au sein de laquelle elle passa dans une heureuse aisance les premières années de sa jeunesse ,

fut obligée de quitter son pays natal pour suivre en France un père que ses goûts dépensiers et vicieux avaient jeté dans un état voisin de la misère. Arrivée à Toulon, sa position ne fit que s'aggraver davantage. Toujours subjugué par ses penchans, le père acheva de dissiper le peu qui lui restait et finit par mettre le sceau à son infame conduite en abandonnant sa femme et sa fille dans la détresse la plus absolue.

— Peu habituée au travail dès son enfance, et manquant de tout absolument, cette dernière se vit contrainte de se livrer aux ouvrages de couture dont le produit suffisait à peine à la satisfaction des premiers besoins de la vie.

D'abord d'un caractère doux, bon, ouvert, d'une humeur expansive, l'infortune l'aigrit et altéra profondément son naturel; sans cesse occupée du malheur de sa situation, tout ramenait son esprit vers cet objet. Elle devint inquiète, morose et sombre; sans résignation aucune, elle se révoltait contre la nécessité de son état; enfin n'ayant point assez de philosophie pour se soumettre à la rigueur de son sort, sa santé finit par s'altérer.

Il était impossible qu'avec des chagrins de cette espèce et de cette durée, l'estomac n'éprouvât point de réaction. Les digestions s'affaiblirent, des pesanteurs et des anxiétés se manifestèrent dans l'organe gastrique; la constipation s'établit, des gaz aigres furent créés dans le tube digestif; les règles éprouvèrent une diminution successive;

de fréquens maux de tête survinrent, et enfin les forces s'atténuerent considérablement.

Je fus appelé sur ces entrefaites et je trouvai mademoiselle D*** maigre, pâle, défaite, se plaignant vivement de douleurs violentes dans le creux de l'estomac, douleurs qui simulaient la sensation d'un charbon ardent, et qui se répanchaient quelquefois, en s'irradiant, sur les parois antérieures et latérales de la poitrine, alternant souvent avec des douleurs aiguës sur la région occipitale. L'épigastre n'offrait point de tuméfaction, non plus que de chaleur anormale. La pression de la main sur cette partie et sur les régions hypocondriaques n'occasionnait nulle augmentation dans la douleur; celle-ci, semblait au contraire un peu s'atténuer. La nuit ces souffrances disparaissaient complètement, et le matin, le réveil était toujours suivi d'une sensation gastrique semblable à celle qui résulte d'une trop grande replétion de cet organe.

La langue n'offrait nul signe d'inflammation gastro-intestinale, elle était légèrement blanchâtre, aplatie et mousse à sa pointe, nulle rougeur à son pourtour. Les gencives et le voile du palais présentaient une couleur plutôt pâle. La malade éprouvait, le matin surtout, des éructations aigres et fréquentes, ainsi que des rejets de gaz fade, inodore de la cavité buccale; l'appétit était diminué, et la soif presque nulle; des borborygmes parcouraient habituellement le canal alimentaire et la constipation était journalière.

Le pouls n'était presque pas sorti de son type normal ; il pouvait être un peu faible. La respiration conservait son rhithme ordinaire, et la chaleur paraissait naturelle partout, excepté aux extrémités des membres, les pieds et les mains étaient fréquemment froids.

A tous ces symptômes, il m'était impossible de méconnaître une gastralgie sans nulle complication : je prescrivis en conséquence la potion suivante dont la malade devait prendre plusieurs cuillerées par jour : *Eau distillée de valériane six onces. Sirop d'acétate de morphine deux onces. Thridace vingt grains ; et thériaque deux gros ; de plus gouttes anodines de Rousseau, prises en trois fois dans la journée, et pour boisson ordinaire infusion de feuilles d'oranger et de tilleul.*

Les premiers jours, l'estomac se refusa à une pareille médication ; mais les suivans, cet ordre de médicaments fut très bien supporté : les anxiétés qui se renouvelaient tous les matins, éprouvèrent une diminution sensible. Les douleurs épigastriques s'amendèrent ; l'appétit revint et les digestions se firent mieux. Le traitement fut continué vingt-cinq jours environ, mais les gouttes de Rousseau, plus régulièrement prises, furent aussi plus long-temps administrées ; et enfin la malade se vit totalement débarrassée de son affection nerveuse ; néanmoins il est des momens où, sous l'empire de quelque vif chagrin, de quelque forte peine morale, elle sent rénaître des malaises

et même de légères douleurs épigastriques , mais qui n'ont le plus souvent qu'une très courte durée.

RÉFLEXIONS.

Cette observation peut donner lieu aux mêmes remarques et aux mêmes raisonnemens que les observations précédentes. La gastralgie a fait son apparition sous l'influence des inquiétudes fréquentes et long-temps continuées ; elle étendait souvent ses racines aux environs du creux de l'estomae : par fois même les douleurs nerveuses se projetaient tout autour de la poitrine à la manière d'une ceinture qui aurait serré douloureusement la base de cette cavité.

Le cas présent a offert une particularité singulière qu'il est bon de faire remarquer. C'est que la gastralgie alternait régulièrement avec une douleur, sans nul caractère d'inflammation externe , et qui établissait son siège habituel sur toute la région occipitale , de telle sorte que l'une disparaissait complètement quand l'autre réparaissait. Néanmoins la névrose gastrique prédominait toujours sur la névralgie occipitale , tant sous le rapport de sa durée que sous celui de sa violence.

Nous voyons encore dans cette observation qu'un tempérament natif peut être modifié à tel point par les peines qui suivent ordinairement les revers de fortune , qu'une constitution qui n'avait rien de nerveux dans le principe , a pu devenir toute névropathique. Ici , comme plus haut , la gastralgie s'est dessinée clairement et a paru dégagée de

toute complication phlegmasique , et à ce titre , c'étaient les anti-nerveux qui devaient être choisis pour la combattre avantageusement. Ce qui en effet a été justifié par l'événement.

ENTÉRALGIES.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Madame N*** , mère de plusieurs enfans , âgée d'environ 38 ans , d'une constitution assez robuste dans les premières années de sa jeunesse , mais à l'époque présente faible et épuisée par les maladies nombreuses qu'elle avait eu à essuyer ; depuis long-temps livrée à des privations auxquelles auparavant elle était tout-à-fait étrangère , elle était en outre inquiétée par la conduite peu raisonnable de son mari ; affligée de ses propres peines et souffrant encore davantage de la pénurie où se trouvaient ses enfans , elle vit son caractère se modifier considérablement ; de doux et expansif qu'il était , il devint chagrin , dolent et peu ouvert. À différentes reprises l'appétit avait diminué et s'était même anéanti : un dégoût pour tout aliment l'avait remplacé , et la dame N*** maigrissait beaucoup. D'autres fois l'estomac était devenu sensible , donnant la sensation d'un poids considérable dans sa cavité ; des douleurs sourdes et parfois aiguës se joignaient à cet état , et la malade

s'en plaignait quelques jours , après lesquels ces désordres se dissipaien t.

Elle était à peu près dans l'état ci-dessus énoncé , lorsque des douleurs subites , inattendues et d'une ardeur , d'une violence extrêmes , se manifestèrent dans le bas ventre ; elles revenaient par accès et offraient des intermissions de plusieurs minutes . Au moment où ces douleurs étaient le plus exaspérées , où elles déterminaient une sensation de déchirure et d'arrachement , la malade se tortillait sur elle-même , s'allongeait ou se recourbait sur son tronc , en donnant les marques de la plus insigne douleur . De ses mains elle pressait fortement les parties souffrantes , ce qui paraissait la soulager un peu ; à cela se joignaient des nausées , des vomissements , et une constipation qui n'était vaincue que par les plus grands efforts .

La malade , espérant qu'un mal pareil n'aurait qu'une existence éphémère , et retenue peut-être par la crainte de faire des dépenses , crut pouvoir se dispenser d'appeler un médecin et se contenta de prendre de l'infusion de tilleul , avec quelques cuillerées d'eau de fleurs d'oranger , ainsi qu'une grande quantité de café très chargé . Tout cela en adoucissait bien un peu les douleurs , en éloignait les accès les uns des autres ; mais elles n'en persistaient pas moins avec leur caractère et leur même physionomie .

Quatre jours s'écoulèrent dans cette pénible position ; lasse enfin de souffrir , ne pouvant plus supporter un mal qui n'avait point l'air de tifer

à sa fin , elle se décida à m'envoyer chercher.

Je la trouvai assise sur son lit , ayant sur sa figure une expression d'abattement et de souffrance , et accusant dans l'abdomen les douleurs dont j'ai essayé de donner plus haut une idée imparfaite. L'examen de cette cavité ne fait rien découvrir qui fasse préjuger une inflammation , un iléus , ou une invagination. Le ventre est souple , beaucoup plus même qu'il ne doit l'être naturellement ; point de tension , point de tuméur nulle part ; la chaleur tout-à-fait normale. La pression fortement exercée sur tous les points de ces régions est supportable sans peine , on dirait même qu'elle soulage ; l'aspect de la bouche n'offre nul signe d'entérite , elle est pâle dans toutes les parties ; nul appétit à la vérité , mais pas de soif non plus.

Le pouls est dépressible , régulier ; il n'est petit , concentré et vite que durant les accès. Une fois passés la circulation reprend son mode habituel. Il en est de même de la respiration , car elle n'est troublée que pendant ces mêmes accès , et alors elle devient petite , entrecoupée et suspirieuse. Les urines sont claires et la défécation d'une extrême difficulté. Enfin la chaleur cutanée générale , n'était pas changée du tout.

L'analyse de tous ces symptômes et leur comparaison avec ceux qui dénotent les maladies dont il est parlé ci-dessus , me conduisirent , d'une manière , forcée à la conviction que l'affection présente ne pouvait être et n'était autre chose qu'une ma-

ladie nerveuse ; qu'une vraie entéralgie destituée de toute complication ; il fut donc conséquent de prescrire des moyens anti - névropathiques , et j'ordonnai la potion suivante , dont la malade devait prendre de temps en temps une cuillerée à café : *Eau distillée de valériane trois onces. Eau distillée de fleurs d'oranger deux onces. Sirop d'acétate de morphine deux onces. Thériaque un gros , et thridace vingt grains.* Ensuite des frictions avec un liniment anti-nerveux. Des lavemens sucrés dans lesquels on aurait mis dix gouttes anodines de Rousseau.

Le lendemain je trouvai la malade fort bien ; elle avait dormi la dernière partie de la nuit. La veille au soir , la première cuillerée de la potion fut vomie et les douleurs persistèrent ; la seconde, la troisième et la quatrième cuillerées ne furent point gardées , l'estomac s'en était débarrassé à l'instant ; enfin la cinquième fut conservée , et un quart-d'heure après les douleurs commencèrent à éprouver du calme , elles diminuèrent de plus en plus. Ce qui permit à la malade de prendre un repos dont elle avait un pressent besoin.

A dater de ce moment les souffrances s'amendèrent puissamment ; plus de tiraillemens , plus de déchiremens ; un baume adoucissant paraît être versé sur le lieu souffrant ; l'inappétence cessa , et le désir de manger se manifesta. *Même prescription.* Des alimens furent donnés. Le lendemain et les autres jours suivans , le désordre dont le ventre était le siège disparut d'une manière abso-

lue , de sorte que toutes les fonctions eurent bien-tôt repris leur exécution physiologique. J'ai vu , long-temps après , cette dame et l'entéralgie ne s'était plus remontrée.

RÉFLEXIONS.

Il ne serait assurément pas facile de trouver le moindre symptôme inflammatoire parmi ceux qu'offrait la dame N***. Que l'on mette en parallèle tous les phénomènes morbides mentionnés dans cette observation , avec tous ceux qui constituent une entérite réelle , et alors on se convaincra inévitablement qu'il existe des névroses des intestins , comme il en est qui siégent dans l'estomac.

En effet , c'est après des chagrins divers et multipliés , qui disposent toujours le canal alimentaire à s'affecter névropathiquement , et avoir déjà éprouvé des douleurs nerveuses passagères de l'estomac que l'entéralgie apparut. La nature des douleurs , les symptômes négatifs de toute irritation phlegmasique observés dans la cavité buccale ; le cours paisible du système circulatoire et l'état de la chaleur eutanée , qui n'avait éprouvé nulle altération , devait naturellement m'écartier de la croyance à une inflammation de la muqueuse digestive ; enfin l'efficacité aussi prompte que complète du traitement anti-nerveux , vint imprimer le sceau au diagnostic qui fut porté de cette maladie ; d'où on peut tirer la conclusion que , d'après la connaissance que les médecins ont acquise

sur la manière de se rendre maîtres des affections de même espèce , mais siégeant dans un autre organe , il est probable que la médication anti-phlogistique aurait prolongé et aggravé même la maladie contre laquelle elle aurait été dirigée ; et que l'idée préconçue que les douleurs abdominales dénotent toujours une phlegmasie de quelques uns des tissus qui entrent dans la contexture de la cavité ventrale , aurait sûrement eu ici , dans son application , des conséquences peu favorables à la malade .

DEUXIÈME OBSERVATION.

La femme J*** , âgée de 48 ans environ , était depuis long-temps en proie aux horreurs d'une misère d'autant plus pénible , qu'elle était la conséquence de l'inconduite de son mari ; livrée à des soins toujours renaissans , sa constitution s'était notablement affaiblie en même temps qu'elle était devenue et plus susceptible et plus irritable . Depuis plus de deux ans qu'une profonde détresse l'avait refoulée dans une de ces barraques *extramuros* , où l'humidité et la malpropreté semblent avoir fixé leur séjour , son moral s'était visiblement altéré ; elle était tombée dans une inquiétude où tout ce qui l'entourait contribuait à la retenir , et elle était sujette de loin à loin à des malaises prolongés et à des douleurs qui , après avoir

erré sur tout son corps , se fixaient quelquefois dans le creux de l'estomac.

Dans le courant du mois de septembre 1829 , la femme J*** se sentit tout à coup prise de douleurs extrêmement aiguës , dans le bas ventre , un peu au dessous de l'ensoucement ombilical ; elle y éprouvait des sensations redoublées d'un déchirement qui allait en augmentant jusqu'au point où une douleur , comme produite par un terrible arrachement , se répandait dans tout l'abdomen . Alors des cris perçans lui étaient arrachés . Elle tournait et s'agitait dans son lit . Elle se recourbait sur elle-même , se tortillait , et , dès deux mains , elle se pressait les parois flasques de la cavité ventrale , jusqu'à l'instant où l'accès , toujours d'une durée courte et rapide , épuisant ses efforts , s'appaisait aussi promptement qu'il s'était déclaré . Un intervalle de repos , d'une longueur ordinairement inégale , survenait , et bientôt reparaissait un nouvel accès qui ne tardait pas à se composer d'à-peu-près tous les symptômes mentionnés .

Effrayés des suites d'un mal que tous les moins empiraient , les parens se hâtèrent de venir me chercher . Je trouvai la malade étendue sur un grabat de misère où elle gisait au milieu des souffrances depuis environ huit heures ; malgré les interruptions fréquentes que lui occasionnait la violence de son mal , elle put me raconter ce que je viens de rapporter plus haut . Son moral était découragé , la figure était pâle , défaite ,

anxieuse, et par momens tiraillée et baignée d'une sueur froide, qui se répandait également sur toutes les parties du corps. Elle se plaignait d'éprouver dans l'abdomen, les douleurs horribles dont j'ai essayé de donner l'esquisse ci-dessus.

Le ventre était flasque, détendu dans la totalité de ses points : le toucher ne percevait point de grosseur ; la peau en était plutôt froide et humectée : la main pressait et malaxait, pour ainsi dire, toutes les parties de cette cavité splénchnique sans déterminer un accroissement de douleur ; loin de là, les tiraillements paraissaient s'amodardir sous l'action des doigts. La langue était aplatie et légèrement muqueuse ; elle n'avait de rougeur nulle part ; les gencives, le voile du palais étaient plutôt pâles que rosés ; nul appétit, pas de soif, sans déjection aucune.

Le mouvement circulatoire n'éprouvait nul changement excepté au moment de l'accès, où le pouls était petit, serré, et irrégulier ; la respiration n'était également troublée qu'au retour des douleurs, et cessait de l'être quand celles-ci s'étaient calmées. Enfin la température cutanée ordinaire avait fait place à une humidité froide répandue sur tous les points de cette membrane.

Le diagnostic de cette maladie ne me fut point difficile ; une affection nerveuse se montra à mes yeux tout-à-fait dégagée de toute complication. Je ne dus donc avoir rien de plus empressé que d'administrer une potion anti-névropathique ainsi composé : *Eau distillée de valériane trois onces.*

Sirop d'acétate de morphine une once. Gouttes d'hoffmann vingt. Thériaque un gros et demi dont on doit prendre de temps en temps une petite cuillerée. Des lavemens ensuite avec de l'infusion de feuilles d'oranger avec addition de 10 gouttes anodines de Rousseau. Soupes. Le lendemain, la malade se trouvait infiniment mieux ; la première cuillerée ayant apporté de l'amendement dans son état ; la seconde et les autres vinrent progressivement jeter du baume sur le foyer des souffrances ; le sur-lendemain, le mieux s'était consolidé et la femme J*** avait touché à la fin de ses maux. Plus tard je vis cette femme, son entéradgie n'était plus reparue.

RÉFLEXIONS.

Cette observation presque en tout semblable à la précédente , ne pouvait être confondue avec aucune de ces maladies qui, de prime abord, paraissent offrir quelque analogie dans les symptômes. En proie depuis long-temps aux aiguillons d'une grande misère , la femme J*** habitait depuis quelques mois une de ces nombreuses chaumières que l'on a nouvellement jetées sur un terrain bas , humide et malsain , près de Castigneau , dans les environs de Toulon , et dont une saine et bonne police aurait dû empêcher la construction. Sans cesse-désolée par le spectacle d'un mari qu'un penchant bien prononcé pour les boissons alcooliques faisait tomber , plusieurs jours de la semaine , dans un état d'abrutissement , elle dût éprouver des chagrins

qu'une sensibilité déjà surexcitée rendit plus vifs et plus profonds ; ces peines morales réagirent enfin sur les intestins , et comme dans les observations précédentes on a vu qu'elles avaient réagi sur l'estomac ; de là , les douleurs intolérables et les déchiremens que la malade accusait dans le bas-ventre. Cette affection était toute nerveuse puisque un examen comparatif soigneusement fait entre les symptômes qu'elle offrait et ceux de la gastrite , de l'iléus symptomatique et l'invagination intestinale , éloignait l'idée d'aucuné de ces dernières maladies ; le traitement enfin est venu donner la sanction au diagnostic que j'en avais porté. Les anti-névropathiques furent donnés , et c'est à eux seuls que doit être attribuée la guérison prompte et complète de la maladie qui a fait l'objet de cette observation.

TROISIÈME OBSERVATION.

La dame T***, native d'un village de Provence , âgée de 30 ans , a eu de tout temps une constitution frêle et délicate ; néanmoins elle n'a jamais essuyé d'indispositions , ni de maladies graves qui le plus souvent sont comme l'apanage des tempéramens forts et robustes ; mais sensible et irritable de son naturel , elle était de temps à autre exposée à des anxiétés particulières dans diverses parties de son corps , à l'occasion de quelques contrariétés , ou bien lorsque l'atmosphère se voilait

de nuages. Son mariage , dans les liens duquel elle ne s'engagea qu'avec répugnance , fut pour elle , dès le principe , une source d'inquiétudes et de déplaisirs ; aussi maigrit-elle beaucoup , et se vit-elle plus souvent en butte aux anxiétés dont il est parlé ci-dessus.

A la suite d'un chagrin beaucoup plus profond et plus long que ceux qu'elle éprouvait d'habitude , elle sentit dans le ventre des douleurs qui d'abord sourdes et momentanées , devinrent quelques jours après plus aiguës , plus violentes et ensuite intolérables. Jusqu'à ce moment la dame T*** avait pu supporter sans se plaindre un mal qu'elle dissimulait ; mais alors , ne pouvant y résister davantage , elle me fit appeler : c'était dans le courant d'avril 1829.

Arrivé près du lit , la malade se plaignit vivement des souffrances qu'elle disait éprouver dans l'abdomen , et plus particulièrement aux environs de l'ombilic ; lesquelles souffrances lui arrachaient des cris de temps en temps ; et la figure était l'image des douleurs dont elle était tourmentée : elle était pâle , les traits étaient tiraillés , grippés ; son corps était à demi fléchi , et les mains portées sur la cavité ventrale en comprimaient fortement les parois , dans les momens surtout où les redoublemens se représentaient.

L'abdomen n'était point tendu et point chaud ; les douleurs qui apparaissaient par accès de quelques minutes pour disparaître pour un temps très limité , n'étaient point augmentées par la pression

des mains sur la région où elles siégeaient. Bien au contraire , elles s'amendaient visiblement par cette pression , ce qui engageait la malade à se presser elle-même les points douloureux quand le paroxisme survenait. La peau de toute la surface abdominale était d'une grande moiteur.

La langue pâle et large , point lancéolée , point rouge à son pourtour , n'offre aucun signe de phlegmasie. Il n'y a point ou presque point de soif : l'appétit a baissé depuis long-temps. Parfois des vents roulent dans le tube intestinal ; la constipation habituelle est encore devenue plus opiniâtre. Les urines n'ont point changé de couleur : elles sont blanches.

La circulation est peu modifiée. Le pouls est régulier , un peu large dans les momens de rémission ; mais lors des accès il se concentre et devient petit.

La respiration a conservé son rythme normal : elle est seulement saccadée , arrêtée dans les paroxismes.

La chaleur cutanée est médiocre , quelquefois moindre et accompagnée d'une moiteur abondante.

Une entéralgie était manifeste , elle était pure, simple , et dégagée de toute complication irritative. En conséquence le traitement anti-phlogistique devait être écarté. Je prescrivis de l'infusion de feuilles d'oranger et de tilleul pour boisson ; plusieurs cuillerées de la potion suivante : *Eau distillée de valériane cinq onces. Sirop d'a-*

cétate de morphine deux onces. Sirop de rhubarbe demi-once. Idem de fleurs d'oranger une once. Trois demi-lavemens avec infusion de tilleul et addition de 8 gouttes anodines de Rousseau.

Il n'y avait pas trois heures que la malade avait commencé ce traitement que déjà la dame T*** éprouvait de l'amendement dans ses souffrances. Le lendemain diminution considérable dans tous les symptômes. Trois jours après la malade avait cessé de souffrir. Les douleurs abdominales, les anxiétés étaient disparues et la constipation avait beaucoup cédé de son opiniâtré.

Quelques mois après de nouveaux chagrins, de nouvelles inquiétudes survinrent. Dès cet instant l'appareil des symptômes qui s'étaient montrés lors de la première invasion, reparut; mêmes douleurs, mêmes anxiétés; mais aussi même traitement, mêmes remèdes et par suite même guérison, aussi prompte, aussi complète que la première. Depuis cette époque la dame T** plus habituée à sa position, plus résignée à la nécessité, s'inquiéta moins et ne vit plus reparaître la maladie à laquelle par tempérament elle paraît être sujette.

RÉFLEXIONS.

Voilà donc une troisième affection dont le siège est clairement établi dans le centre de la cavité ventrale, et dont la nature n'a rien de commun avec celle des phlegmasies qui s'établissent dans ces régions. Comme les deux précédentes, cette

entéralgie , dont un examen attentif de quelques minutes amène la connaissance exacte du diagnostic , s'est encore montrée à la suite de longs chagrin s , et la dame réunissant par tempérament toutes les conditions qui favorisent l'établissement d'une névrose , ne devait pas manquer d'en être atteinte : c'est ce qui eut lieu en effet.

Un traitement opposé à celui qui a été appliqué , n'eût servi qu'à exaspérer et à prolonger les douleurs névropathiques dont se caractérisaient les accès de cette maladie. Une médication anti-nervine pouvait seule s'opposer promptement à la durée d'un mal qui brise et abat les forces en peu de temps. A peine les remèdes sont-ils administrés que déjà un mieux se fait sentir : chose qui certes ne serait pas arrivé si les douleurs avaient été inflammatoires ; enfin ces mêmes remèdes continués quelques jours , procurèrent une guérison qui n'aurait point été obtenue si on n'avait eu affaire à une maladie nerveuse.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Le nommé Om*** , âgé de 46 ans , employé de la poste de Toulon , d'une constitution robuste sanguine , sujet , de loin à loin , à des malaises particuliers que dans le monde on désigne sous le nom de vapeurs , à la suite de quelques contrariétés , fut saisi de violentes coliques qui , partant d'un point isolé de l'abdomen , le parcourait dans tous les sens. D'abord peu intenses en commençant ,

elles redoublaient de force et de violence jusqu'à arracher des gémissements au malade. Dès-lors les douleurs perdaient de leur acuité, et diminuant d'une manière progressive, elles s'amortissaient jusqu'au point de ne laisser que de la sensibilité dans les endroits où elles s'étaient montrées.

Espérant toujours que, d'un moment à l'autre ces souffrances se dissiperaient d'elles-mêmes, le malade se dispensa de consulter un médecin, et ne prit que quelques légères infusions de sureau. Mais la douleur ne disparaissait pas : loin de s'atténuer, elle paraissait redoubler d'ardeur et d'opiniâtréte; ne pouvant plus d'ailleurs lutter contre un mal qui depuis quarante-huit heures l'affaiblissait considérablement, il me manda.

Je le trouvai gisant dans son lit, à demi accroupi et fortement courbé sur le côté gauche, se plaignant de douleurs dont l'acuité était extrême. Elles apparaissaient sous la forme d'accès pendant lesquels le malade croyait que ses entrailles violemment tordues et tirailées en sens contraire, s'allongeaient et se déchiraient en plusieurs lambeaux. Il se pressait des deux poings et latéralement des deux côtés de l'abdomen, en même temps qu'appuyé à la tête et aux pieds du lit, par l'occiput et les talons, il soulevait son tronc et faisait proéminer la masse intestinale en avant : position qui, disait-il, paraissait amoindrir un peu ses souffrances. Ces accès passés il éprouvait du calme, néanmoins imparfait, pendant cinq, huit, dix minutes, et même quelques

fois plus, et alors la même scène de douleurs recommençait.

L'examen du ventre, montra que celui-ci était souple, moite et point chaud dans toutes ses parties : La pression , comme cela a lieu ordinairement, n'exaspérait point le mal ; la langue était pâle ; épaisse et recouverte d'une couche de muco-sité cendrée ; point d'appétit , peu de soif , envies de vomir sans résultat , constipation assez forte, urines blanches.

La circulation n'est point troublée hors les accès; dans les paroxismes le pouls n'est que petit , ce qui pourtant n'a pas toujours lieu. Il en est de même de la respiration qui devient un peu supérieuse au moment de l'exacerbation. La chaleur cutanée générale est plutôt au dessus du type normal. Il n'y a point eu de sommeil la nuit dernière. Il est considérablement affaibli et brisé dans toutes les parties de son corps.

Cette affection rapprochée des diverses maladies , qui , siégeant dans la cavité abdominale , déterminent des douleurs remarquables par leur intensité, me donna la conviction qu'elle était purement et simplement entéralgique, et qu'elle nécessitait par conséquent les anti-nerveux. Je fis donc la prescription suivante :

Tisane de feuilles d'oranger et de tilleul. Plusieurs cuillerées dans la journée de la potion ci-dessous : *Eau distillée de laitue deux onces et demie. Eau distillée de valériane trois onces. Sirop de diacode deux onces. Idem de rhubarbe demi-*

once. Deux lavemens avec l'infusion de tilleul, et addition de 7 gouttes de laudanum liquide. Soupes.

Le lendemain, le malade se trouvait beaucoup mieux ; la nuit avait été beaucoup moins agitée que les précédentes.

Le malade continue l'usage des mêmes médicaments, et le troisième jour il est complètement retrouvé. Depuis, plus rien d'analogique n'a reparu.

RÉFLEXIONS.

Cette quatrième observation est presque identique avec la précédente : à peu près même invasion, même marche, même violence dans les symptômes, même caractère et enfin même terminaison. Et certes, quand deux maladies offrent à l'examen une pareille identité, il est de rigueur de conclure qu'elles sont de même nature; c'était une entéralgie que j'avais à traiter.

Néanmoins le nommé Om*** n'avait point, dès le principe, une constitution nativement disposée à contracter des névroses, puisque le système sanguin paraissait à prédominer en elle; ce qui prouve que les tempéramens originairement nerveux ne sont pas les seuls à avoir le triste privilège d'être travaillés par les entéralgies. Mais ce qui ressort plus particulièrement de cette observation, c'est l'influence puissante qu'ont les anti-névropathiques sur ce genre d'affections.

Est-il nécessaire de dire que cet ordre de médicaments eût sans aucun doute aggravé le mal,

et que les symptômes eussent empirés si cette maladie avait été une entérite, ou une invagination, ou un volvulus, ou enfin une péritonite, seules affections qui, dans le cours de leur existence, eussent pu offrir des phénomènes morbides à peu près semblables : ainsi l'efficacité de la médication anti-nervine, sanctionne encore ici le diagnostic qui en a été porté.

Ici, je terminerai la série d'observations de *gastralgie* et d'*entéralgie* à laquelle il me serait facile d'ajouter, en consultant les nombreuses notes médicales que j'ai eu cent fois l'occasion de rédiger ; mais ce serait peut-être offrir une répétition fastidieuse d'une maladie dont les traits fondamentaux sont toujours identiquement les mêmes, quoiqu'ils revêtent assez souvent une physionomie variable.

Comme dans les précédentes observations, celles que je pourrai ajouter présenteraient des *gastralgies* et des *entéralgies*, tantôt simples, isolées, sans complication de nulle maladie ; tantôt, existant en concomitance avec une phlegmasie, dans un point quelconque du canal alimentaire, et se développant simultanément, sans se nuire l'une l'autre dans leur cours ; tantôt enfin l'inflammation cédant aux moyens qui la combattaient, la névrose gastro-intestinale, qui en avait été masquée, opprimée pour ainsi dire, reparaisait avec les expressions fonctionnelles qui lui sont

propres et qu'elle n'avait perdues que sous l'influence du voisinage de la phlegmasie,

D'ailleurs le traitement qui les a déprimés, qui a fini par les anéantir tout-à-fait, étant toujours fondé sur la nature réelle du mal, a été, à quelques légères modifications près, constamment le même, c'est-à-dire que les élémens qui constituaient la médication thérapeutique, ont spécialement dérivé des excitans diffusibles, des toniques et des opiacés tour-à-tour combinés les uns avec les autres, ou administrés séparément. Ce serait donc multiplier l'image d'un même objet que de reproduire de nouvelles descriptions d'une maladie que je crois avoir suffisamment exposées dans les différentes manières d'être.

Je n'étendrai pas davantage le cadre de ce travail.
